L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1506 - VENDREDI 14 DÉCEMBRE 2018 2,10 €

www.agribourgogne.fr ISSN 1969-8232

BÂTIMENT NEUFS OU EXISTANTS
« Générez des revenus supplémentaires grâce au photovoltaïque »
Etudes Conseils Réalisations Maintenances



Clef Energies
Maîtrise et Rentabilité
627 b Rue de la Pièce Léger
21160 MARSANNAY LA CÔTE
Tel : 03.80.58.82.09
clef-energies@fclh.fr
www.clef-energies.fr

Élections Chambres d'agriculture

Un enjeu important



Les élections Chambres d'agriculture se dérouleront au mois de janvier prochain pour une nouvelle mandature de 6 ans. Ce vote pourra s'effectuer en ligne ou par voie postale. Les membres élus des Chambres départementales ou interdépartementales, puis régionales et nationale seront ainsi entièrement renouvelés. L'enjeu de ces élections est important ; elles confèrent à ces instances consulaires une pleine légitimité à représenter les acteurs du monde agricole auprès des Pouvoirs Publics et continuer à contribuer à l'évolution et à la performance des territoires agricoles et de l'Agriculture française. Premier volet explicatif : la composition d'une Chambre d'agriculture. *p.3*

Côte d'Or

› Manifestation à Dijon

Ils disent stop



Nièvre

› Syndicalisme

Christiane Lambert à la rencontre des adhérents nivernais



Yonne

› Betteraves sucrières

Une année plutôt salée



fendt.fr
FENDT
Mother régulation



Démonstration possible

Nouveau Fendt 300 Vario
La polyvalence redéfinie
Nouveau gabarit, nouvelles possibilités
Combinant tous les avantages des Fendt Vario de dernières générations de plus forte puissance, le nouveau 300 Vario stage 4 offre dans toutes les conditions des performances hors pair. Premier tracteur de sa catégorie à répondre aux normes Stage 4, ce nouveau Fendt 300 Vario saura vous faire profiter au quotidien de sa sobriété et de son avance technologique au travers de sa cabine VisioPlus, sa nouvelle motorisation ou encore ses performances hydrauliques inédites.

G. BUCHEZ
Corbigny - Moulins Engilbert - Luzy - Autun
03 86 20 17 38
www.gbuchez.fr
AGCO Your Agriculture Company
FENDT est une marque déposée d'AGCO Corporation
PLUS D'INFOS

METAL CONSTRUCTION
Philippe SIMONNET - Lionel POMMERAY



- Bâtiments Agricoles et Industriels
- Bardage bois/ Bardage métallique
- Panneaux préfabriqués
- Aménagement intérieur
- Panneaux photovoltaïques

Route de Bourgogne - 58000 Saint Eloi
Tel : 03 86 57 24 57 - Port. : 06 76 45 76 48
metal.construction58@gmail.com - www.metalconstruction.fr

Sommaire

Côte-d'Or

04 • Action syndicale: Ils disent stop
05 • Marché fermier: Le rush de Noël
06 • Sanitaire: Sensibiliser les futurs installés
07 • Festivités: Poiseul-la-Ville prend date

Nièvre

08-09 • Syndicalisme: Christiane Lambert à la rencontre des adhérents
10 • Service de remplacement: Une journée à destination des salariés

Yonne

11 • Agribashing: Société et monde agricole : pourquoi cette rupture ?
12 • Agriculture biologique: Multiplier et accompagner les agriculteurs « morvanbios »
13 • Betteraves sucrières: Une année plutôt salée
14 • Réunions cantonales FDSEA: La saison 2018 est lancée !

Région et ailleurs

15 • Safer BFC: La démonstration par l'exemple

Filières

16-17 • Élevage Festival du bœuf: Un nouveau cap de franchi

Infos Services

18-19 • Analyses & Tendances
20-21 • Petites annonces
22-26 • Annonces légales
27 • Vie quotidienne

Terres de Bourgogne
1 rue des Coulots - CS 80075
21110 Bretenière
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 € (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Associés principaux : FDSEA Côte-d'Or ; FDSEA Nièvre ; FDSEA Yonne •
• Gérante et Directrice de publication : Mauricette Besançon •

Rédaction mail : redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein - am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité mail : pub@terres-de-bourgogne.net
• Locale et régionale : Jean-Yves Blondat - mail : pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale : SAS Réussir 75683 Paris Cedex 14 - Tél. 01 49 84 03 30

AgriBourgogne.fr

Commission paritaire des journaux et publication 0521 T 88045 - ISSN : 1969-8232
Dépôt légal : à parution - Tirage moyen par numéro : 6 200 ex.
Prix de l'abonnement annuel : 105 € - Prix au numéro : 2,10 €
Imprimeries : Roto Centre - 348, Rue Marcel Paul, 45770 Saran
Origine du papier : France / Belgique - Taux de fibres recyclées : 91 %
Certification : PEFC/FSC - « Eutrophisation » : P tot 0,01 kg/tonne

Loc'attitude

JA BFC remet le couvert à Bretenière

Le 30 novembre dernier et pour la seconde fois, les JA BFC en partenariat avec la Chambre d'agriculture et le groupe Désie, ont organisé à Bretenière un repas 100 % local.



Apposées sur chaque plat, des affichettes renseignaient les clients sur la nature et l'origine des produits.

Une soixantaine de personnes ont répondu à l'invitation des JA BFC à déguster le repas 100 % local constituant le menu du jour pour le 30 novembre 2018. Au menu donc : un velouté de potiron, travers de porc braisés, flan de panais, yaourt au lait entier et Poire conférence. Si le menu est proposé par le groupe Désie, les produits sont issus des fermes de la région et chaque plat était illustré par une affichette présentant le producteur. Au menu également, un débat, l'objectif étant bel et bien de sensibiliser les élus notamment et les décideurs à la nécessité de miser sur le local pour alimenter la restauration collective.

La route est longue, mais les JA BFC sont tenaces et espèrent bien pouvoir réitérer cette opération à Bretenière une fois par mois. Bien sûr le versant économique ne peut pas être négligé, des produits 100 % locaux nécessitent d'investir un euro de plus dans son repas. Et dans l'ensemble de la restauration hors foyer si le facteur prix est important, la mise en œuvre technique d'une telle évolution pose aussi de nombreuses questions et nécessite des ajustements qui mobiliseront certainement les élus des collectivités territoriales si l'on veut aboutir.

À chaque opération, JA BFC invite des élus (députés, représentants de la Communauté de Commune, des représentants des services de l'État). La volonté étant d'instaurer des débats autour des enjeux socio-économiques de la restauration collective.

Les JA BFC ne manquent pas de remettre le sujet sur la table à chaque occasion.



Une soixantaine de personnes ont découvert les saveurs locales et apprécié l'animation des JA BFC autour de l'approvisionnement local en restauration hors foyer.

AMK

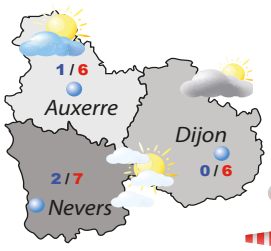
la météo présentée par Dijon Céréales

AGATE météo

Météo de la Bourgogne

Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34€ ttc/min
www.agate-france.com

Vendredi 14 Décembre

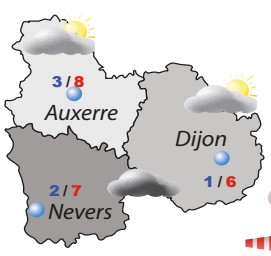


Éclaircies
Le soleil sera bien présent et accompagné de queques nuages de beau temps.

T° mini : 0 à 2°C
T° maxi : 5 à 7°C
Vents : Sud-Ouest 10 km/h

Sainte Odile
Soleil : 08h36 - 16h56
Lune : 13h06 - 23h55

Samedi 15 Décembre

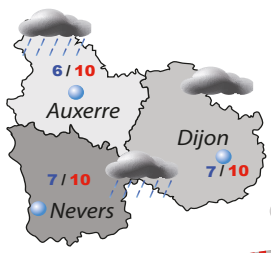


Variable
Un ciel nuageux avec quelques timides éclaircies localement. Les vents souffleront modérément.

T° mini : 2 à 4°C
T° maxi : 6 à 9°C
Vents : Sud 20 km/h

Sainte Ninon
Soleil : 08h36 - 16h56
Lune : 13h29 - N.C.

Dimanche 16 Décembre



Maussade
Ce dimanche se déroulera sous un ciel menaçant et de nombreuses précipitations.

T° mini : 5 à 7°C
T° maxi : 9 à 11°C
Vents : Sud-Ouest 20 km/h

Sainte Alice
Soleil : 08h37 - 16h56
Lune : 13h51 - 00h59

Prévisions à 7 jours

Lundi 17 Décembre au Mercredi 19 Décembre
Un ciel très nuageux avec quelques pluies.
Vents : Sud à 30 km/h
T° mini : 5 à 7°C T° maxi : 12 à 14°C

Du Jeudi 20 Décembre au Dimanche 23 Décembre
Des précipitations sont attendues jeudi et vendredi. Le week-end sera partagé entre passages nuageux et belles éclaircies.
Vents : Sud-Ouest à 40 km/h
T° mini : 5 à 7°C T° maxi : 9 à 11°C

clin d'œil



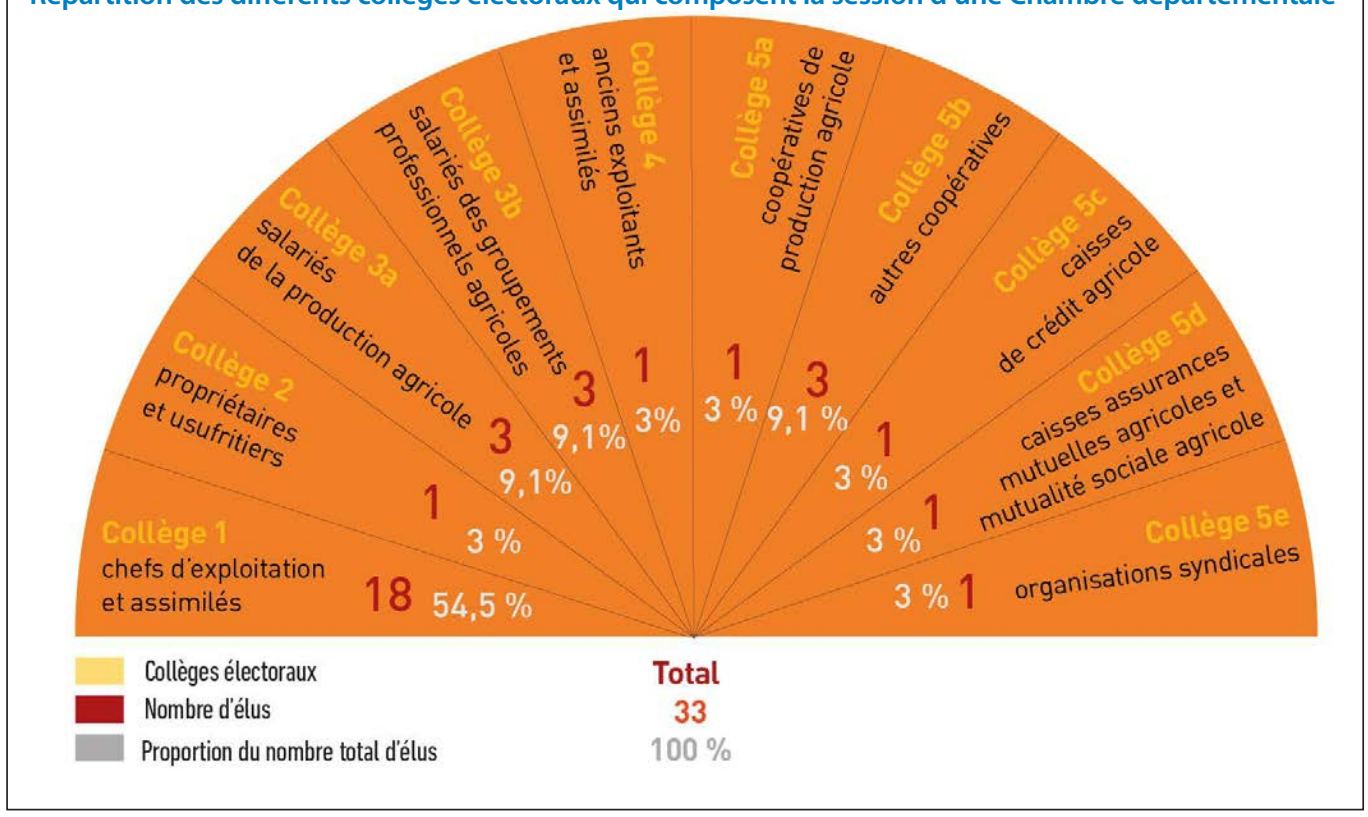
© Acip/Chaunu

Élections Chambres d'agriculture

Comment se composent les Chambres d'agriculture ?

Le pouvoir exécutif des Chambres d'agriculture est issu d'élections professionnelles qui ont lieu tous les six ans. Afin de leur assurer une représentativité incontestable toutes les composantes du monde agricole réparties en collège sont appelées à s'exprimer par un vote en ligne ou par voie postale.

Répartition des différents collèges électoraux qui composent la session d'une Chambre départementale



Répartition des différents collèges électoraux représentant toutes les composantes du monde agricole :

Les élections aux Chambres d'agriculture font partie des élections professionnelles recueillant le plus fort taux de participation. 4 200 professionnels, répartis par collèges représentent ainsi les diverses activités du secteur agricole.

Quelle est la composition d'une Chambre d'agriculture départementale ?

Les Chambres d'agriculture départementales sont composées de 33 membres, élus au suffrage direct pour une durée de 6 ans et répartis dans 10 collèges : 5 collèges individuels et 5 collèges des groupements professionnels agricoles. À cela s'ajoutent le ou les conseillers du CRPF (Centre régional de la propriété forestière), élus par le collège des propriétaires forestiers (élection décalée).

• cinq « collèges individuels » :
- le collège des chefs d'exploitation et assimilés, 18 membres
- le collège des propriétaires et usufruitiers, 1
- le collège des salariés de la production agricole, 3
- le collège des salariés des groupements professionnels agricoles, 3
- le collège des anciens exploitants, 1

• des représentants des cinq « collèges des groupements professionnels agricoles » :
- le collège des coopératives de production agricole (Cuma), 1
- le collège des autres coopératives et Sica, 3
- le collège des caisses de Crédit Agricole, 1
- le collège des caisses d'assurances mutuelles agricoles et des caisses de mutualité sociale agricole, 1
- le collège des organisations syndicales à vocation générale d'exploitants agricoles, 1

Comment se déroulent les élections aux Chambres d'agriculture ?

Au niveau départemental, interdépartemental et Chambre de région
Dès février 2019, les membres élus des différents collèges d'électeurs constituent l'Assemblée plénière des Chambres. Ils élisent le Président qui est le représentant de l'exécutif, ainsi que le Bureau qui peut délibérer et rendre les avis de la Chambre dans l'intervalle des sessions, où seront fixés et débattus les grandes orientations et le suivi ou la mise en œuvre des actions à développer sur le terrain.

Au niveau régional
Les membres des 12 Chambres régionales d'agriculture sont élus, pour le collège des chefs d'exploitation (collège 1), en même temps que les membres des Chambres départementales d'agriculture. Pour les autres collèges, les membres sont élus par leurs pairs sur des listes régionales.
Les membres élisent, lors de la session d'installation, au scrutin secret, le Président et le Bureau. Cette élection aura lieu courant mars.

Au niveau national
Chambres d'agriculture France (APCA) regroupe l'ensemble des présidents des Chambres départementales, interdépartementales, régionales et de région. Les présidents, lors de la session d'installation, qui aura lieu fin mars, élisent le Président de Chambres d'agriculture France ainsi que les membres du conseil d'administration.

Un calendrier bien établi

Avant le 15 décembre 2018	**Clôture définitive des listes électorales**
le 17 décembre 2018 à 12 h 00	**Date limite de dépôt des listes de candidats à la Préfecture**
21 décembre 2018	**Date limite de publication par le Préfet de l'état définitif des candidatures**
10 jours avant la date de clôture	**Envoi du matériel électoral au domicile des électeurs**
31 janvier 2019	**Date de clôture du scrutin**
Au plus tard 8 jours après la date de clôture du scrutin	**Proclamation des résultats**

Le réseau des Chambres d'agriculture en chiffres

- 103 établissements
 - 89 Chambres d'agriculture départementales ou interdépartementales dont 5 en Outre-mer
 - 12 Chambres régionales d'agriculture et 1 Chambre d'agriculture de région
 - 1 établissement national : Chambres d'agriculture France – APCA
- 8 200 collaborateurs
- 4 200 élus

Depuis 2014, adhèrent au réseau par convention de partenariat :
- La Chambre d'agriculture de Nouvelle-Calédonie
- La Chambre d'agriculture et de la Pêche Lagonaire de Polynésie française
- Les Chambres interconsulaires de Wallis-et-Futuna, de Saint-Martin, de Saint-Barthélemy et Saint-Pierre-et-Miquelon.



Action syndicale

Ils disent stop

Une nouvelle action syndicale s'est déroulée ce mercredi pour dénoncer l'agri-bashing. D'autres revendications agricoles ont été mises en avant.

Les JA et la FDSEA de Côte-d'Or ont *« remis ça »* cette semaine profitant, pour se faire entendre, d'un appel national et de la fébrilité actuelle du gouvernement. Plus de cent agriculteurs ont dénoncé le matraquage médiatique permanent autour de l'agriculture française. Après leur action la semaine précédente auprès du Bien public et de France Bleu Bourgogne, les manifestants sont allés rendre une petite visite à France 3. *« À travers leurs reportages à charge ou parfois idéalisés, les médias sont largement responsables de la défiance des Français envers l'agriculture française, alors que celle-ci est l'une des plus sûres au monde, au service d'une alimentation saine, durable, et accessible au plus grand nombre »*, soulignent les deux syndicats côte-d'oriens. *« Nous voulons mener une campagne anti- agribashing »*, indique Antoine Carré, le président des JA21, *« toutefois, nous ne voulons pas rentrer en conflit avec les médias, nous affichons la volonté d'être constructifs avec eux. Nous souhaiterions mettre en place différents types de documentaires parlant positivement de nos métiers, en communiquant sur les actions entreprises dans les domaines de la réduction des produits phytosanitaires, ou encore du bien être animal »*.

Direction la préfecture

Réuni en matinée dans la zone nord de Dijon, le cortège s'est ensuite déplacé Place de la République. *« La consigne était claire : les plateaux et remorques devaient être vides pour n'engendrer aucune dégradation dans la ville »*, poursuit Antoine Carré, *« nous ne voulons pas embêter la population, les manifestations sont assez nombreuses en France ces derniers temps. Tout se passe dans le calme et la bonne humeur. Nous avons discuté avec les passants, nous leur avons fait déguster de la viande en leur expliquant nos problématiques. L'idée était, encore une fois, de communiquer positivement »*. Une délégation de responsables agricoles a été reçue en préfecture en début d'après-midi. Celle-ci était composée d'Antoine Carré, François-Xavier Lévêque, Clément Babouillard (JA), Fabrice Faivre, Jacques de Loisy (FDSEA) et Christophe Richardot (directeur de Dijon Céréales et de l'Alliance BFC). Différentes problématiques ont été exposées lors de cette rencontre (voir encadré). Les discussions ont notamment porté sur les États généraux de l'alimentation, apparaissant de plus en plus comme un échec sanglant pour le monde agricole. *« Les contraintes pour les agriculteurs ne font qu'avancer. En revanche, il n'y a aucune avancée sur ce qui est censé apporter du revenu aux exploitants. Cela ne peut pas aller »*, déplore Antoine Carré, *« nous avions sollicité Dijon Céréales pour cette action. Les EGA, et notamment son volet 2 avec la séparation de la vente et du conseil, inquiète les coopératives et les négoces. La Chambre d'agriculture était également représentée mercredi, nous portons une liste commune FDSEA/JA/Chambre aux prochaines élections et les problèmes abordés ce jour concernent toute la filière »*.

AG



Le rendez-vous était donné à Dijon nord, devant les locaux de France 3.



Les drapeaux FDSEA/JA se sont parfois hissés très haut, dans le ciel dijonnais.



L'action syndicale a pris la direction de la préfecture en début d'après-midi, plusieurs responsables ont transmis les revendications agricoles à cette occasion.



Dernières consignes avant le déplacement vers la place de la République.





Halte et restauration au centre-ville de Dijon à la mi-journée. Des tracts ont été distribués à cette occasion, les passants ont pu déguster de la bonne viande locale cuisinée sur place.

Parmi les revendications

États généraux de l'alimentation : « Les prix, c'est maintenant », insistent les JA et la FDSEA. L'ordonnance pour la hausse du seuil de revente à perte et l'encadrement des promotions en valeur doit être appliquée dès le 1er janvier, afin d'éviter de « véritables braderies de produits agricoles » en janvier et février. L'encadrement des promotions en volumes doit intervenir dès le 1er mars. L'ordonnance sur le prix abusivement bas doit être mis en œuvre le plus rapidement possible avec une écriture conforme aux demandes syndicales.
Fiscalité punitive : les JA et la FDSEA dénoncent l'inscription de l'augmentation de la redevance pour pollution diffuse dans Écophyto 2 + « Ce n'est pas à coups de charges supplémentaires que l'agriculture pourra s'engager dans la transition écologique », communiquent les deux syndicats.
À cette augmentation s'ajoute l'interdiction au 1er janvier 2019, par la loi Égalim, de toute remise, rabais, ristourne sur les phytos et les biocides, la séparation totale de la vente et du conseil (envisagée dans le projet d'ordonnance) et la pérennisation du dispositif des certificats d'économie de produits phytosanitaires (CEPP), sans possibilité de le mettre en œuvre.

Marché fermier

Le rush de Noël

Sylvain Tscherter participait la semaine dernière au marché du Conseil départemental.



Le producteur de Veuxhaulles-sur-Aube a vendu de nombreux produits à base de truites.

Un marché de Noël de produits 100 % fermiers s'est tenu dans les jardins du Département les 6 et 7 décembre à Dijon, en présence d'une dizaine de producteurs côte-d'oriens. Le Gaec des Truites de l'Aube était de la partie et participait pour la troisième fois à ce rendez-vous instauré par François Sauvadet, désireux comme à son habitude de mettre en avant les producteurs locaux. Les très bons produits à base de truites de Sylvain Tscherter (truites fumées, rillettes et œufs de saumons de fontaine venant tout juste d'arriver) ont rencontré un très grand succès, comme à l'heure habitude à cette période de l'année. *«Les échanges avec la clientèle en plein centre-ville de Dijon sont une aubaine pour nous, surtout à l'approche des fêtes de Noël et du jour de l'an»*, indique le producteur du Châtillonnais.

Disponibilité toute l'année

La ferme piscicole de Sylvain Tscherter et Serge Nussbaum dénombre environ 300 000 poissons, dont 100 000 alevins qui seront à déguster dans trois ans. *«L'autre partie représente des poissons de toutes les tailles, de 10 grammes à deux kilogrammes. Les truites sont très majoritaires, environ 95 %. Les saumons de fontaine complètent la liste»*, précise Sylvain Tscherter. Le Gaec des Truites de l'Aube transforme l'intégralité de sa production. Celle-ci est disponible toute l'année dans plusieurs magasins de producteurs du département, mais aussi au drive fermier de Dijon et dans plusieurs épiceries fines et restaurants. *«Nous effectuons environ 70 sorties par an sur des marchés, dont celui-ci qui fait partie des plus intéressants en termes de chiffre d'affaires»*, ajoute Sylvain Tscherter. La ferme de Veuxhaulles-sur-Aube ouvre ses portes au public et propose même un parcours de pêche, avec cannes et appâts, qui permet aux visiteurs de taquiner la truite et de repartir avec le poisson fraîchement pêché. Pour tout renseignement, appeler le 03 80 93 52 58 ou écrire sur truites-de-laube@wanadoo.fr

AG

Retour au centre-ville

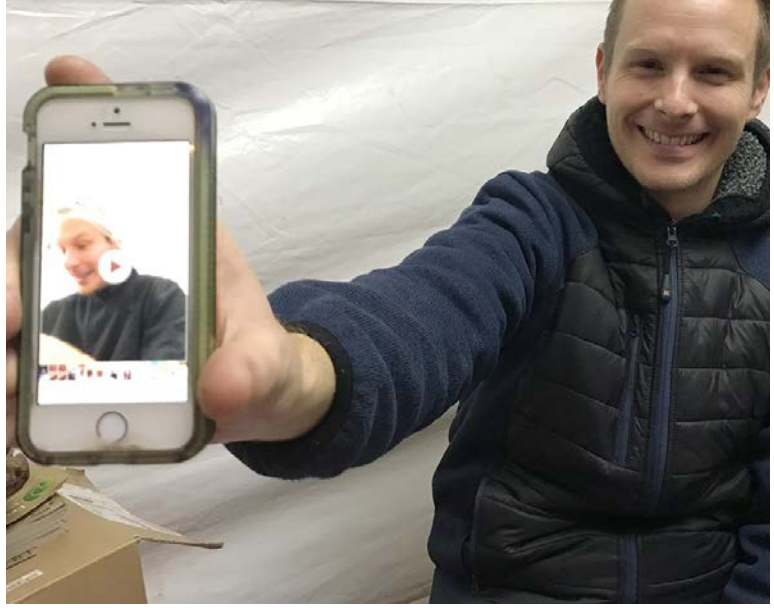


Le réseau Bienvenue à la ferme organise un marché de Noël samedi 15 décembre de 10 heures à 18 heures, Place François Rude à Dijon. Sylvain Tscherter sera à nouveau présent avec ses délicieuses truites. Les visiteurs pourront également se procurer du foie gras, des bûches glacées, du crémant, des sapins et bien d'autres produits 100 % fermiers. Renseignements : page Facebook *«Bienvenue à la ferme en Côte-d'Or»*.

Facebook

Ça s'appelle un buzz

La vidéo d'un éleveur côte-d'orien, publiée dans le contexte de la manifestation des gilets jaunes, a été vue plusieurs millions de fois en seulement quelques heures.


Bruce Duvic, héliciculteur à Diénay, ne s'attendait pas à une telle audience.

Éleveur d'escargots près d'Is-sur-Tille, Bruce Duvic a tenu à montrer, à sa façon, sa solidarité envers le mouvement de colère des gilets jaunes.

Le 29 novembre, l'adhérent de Bienvenue à la ferme et de l'École en herbe a publié une vidéo de près de quatre minutes sur sa page Facebook, invitant les chefs d'entreprise à *«manifester»* d'une manière bien précise en suspendant le versement de la TVA au mois de décembre. La vidéo a été vue plus de deux millions de fois en moins de 24 heures. Quatre jours plus tard, l'enregistrement dépassait les six millions de vues, pour plus de 13 000 commentaires et 270 000 partages pour sa publication originale. Dans son intervention, le Côte-d'orien de 38 ans, installé en 2017 à Diénay, assure qu'il ne paiera qu'un euro symbolique de TVA en cette fin d'année : *«Je paierai quelque chose pour montrer que je ne suis pas hostile à cette taxe, mais pas l'intégralité, au risque de devoir payer 10 % de pénalité. Je considère notre gouvernement comme un paquebot qui ne prend pas du tout la bonne direction. Je paierai l'intégralité de la TVA quand nous aurons changé de pilote ! Notre commandant de bord fait n'importe quoi. Face à cette insurrection citoyenne, j'invite mes collègues chefs d'entreprise à faire comme moi, nous serons entendus si nous sommes nombreux dans la démarche. Nous ne pouvons pas tous descendre dans la rue, c'est une façon de manifester»*. Bruce Duvic exige notamment une justice fiscale, invitant le gouvernement à récupérer les *«100 milliards d'évasion»*.

AG



Sanitaire

Sensibiliser les futurs installés

C'est une nouveauté : le GDS 21 intervient désormais dans les établissements agricoles. Une première journée s'est déroulée le 4 décembre au lycée La Barotte.



Alexandre Desjours, pareur à Farago, est intervenu devant des jeunes de BPREA, Bac pro CGEA et BTS Acse 2ème année.

Élu président du GDS de Côte-d'Or au printemps dernier, Jean-Luc Chevalier avait aussitôt annoncé son intention de faire intervenir des techniciens dans les établissements d'enseignement agricole. L'objectif : expliquer l'importance du sanitaire aux futurs jeunes éleveurs. *«Beaucoup trop de lacunes sont à déplorer chez les nouveaux installés. S'agrandir pour réussir n'est pas un modèle à vendre. Il faut avant tout maîtriser ses effectifs, regarder le bilan fourrager et faire de la qualité pour valoriser au mieux ses animaux»*, soulignait Jean-Luc Chevalier dans nos colonnes, il y a quelques mois. La démarche a pris forme la semaine dernière à Châtillon-sur-Seine, avec les interventions de la technicienne Virginie Pabiou et du pareur Alexandre Desjours au lycée La Barotte. *«Des courriers ont été envoyés aux écoles, Châtillon-sur-Seine a été le premier à nous répondre»*, indique Virginie Pabiou. Une présentation du GDS, de son fonctionnement et de ses actions menées dans le monde de l'élevage était proposée lors d'une matinée en salle. Une démonstration de parage était réalisée l'après-midi dans l'exploitation du lycée, comptant un troupeau de vaches brunes. *«L'idée est de sensibiliser les jeunes aux questions sanitaires avant même leur installation. Il nous paraît important que ces derniers aient déjà un minimum de notions avant d'arriver sur une ferme, c'est un peu du préventif»*, mentionne la technicienne, *«cette démarche s'inscrit dans le temps, nous comptons bien revenir ici l'an prochain, avec une partie technique sans doute différente. Pour les autres établissements invités à rentrer dans la démarche, nous attendons leur réponse»*.

AG

Témoignage

«Une journée très enrichissante»



Clément Mairet, élève de Terminale CGEA productions animales à La Barotte, a particulièrement apprécié les échanges de cette journée. Résidant à Cestres près de Saint-Seine-l'Abbaye, le jeune homme de 17 ans envisage de s'installer dans une ferme laitière d'ici quelques années et livre ici ses impressions : *«Je compte bien, à terme, m'installer sur la ferme de mes oncles après un BTS Acse et sans doute plusieurs années en tant que salarié. Cette journée était très enrichissante. Le GDS n'est pas forcément bien connu de tous les jeunes, son utilité a bien été mise en avant aujourd'hui. Nous avons appris beaucoup de choses. Le GDS est au service des éleveurs, il les conseille sur toutes les questions sanitaires. Celles-ci représentent un domaine très important dans le monde de l'élevage, il ne faut surtout pas les négliger. Nous avons tous bien compris que la santé de l'animal est un critère essentiel dans la production et donc, dans la rentabilité de la ferme. Sans ça, des problèmes de reproduction et d'alimentation se multiplient. Le parage, personnellement, je connaissais que très peu la technique présentée. Un petit pépin au pied peut engendrer bien des problèmes et il faut s'en occuper, si possible en amont».*

Charolais

Bravo Arconcey



Un concours de dessins sous le thème de « La vache dans tous ses états » était proposé aux jeunes scolaires lors du dernier concours de reproducteurs de l'Auxois sud, à Créancey. La remise du premier prix s'est déroulée début décembre en présence d'Éric Bize, président du comice agricole de Pouilly-en-Auxois, Marc Frot, président de la commission agricole du Conseil départemental, de plusieurs JA du canton et de membres du comice local. La victoire est revenue aux jeunes d'Arconcey, qui ont devancé leurs homologues de Commarin, Marcilly-Ogny, Mont-Saint-Jean et deux groupes de Pouilly-en-Auxois. Les classes seront prochainement invitées à découvrir une ferme voisine.



Crédit Agricole

Médaillés et retraités à l'honneur



La cérémonie annuelle de remise des médailles du travail et des départs en retraite du Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne s'est déroulée le 4 décembre à Dijon, en présence de Jacques Kermarrec, (directeur général), Philippe Carpentier (directeur général adjoint) et Patrick Sgro (directeur des ressources humaines et de la communication). **Médaille Grand or (40 années de travail):** Christophe Andriot, Pascal Balducci, Marie-Odile Barbarin, Sylvie Berger, étienne Bergère, Odile Blaise, Philippe Boisseau, Agnès Bret, Marie-Claude Dortel, Frédéric Fauconnier, Rémy Favelier, Philippe Gossmann, Thierry Grosjean, Jacqueline Guiot, élisabeth Lecland, Patrice Liebelin, Geneviève Mace, Laurette Monot, Pascale Moreau, Christiane Pagani, Guy Rebourseau. **Médaille or (35 années) :** Frédéric Archambeaud, Patrick Bornot, Nicole Chevalier, Christian Colombat, Sylvie Couthier, Véronique Dallator, Catherine Devif, Patrick Doyen, Dominique Lenief, Pascale Liebault, Pierre Madinier, Sylvie Martin, Isabelle Messer, Michèle Pelletier, Gilbert Puyravaud, Thierry Ronsse, Marie-France Straub, Jean-Luc Vangheesdaele, Thibault Wauquier. **Médaille vermeil (30 années) :** Christine Bogard, Murielle Bouhin, Nathalie Brunet, Ludovic Delorme, Valérie Desclerc, Françoise Doinet, Frédéric Gaudin, Philippe Gauthier, Véronique Jacquin, Bruno Landrin, François Lauriot, Philippe Leblond, Frédéric Pépin, Frédéric Reigney, Jean-Philippe Renard, Thierry Tomasini. **Médaille argent (20 années) :** Agnès Cotte, Sylvie Grangey, Eddie Gérard, Olivier Ledoux, Olivier Ligeron, Claire Lorichon, Damien Morizot, Stéphanie Morizot, Caroline Ruttinger, Bérangère Thibert, Aurore Viera. **Retraités :** Marie-France Aubertin, Pascal Balducci, Agnès Bret, Chantal Boisseau, Anne-Claudine Catrin, Arnaud de Guillebon, Marie-Claude Dortel, Dany Dubois, Rémy Favelier, Patrick Fry, Pascal Godon, Thierry Grosjean, édith Henry, Dominique Jacob, élisabeth Lecland, Martine Leote, Pascale Liebault, Geneviève Mace, Philippe Maréchal, Jean-Marie Michelin, Bernard Monceaux, Laurette Monot, Claude Petit, Roland Picot, Corinne Sampere, Pascale Zerbini.

Festivités

Poiseul-la-Ville prend date

Les Jeunes agriculteurs d'Aignay-Baigneux organiseront la prochaine fête de l'agriculture.



Cyril Bret, exploitant à Bure-les-Templiers, évoque l'évènement de l'été prochain.

Sur leur page Facebook, les Jeunes agriculteurs de Côte-d'Or laissaient entendre depuis plusieurs semaines qu'un *«gros coup»* se préparait et que l'annonce d'une *«grosse opération»* était imminente. On en sait davantage aujourd'hui : la fête de l'agriculture 2019 sera organisée par le canton d'Aignay/Baigneux le 1er septembre à Poiseul-la-Ville, le long de la route départementale 971. Ce rendez-vous sera couplé à un nouveau Festiv'Agri : cette grande soirée musicale des JA locaux se tiendra la veille, samedi 31 août, sur le même site de la fête. *«L'idée d'organiser cette double manifestation est née il y a presque deux ans. Nous avons commencé d'en parler au lendemain de notre dernier Festiv'Agri»*, indique Cyril Bret, 27 ans, président du canton d'Aignay/Baigneux et salarié agricole sur la ferme familiale à Bure-les-Templiers.

Jamais deux sans trois

Les festivités se dérouleront autour d'un bâtiment de stockage de fourrages, à 200 mètres du site de la fête départementale 2010 qu'Aignay/Baigneux avait organisée. *«Il s'agira en réalité de notre troisième fête de l'agriculture, puisque notre canton l'avait déjà accueillie dans les années 1990. L'idée de se baser à l'intérieur et autour d'un bâtiment est essentielle pour se parer à d'éventuelles précipitations le jour J, notamment celui du concert»*, fait remarquer Cyril Bret.



Belle mascotte ! Avec des métaux de récupération et le savoir-faire d'un artisan du Châtillonnais, les JA ont fait construire une vache en acier. Cette « statue » a été montée sur un châssis de remorque de voiture et sera exposée sur les différentes manifestations de la région pour assurer la promotion de la fête départementale.

Animations en réflexion

L'équipe cantonale d'Aignay/Baigneux compte actuellement 23 adhérents et commence de tracer les grandes lignes de la manifestation. *«Nous nous sommes déjà réunis plusieurs fois et nous en parlons déjà régulièrement entre nous. Nous savons qu'il y aura beaucoup de travail, nous allons avoir besoin de recruter des forces vives ! Mais je ne me fais aucun souci car notre équipe est soudée et très motivée»*, souligne le président JA. Celui-ci annonce d'ores et déjà l'organisation d'un traditionnel moiss'bat cross : *«cela me paraît incontournable, au vu du succès rencontré par cette animation à chaque édition. Nous réfléchissons aussi à l'organisation d'un concours d'animaux d'élevages. Rien n'est encore calé. Un grand marché de producteurs est aussi prévu, nous avons pas mal de connaissances dans le secteur, c'est un avantage certain pour montrer la richesse de notre agriculture aux visiteurs. Pour l'animation phare, nous réfléchissons sur ce que nous pourrons proposer le jour de la fête. Du saut à l'élastique avait été proposé il y a huit ans, cela avait beaucoup plu. L'identité des artistes qui viendront chanter au Festiv'Agri n'est pas encore connue à ce jour»*. Poiseul-la-Ville succédera donc à Arnay-le-Duc dans l'organisation de la fête départementale. Pour rappel, l'édition 2018 initialement prévue à Dijon n'avait pas eu lieu.

Suivez l'actualité des JA sur leur page Facebook : *«Jeunes Agriculteurs Aignay-baigneux»*.

AG

▸ Formations

08/01/19 – Creancey - Favoriser les équilibres microbiens
Contact : Marie-Claude Guerrier, CA21 - 03 80 90 68 76 - marie-claude.guerrier@cote-dor.chambagri.fr

09/01/19 - Créancey - Agir sur la biocompatibilité de l'eau
Contact : Marie-Claude Guerrier, CA21 - 03 80 90 68 76 - marie-claude.guerrier@cote-dor.chambagri.fr

Du 11/01 au 13/05/19 - Dressage du chien de troupeau - initiation
Contact : Aurore Gerard - CA21 – 03 80 90 68 72

15/01 et 05/02/19 - Insémination par l'éleveur
Contact : Marie-Claude Guerrier, CA21 - 03 80 90 68 76 - marie-claude.guerrier@cote-dor.chambagri.fr

17/01/2019 - Boîterie / parage
Contact : Jean-François Dessolin - Alyse- 03 80 68 67 10





TERRES DE BOURGOGNE - N° 1506
VENDREDI 14 DÉCEMBRE 2018

Syndicalisme

Christiane Lambert à la rencontre des

La présidente de la FNSEA Christiane Lambert était en visite dans le département vendredi 7 et samedi 8 décembre. Un programme chargé qui lui a permis de recueillir les problématiques nivernaises du moment. Sa venue s'inscrit aussi dans le cadre de la campagne aux élections à la Chambre d'agriculture. Retour sur ces deux journées syndicales intenses.

« Ne nous laissons plus faire, relevons la tête »

Le meeting syndical organisé sur l'exploitation des Blandin à Saint Péreuse a été le point d'orgue de la visite de Christiane Lambert dans la Nièvre. Juchée sur une botte de paille et micro en main, la présidente de la FNSEA a déroulé les avancées syndicales obtenues ces derniers jours. Une centaine de personnes avait fait le déplacement pour l'occasion.

L'intervention a débuté par ce qui fait l'actualité brûlante du moment, la mobilisation des gilets jaunes. Christiane Lambert a coupé court d'entrée à toute rumeur de ralliement. *« Dans l'agriculture nous avons des organisations reconnues avec des représentants désignés. Lorsqu'on appelle à la mobilisation nous fixons à l'avance une heure de début et de fin. C'est la raison pour laquelle, la FNSEA n'ira pas manifester aux côtés des gilets jaunes. Nous préférons aller à la rencontre de nos parlementaires. C'est un triste spectacle que nous voyons là. Certains voulaient imaginer une démocratie directe qui témoigne d'elle-même qu'elle ne marche pas. Mais si le gouvernement continue à contourner les syndicats, il s'expose à des lendemains difficiles. Il nous faut plus de reconnaissance de sa part, et non plus être considérés comme des ralentisseurs de réformes. Le syndicalisme est là aussi pour accompagner ceux qui foncent mais ceux aussi qui décrochent. Qui mieux que le syndicalisme et les services de la Chambre d'agriculture pour accompagner tous ces publics ? J'ai dit au Président de la République lors de ma première rencontre à l'Élysée, vous ne pourrez pas transformer l'agriculture sans vous appuyer sur les corps intermédiaires. Il a préféré y aller en direct et malheureusement aujourd'hui nous sommes en panne le pied sur le frein ».*

> "Oui, plus vert, c'est plus cher !"

« La pression va porter ses fruits »

C'est l'un des sujets le plus développé par Christiane Lambert, la loi Agriculture et Alimentation (Égalim). Cette dernière a été adoptée en octobre dernier, mais il restait encore à faire valider les ordonnances pour que cette loi puisse entrer en vigueur. Ces derniers jours la FNSEA a mis la pression au gouvernement car ce dernier avait l'intention de reporter l'adoption des ordonnances en raison de la mobilisation des gilets jaune. *« J'entends parfaitement les revendications portées, mais pourquoi faudrait-il encore une fois que l'on baisse la garde sur les prix ? Nous ne sommes pas d'accord ! Depuis deux ans nous portons à la FNSEA/JA la construction du prix en marche avant. Il faut donc que la loi Égalim s'applique »* estime la présidente de la FNSEA avant de poursuivre sur les bénéfices de cette loi. *« L'agriculture est challengée. Les Français expriment de nouvelles attentes qui nous bousculent. Ces dernières sont des opportunités de marché si nous savons les saisir. C'est rassurant de voir que les consommateurs sont prêts à payer plus cher pour la qualité. L'exemple de " C'est qui le patron " en est la parfaite illustration. La référence producteur est devenue 0,39 €, et référence rayon 0,99 €. Si les Français achètent plus de bio et plus de signes de qualité nous devons être capables d'y répondre. À condition que les prix viennent en retour, car oui plus vert, c'est plus cher, mais on ne peut pas faire plus vert lorsqu'on est dans le rouge ! Désormais nous avons obtenu que les ordonnances qui encadrent le seuil de revente à perte soient signées et opérationnelles au 1er janvier 2019 ».*



De gauche à droite : Cédric Bernier, président des JA 58, Stéphane Aurousseau, président de la FDSEA 58 et Christiane Lambert, présidente de la FNSEA.

> "On ne peut pas faire plus vert lorsqu'on est dans le rouge !"

« La transition écologique nous coûte ! »

L'écologie est un des sujets majeurs de notre société et la FNSEA souhaite s'y engager également. Mais pour Christiane Lambert cette transformation se fait à marche forcée, encore une fois au détriment de l'agriculteur. *« Savez-vous que la taxe sur la pollution diffuse nous coûte chaque année 140 millions d'euros. Il est d'ailleurs prévu une augmentation de cette redevance de 50 millions d'euros. Nous sommes une nouvelle fois pénalisés ».*

Pour la présidente, toutes ces discussions ont débouché sur des avancées syndicales fortes. *« Nous avons obtenu une épargne de précaution pour les agriculteurs. C'est la possibilité d'optimiser fiscalement lorsque tout va bien, sans cotisations et sans impôts. Vous avez donc la possibilité de mettre de l'argent de côté mais aussi un stock fourrager ou du vin dans la limite de 40 000 euros par an».* Autre avancé, c'est la détaxation du GNR, le carburant agricole. *« Nous avons obtenu aussi récemment l'interdiction d'importation d'animaux ou végétaux qui ne respectent pas les mêmes règles de production que nos standards européens. Très bien, c'est signé, mais on commence quand ? Enfin, je signale que nous avons mené une expertise juridique sur la publication de l'ONG Greenpeace concernant les fermes soi-disant usines. Nous souhaitons voir si cette carte a bien respecté la nouvelle réglementation de la RGPD sur la protection des données personnelles ».* D'autres organisations syndicales ont par ailleurs soutenu l'initiative de l'ONG. *« Avançons ensemble, les pieds sur terre et la victoire sera au bout en rouge et vert ! »* a conclu Christiane Lambert sous les applaudissements.

Théophile Mercier



Une centaine de personnes est venue assister au discours de Christiane Lambert.



Christiane Lambert entourée des candidats aux élections à la chambre d'agriculture.

adhérents

Une première étape viticole

La visite nivernaise de Christiane Lambert a débuté le vendredi matin sur l'exploitation de Christophe Bonnard viticulteur à Saint Andelain.


De gauche à droite : Christiane Lambert, Stéphane Aurousseau et Christophe Bonnard le vigneron.

Le *« Lambert Tour »* (expression utilisée durant le week-end par Stéphane Aurousseau le président de la FDSEA 58) a débuté le vendredi matin à Saint Andelain sur l'exploitation viticole de Christophe Bonnard. Ce viticulteur installé depuis 1985 possède 10 hectares en appellation Pouilly Fumé sur le domaine de Congy. Il exploite également 360 hectares de céréales dont 160 en association avec l'un de ses amis à Mesves-sur-Loire.

Il a profité de la venue de Christiane Lambert pour lui faire part de sa préoccupation concernant les dernières dispositions liées aux produits phytosanitaires. *« La nouvelle réglementation voudrait nous imposer une distance plus importante lorsqu'on utilise nos intrants à proximité des habitations. Cette mesure est contre productive car elle condamne nos petites exploitations. Nos vignes sont historiquement situées dans les villages. Nous craignons la disparition de nos exploitations »* a-t-il expliqué à Christiane Lambert. *« Nous sommes dans le tsunami total sur ce sujet. Le gouvernement n'a pas intégré les contraintes à long terme des exploitants. C'est pour cette raison qu'à la FNSEA nous avons lancé le contrat de solutions dans lequel 40 partenaires se sont associés pour écrire 36 fiches qui proposent des alternatives à cette nouvelle réglementation. L'idée c'est de dire, pas d'interdiction sans solution »* a martelé Christiane Lambert. Elle a invité les adhérents présents le matin à ne pas baisser les bras. *« Il y a un durcissement de la réglementation, mais nous pouvons encore avoir un poids dans la discussion puisque le Parlement doit adopter définitivement le 21 décembre prochain le nouveau projet loi de finance 2019. Dans la balance, il y a l'augmentation de la taxe sur les produits phytosanitaires de 70 %. À la FNSEA nous estimons que cette fiscalité est trop punitive »* a tranché la présidente.

L'enjeu de l'étiquetage des bouteilles

L'autre sujet majeur concerne l'étiquetage des bouteilles. *« Certains voudraient transformer le slogan « l'abus d'alcool est dangereux pour la santé'' par ''l'alcool est dangereux pour la santé''. Il a une confusion entre la consommation occasionnelle de l'alcool et sa dangerosité. Le vin est d'ailleurs systématiquement pointé du doigt dans les campagnes de prévention »* fustige Christophe Bonnard. *« Les attaques anti-vin sont moins importantes mais elles sont sournoises »* souligne Christiane Lambert. *« Pour l'administration, le logo de la femme enceinte présent sur les contres-étiquettes ne serait pas assez gros. Comme si ces dernières avaient besoin de nous »* a poursuivi Christophe Bonnard. Ce dernier s'est dit ravi de sa rencontre avec la présidente de la FNSEA. *« C'est très bien de pouvoir échanger directement avec des responsables syndicaux de ce niveau. Il faut désormais que Christiane Lambert puisse faire remonter nos revendications en haut lieux »* a-t-il confié en conclusion.

THÉOPHILE MERCIER

« Une exploitation très bien tenue »

La troisième et dernière étape du «*Lambert tour*» a conduit la présidente Christiane Lambert au Gaec de la Cour à Champlemy. Une matinée d'échange qui lui a permis de découvrir une exploitation porcine.


De gauche à droite : Christiane Lambert, Stéphane Aurousseau et Christophe Bonnard le vigneron.

C'est dans une ambiance conviviale que s'est conclue la visite de la présidente de la FNSEA Christiane Lambert. Elle a été accueillie au Gaec de la Cour. Une exploitation composée de quatre sites : La Ferrière, les Plots, la Cour et Guipy. Trois personnes font tourner quotidiennement la société : Hubert et Denis Morel mais aussi Stanislas Cailloux. A eux trois, ils gèrent 480 hectares et 120 truies. Après un rapide historique sur la composition du Gaec, Denis Morel a présenté l'élevage porcin. *« Une activité qui a débuté en 1983 avec le bâtiment auto-construit. En 87, nous avons racheté la ferme située à la Ferrière pour augmenter le cheptel à 80 truies et y installer le post-sevrage. Dans les années 2000, nous passons à 120 truies et nous installons la partie naissance. Et c'est à partir de 2008, que nous sommes passés à l'engraissement. La particularité, c'est que notre salle d'engraissement est à l'étage. Le paillage est lui placé au sous-sol sous la caillebotis. Aujourd'hui, nous avons 5 salles d'engraissement comprenant 6 cases de 28 porcs. Les cochons sont nourris 6 fois par jours avec des repas espacés de 10mn chacun. Ainsi nous arrivons à nourrir nos bêtes en 30 mn »* explique t-il en détails. Hormis pour les porcelets premier âge, 100% de l'alimentation provient de la ferme. 500 à 600 tonnes de céréales sont ainsi produites chaque année. Cette diversification permet de garantir 50% du chiffre d'affaire de l'entreprise. Le reste étant issus du résultat de rendement des cultures. Christiane Lambert, elle-même éleveuse de porcs dans le Maine-et-Loire a apprécié la présentation. *« J'ai pu découvrir un système d'engraissement que je ne connaissais pas. Ces visites d'exploitations servent aussi à découvrir la diversité des systèmes de nos adhérents »* a t-elle déclaré. Avant de partir, la présidente a souhaité bonne chance pour la campagne. *« N'oubliez pas d'aller voter et de choisir la bonne couleur. Il faut absolument faire augmenter le taux de participation afin de crédibiliser encore un peu plus notre action »* a t-elle conclu avant de se diriger vers Nevers où l'attendait son train.

THÉOPHILE MERCIER


Denis Morel a présenté l'élevage porcins de l'exploitation.

▸Agenda

20/12 Rallye

La Chambre d'Agriculture organise le jeudi 20 décembre une journée technique sur le thème *«Itinéraires innovants de repousse des broutards avec des fourrages de bonne qualité»*
RDV au Gaec des Charmilles lieu dit Domaine de la Vrille 58130 Poiseux à partir de 14h.
L'après-midi permettra de répondre aux questions suivantes : Quelle organisation au pâturage et quelles sont les pratiques sanitaires jusqu'au sevrage des veaux ? Mais également quels sont les repères sur la conduite alimentaire en lien avec les objectifs de production du sevrage à la mise en marché ?
Renseignements, Christophe Dagouneau : 06 33 63 91 32

15/12 Jugement de bétails

Les JA du canton de Corbigny organisent le concours de jugement de bétail le samedi 15 décembre. RDV à 14 à l'EARL Bruno Camuzat au lieu-dit *«l'Huis Beau -Pied»* 58149 Mhère
Renseignements auprès de Romain Lorré : 06 48 75 27 34

15/12 Jugement de bétails

Les JA du canton de Chateau-Chinon organisent leur concours de jugement de bétail le samedi 15 décembre chez Michel Pauchard, les Francorts, 58 370 Glux en Glenne. Entrée Gratuite.
Repas Tartiflette dès 20h30.
Tarifs : 12 euros.
Réservations : 06 31 11 21 64 .

24-31/12 Fermeture du GDS

En raison des fêtes de fin d'année, le GDS ferme ses portes les lundi 24 et 31 décembre.

Terres de Bourgogne



Retrouvez tous nos dossiers
www.agribourgogne.fr/dossier

Service de remplacement

Une journée à destination des salariés

Le vendredi 16 novembre a eu lieu la première journée annuelle des salariés du service de remplacement. Cette journée a été l'occasion pour les différents salariés CDI et CDD de se rencontrer, d'échanger et de partager leurs expériences respectives. Une journée qui sera amenée à se réitérer les années suivantes.



Pierre-Marie Josephe-François de la MSA et les salariés du SR chez M. Doudeau à Pougny.

Le but de cette journée était de fédérer les salariés du service de remplacement autour de celui-ci. En effet, beaucoup de salariés qui travaillent sur des missions de remplacement ne connaissent pas forcément le fonctionnement du service et ne se sentent pas appartenir au SR. Cette journée a réuni 6 salariés du SR dont 3 salariés en CDD et 3 autres en CDI. Grâce à cette réunion, ils ont pu échanger sur leurs différentes expériences ainsi que sur les problématiques qu'ils ont pu rencontrer… De plus, les salariés ont pu dialoguer avec les autres responsables de secteur du SR afin de faire connaissance. La journée s'est divisée en trois temps, une matinée d'échange sur l'exploitation de M. Doudeau à Pougny avec une intervention de Pierre-Marie Josephe-François de la MSA qui nous a rappelé quelques règles de sécurité lorsqu'on manipule des bovins. Les salariés sont repartis, entre autres, avec plusieurs techniques pour réaliser eux-mêmes des licols rapidement et en toute sécurité. Ensuite, nous sommes allés nous réchauffer à la ferme du Mont à Châteauneuf-Val de Bargis autour d'une table conviviale et d'un bon repas. Enfin, nous avons fini l'après-midi chez Julie Nérot, aux caves Nérot à Saint-Père. Nous avons pu visiter la cave, et s'en est suivie une dégustation de la production pour bien finir la journée.
Le président du SR Ludovic Guyard tenait tout particulièrement à cet échange pour consolider les liens entre les salariés et le service rappelant la difficulté pour les responsables de secteur à trouver des agents de remplacement sur le département. *«Pour nous toute la difficulté réside dans l'urgence des situations en cas de maladie ou d'accident d'un adhérent et dans la visibilité sur le long terme pour proposer un contrat aux salariés»*.
Pour répondre à cette problématique, nous envisageons de mettre en place les contrats intermittents et renforcer le partenariat avec le Groupement d'Employeur GED Agri 'rural Nièvre. Toutes ces réflexions sont également menées en région, et notamment les 22 et 23 novembre 2018 lors d'un séminaire dans le Jura portant essentiellement sur ces problématiques de recrutement.

AMANDINE BEAUDOIN

AVANCONS ENSEMBLE LES PIEDS SUR TERRE

fdsea 58 + Jeunes Agriculteurs Nièvre

Paroles de candidats

Romaric Gobillot, 39 ans est polyculteur éleveur depuis 21 ans sur la commune de Asnois. Il réalise chaque année 80 vêlages et exploite 80 hectares de cultures. Parallèlement à son activité, il est actif dans plusieurs organisations professionnelles. Il est secrétaire générale de la FDSEA, administrateur de la FNB et représentant pour la viande bovine à Interbev. Depuis quelques mois, il est aussi président de l'association Avenir Territoire Élevage qui milite pour le maintien de l'abattoir de Corbigny. Pour ces élections à la Chambre d'agriculture, il se présente dans le Collège n° 1 Chefs d'exploitation et assimilés. Il nous livre en quelques lignes sa vision de l'agriculture.



L'agriculture : une contribution essentielle à la société !

« *Dans la vie on a tous besoin d'un médecin, d'un architecte, d'un avocat… mais tous les jours et trois fois par jour on a besoin d'un agriculteur !»* L'agriculture nourrit les femmes et les hommes, avec un niveau de qualité et de traçabilité inégalé. Le *«manger français»* rassure les consommateurs sur la traçabilité, la qualité et la rigueur des agriculteurs. Nous pouvons être fiers de nos produits.
L'agriculture constitue également un secteur important dans l'économie nationale, elle contribue directement à la création et au maintien des emplois dans le monde rural, ainsi qu'à l'équilibre du territoire. De façon indirecte aussi, la modernisation des exploitations, l'insertion dans l'économie marchande, les changements des formes de distribution et la demande des consommateurs ont eu pour conséquences la création de nombreux emplois, liés à l'agriculture, dans d'autres secteurs : production d'énergie, export, recherche, machinisme…
L'agriculture, les agricultrices et les agriculteurs jouent aussi un rôle de préservation et de renouvellement des ressources naturelles : l'entretien du paysage, l'aménagement des campagnes, le façonnage des parcelles, l'entretien des haies qui cloisonnent les prairies pour faire pâturer les animaux… Les prairies ont des intérêts écologiques multiples : qualité de l'eau, prévention de l'érosion, stockage du carbone, biodiversité de la faune… S'il n'y avait plus d'agriculteurs, la nature reprendrait ses droits et deviendrait une friche en quelques années !
Les agriculteurs assument enfin un rôle central d'animation du territoire, les agriculteurs sont souvent dans le conseil municipal des petites communes, dans toutes les manifestations festives et surtout au service des citoyens.
Nourrir, entretenir le paysage, exporter, faire vivre et animer nos territoires… La contribution de l'agriculture à la société a du sens. Il faudra de la créativité et de la réactivité dans notre façon de penser et de travailler, pour garder le sens de notre métier, s'adapter aux nouveaux modes de consommation. Être porteur de projets structurants, de taille humaine et ouverts sur la société. C'est ce projet agricole et humain que porte la liste JA + FDSEA aux élections Chambre d'agriculture.

ROMARIC GOBILLOT

Agribashing

Société et monde agricole : pourquoi cette rupture ?

Gil Rivière-Wekstein, spécialiste des relations entre le monde agricole et la société, était l'invité de l'assemblée générale de 110 Bourgogne. Il a tenté de répondre aux questions prégnantes du moment : pourquoi cette rupture avec le monde agricole ? Comment rétablir la communication et la confiance ?



Gil Rivière-Wekstein, auteur du livre « Panique dans l'assiette, ils se nourrissent de nos peurs ! ».

Gil Rivière-Wekstein est fondateur de la revue mensuelle *«Agriculture et environnement»* et spécialiste des relations du monde agricole avec la société. Habitant le 20ème arrondissement de Paris, il évolue au cœur de *«boboland»*, selon ses propres dires. Ce qui signifie être au cœur de l'incompréhension du monde agricole et de la rupture entre la société et l'agriculture. C'est ce qu'il raconte dans son livre *«Panique dans l'assiette, ils se nourrissent de nos peurs»* et qu'il a présenté dans une conférence lors de l'assemblée générale de 110 Bourgogne le 7 décembre dernier. *«Je vais tenter de vous expliquer ce qu'il y a dans la tête des gens. Ils disent ce qu'ils disent par ignorance, ou parce qu'ils ont été manipulés. Comment reprendre le contrôle ?»*

Agriculteur : de réducteur à producteur de risques

Selon Gil Rivière-Wekstein, les agriculteurs sont passés aux yeux de la société du statut de réducteurs de risques, protégeant la population de la famine, à producteurs de risques, utilisant des produits chimiques *«à tout va»*. *«Pourtant 80 % des gens ont une bonne opinion du monde agricole, c'est autant que les pompiers ! Mais dès qu'on ajoute les mots production, rentabilité, productivité, industrie… les gens prennent peur»*. Les consommateurs veulent des exploitations plus proches de *«Martine à la ferme»* que de la réalité, mais pourquoi ? *«80 % des personnes interrogées se disent préoccupées par ce qu'ils ont dans leur assiette. Et les peurs alimentaires sont légitimes»*. Outre la peur de la pénurie, la peur des intoxications alimentaires flotte dans l'air. *«Entre 230 et 350 personnes par an meurent d'intoxication, 15 000 à 25 000 sont hospitalisées. C'est une peur normale»* mais le paradoxe demeure : c'est grâce à l'industrialisation, garante d'une certaine sécurité sanitaire, que le nombre d'intoxiqués baisse. *«Paradoxe aussi, le plus grand scandale alimentaire est celui de graines de soja germées bio en Allemagne, causant 53 décès et 1 400 personnes hospitalisés avec des insuffisances rénales à vie. Le risque n'est pas toujours là où les gens l'imaginent»*.

«Manger tue !»

«On l'entend partout : manger tue !» relate Gil Rivière-Wekstein. Le message est omniprésent dans les médias. *«Il y a 80 émissions anxiogènes de plus de 20 minutes à charge par an. La population française est bombardée par des messages anxiogènes sur l'agriculture»*. Messages d'autant plus impactant que les consommateurs ont *«le syndrome de la boîte de conserve»*. Ils ignorent ce qu'ils mangent et ne peuvent même plus se fier aux étiquettes qui, à titre d'exemple, taisent la présence de viande de cheval dans des lasagnes. *«Aujourd'hui, les assiettes contiennent des Ocni, aliments comestibles non identifiés»*. C'est donc tout naturellement que les gens veulent retrouver des aliments auxquels ils peuvent faire confiance, exempts de choses dont ils ne comprennent pas l'utilité : *«sans OGM, sans colorant, sans additifs, sans gluten, sans pesticides… Pour les gens, pesticide égale cancer, donc quand les gens disent qu'ils ne veulent pas de pesticides, ça veut dire pas de cancer, ce qui est normal»*.

Pourquoi en est-on arrivé là ?

Selon Gil Rivière-Wekstein, il y a une véritable fabrique de la peur alimentaire comprenant quatre acteurs différents parmi les altermondialistes, les ONG, les filières, et les acteurs du marketing bio. Tout le monde a besoin de se nourrir donc traiter un message en le reliant à l'alimentation touche toujours la population. *«Les altermondialistes s'attaquent à l'industrie, en la reliant à l'alimentation. Des ONG utilisent les peurs alimentaires, dénoncent des pratiques pour sensibiliser les gens et récolter des dons ou des financements. Certaines filières, comme le sans gluten, ont profité des campagnes qui disent que si on mange du gluten, on aura des problèmes de santé. Le moteur principal de l'augmentation du marché bio n'est pas la qualité des produits mais les peurs alimentaires. Ce que je conteste dans le marché du bio, c'est la communication, purement anxiogène»*. Le spécialiste dénonce entre autres des campagnes publicitaires récentes prônant la dangerosité des produits conventionnels, ou encore une publicité scandant *«on nous déconseille de manger trop gras, trop sucré, trop salé, mais glyphosaté ça va»*. Il en va de même pour l'industrie de la santé : *«Pour vous vendre des produits détox, il faut vous convaincre que vous êtes intoxiqué !»* Quant aux politiques, le spécialiste explique que leur rôle est de rassurer la population. Or, l'alimentation est un secteur où la population peut facilement être rassurée, à condition de se sentir en danger.

Rétablir les vérités

«Il est temps de reprendre en main la communication. Le message que vous devez faire passer n'est pas compliqué, il faut rassurer la société sur ce que vous faites et sur la qualité de vos produits». Pour cela, le spécialiste prône l'utilisation des réseaux sociaux. *«Avant, les médias partaient d'une information, ils la vérifiaient puis la livraient. Maintenant, avec les réseaux sociaux, on s'adresse directement au public. On n'a plus besoin de passer par la presse, plus personne ne trie l'information. Autre fait, sur les réseaux sociaux, les personnes font plus confiance aux gens qui partagent l'information qu'à la source même de l'information. Donc il y a des tonnes d'infos folles, bidons qui circulent, et particulièrement sur votre métier»*. En passant par les réseaux sociaux, Gil, alias @AEGW sur twitter, essaie de rétablir les vérités sur les mensonges ou incompréhensions qu'il voit passer : *«Personne ne peut m'empêcher de discuter directement avec 1,5 milliard de personnes et c'est vrai pour tout le monde»*. Twitter et les autres réseaux sociaux sont des moyens de retransmettre une information pertinente, réagir face à des incompréhensions ou des fausses informations *«c'est une manière de contrôler ce que disent les journalistes, les politiques et de rétablir la vérité»*. Les tweets de Gil atteignent plusieurs centaines de milliers de personnes. Selon lui, une des solutions contre l'agribashing est qu'une majorité d'agriculteurs se mettent à réagir, rétablir les vérités et communiquer sur les réseaux, pour avoir du poids et toucher le plus de personnes possible.

ORIANNE MOUTON

Assemblée générale de 110 Bourgogne

Le groupe 110 Bourgogne, présidé par Gérard Delagneau, a enregistré une collecte de 463 000 tonnes de céréales, ainsi qu'un chiffre d'affaires de 136,1 millions d'euros pour la campagne 2017-2018, en progression de 7,8 % par rapport à 2016-2017. Dans les axes de développement majeurs, on note l'investissement dans un groupe froid pour réaliser un stockage sans insecticides. Les conséquences : des économies de produits chimiques qui améliorent les conditions de travail des salariés, une économie d'énergie par un refroidissement plus direct, et la garantie d'absence de résidus dans les céréales. Le groupe a la volonté de développer les nouvelles cultures au sein de filières, tout en maintenant le cap de croissance pour les filières qualité comme Bleu blanc cœur, CRC ou encore Lu Harmony.

▸ Agenda

18/12 Permanence Apecita

La prochaine permanence mensuelle de l'Apecita se tiendra le mardi 18 décembre à la chambre d'agriculture 14 bis rue Guynemer à Auxerre. Pour rencontrer la déléguée régionale, prendre rendez-vous au 03 80 52 93 52- dijon@apecita.com

21, 22 et 23 décembre Marché de Noël à la ferme

Retrouvez une quarantaine de producteurs et d'artisans d'art au marché de Noël à la ferme Foie gras Rabuat et fils à Méré. Vendredi 21 décembre à partir de 14h, samedi 22 et dimanche 23 décembre de 10h à 19h. Repas sur place sur réservation 03 86 47 40 56

19/01 Forum des métiers

Le forum des métiers se tiendra le samedi 19 janvier 2019 de 9h30 à 16h30 « Bâtiment le 89 » 16-18 boulevard de la Marne à Auxerre. Ce forum est gratuit et ouvert aux élèves, apprentis, étudiants, aux familles, aux professeurs principaux et toutes les personnes concernées par l'orientation des jeunes afin de découvrir les formations professionnelles par alternance ou par apprentissage proposées après les classes de 4e, 3e, du CAP au BTS. Plusieurs établissements seront présents notamment pour présenter les métiers dans les secteurs de : Agriculture- machinisme, services aux personnes, animation - tourisme - hébergement, restauration - spiritueux, commerce et vente, aménagement paysagers, forêt-bois, chien - chat- animalerie, cheval, informatique, prévention sécurité, armée, formation de l'industrie, formation du bâtiment, coiffure esthétique.

19/01 Forum des métiers Carrefour des carrières au féminin de l'Yonne

La 21ème édition de ce forum aura lieu le samedi 19 janvier de 9h30 à 12h30 à l'espace culturel d'Appoigny. Cette matinée de rencontres s'adresse aux collégiennes, lycéennes, étudiantes, et à des femmes en recherche de projet professionnel. Des métiers auxquels elles ne pensent pas spontanément seront présentés.



Agriculture biologique

L'Yonne sur une bonne dynamique

Avec une progression de 31 % du nombre d'exploitations engagées en agriculture biologique par rapport à 2017, le département se classe en tête de la bio au sein de la région.



De gauche à droite : Jérôme Vincent et Dominique Goffart (Terres de pays d'Othe), Guillaume Conseil (président Cocebi), Mathilde Bézard (animatrice Gaby), Claude Boursier (Chambre d'agriculture 89), Julien Bourgeois (président Gaby), Vincent Gallois (Chambre d'agriculture 89).

La Chambre d'agriculture et le groupement des agriculteurs biologiques de l'Yonne (Gaby) ont organisé une conférence sur l'agriculture biologique icaunaise le 4 décembre dernier. «*L'occasion de faire un tour d'horizon de l'évolution des surfaces en bio, des débouchés et des perspectives d'avenir*» d'après Julien Bourgeois, président du Gaby.

L'agriculture biologique est en plein essor dans l'Yonne, avec un total de 36 820 ha de SAU bio ou en conversion, soit 47 % de plus qu'en 2017. Cela ne représente pas moins de 410 agriculteurs engagés, soit 12,3 % du nombre total de producteurs dans l'Yonne et 8,4 % de la SAU. Le département est le meilleur élève de la région Bourgogne puisque les autres enregistrent des progressions du nombre de fermes engagés comprises entre 12 et 17 % (+31 % dans l'Yonne).

En tête, les grandes cultures comptabilisent 245 exploitations en bio ou en conversion, avec un chiffre impressionnant de 64 exploitations converties en 2018. «*Il y a la volonté de protéger les zones de captage d'eau, zones sensibles.*» explique Vincent de la Chambre d'agriculture. La polyculture-élevage suit la tendance avec 145 fermes engagées.

Répondre à la demande en produits bio

La consommation de produits issus de l'agriculture biologique connaît une croissance importante. La production, pourtant en progression, ne suffit pas à répondre aux besoins locaux. Par exemple la production de blé, principale culture bio en France, ne couvre que difficilement la moitié des besoins du pays et doit importer.

Dans l'Yonne, les circuits de commercialisation sont bien développés au travers des acteurs économiques du territoire qui travaillent ensemble. Pour les céréales notamment, Ynovae, 110 Bourgogne, Axereal et Soufflet développent tous leur collecte bio et prévoient des croissances très importantes dans les prochaines années. Quant à la Cocebi, bien entendu, elle est un acteur majeur avec une collecte de près de 30 000 tonnes en 2017, collecte en constante évolution puisque 2016 a représenté 15 600 tonnes.

Des valorisations aux travers de différents débouchés

La Cocebi, première coopérative 100 % bio de France, existe depuis 1983. Elle compte 23 salariés et 200 adhérents, pour une prévision de récolte de 33 000 tonnes. «*Notre vision est de donner à chaque agriculteur du territoire la possibilité de vivre de son métier*» présente Guillaume Conseil, président de la coopérative. «*Notre fonctionnement est spécifique, nous récoltons plus de 40 espèces. 33 % de blé seulement, et d'autres céréales à paille : épeautre, avoine, engrain, triticale, orge, cultures plus adaptées aux spécificités du département. Nous recherchons plutôt des marchés de niche dont nous maîtrisons les volumes produits pour éviter leur encombrement et une chute des prix*».

Autre modèle, Terres de Pays d'Othe est un groupement de cinq agriculteurs bio qui se sont lancés dans la transformation et la commercialisation il y a deux ans. Ils ont créé le collectif pour fournir les volumes répondants à la demande et investir dans les infrastructures nécessaires à la transformation. Ils commercialisent farine, pâtes au blé tendre, légumes secs et huiles localement.

ORIANNE MOUTON

Morvan

Développer le bio sur le territoire

Le Parc naturel régional (PNR) du Morvan et Bio Bourgogne ont renforcé leur partenariat le 10 décembre dernier à Quarré-les-Tombes. L'objectif : développer l'agriculture biologique sur le territoire.



Philippe Camburet, président de Bio Bourgogne et Sylvain Mathieu, président du PNR du Morvan ont signé une convention pour développer ensemble l'agriculture biologique du Morvan, aux côtés d'un sapin bio du Morvan !

C'est une association logique pour Philippe Camburet et Sylvain Mathieu, respectivement présidents de Bio Bourgogne et du PNR. Existant depuis 2005, la convention de partenariat a été remise au goût du jour, permettant de resserrer les liens entre les deux acteurs, unis par la volonté de préserver le territoire, la qualité de ses eaux, sa biodiversité et bien sûr ses agriculteurs et leur production, synonyme de terroir et de qualité. En travaillant ensemble, les deux structures souhaitent développer l'agriculture biologique sur le territoire, en mettant en place des actions concrètes pour sensibiliser, informer et accompagner les exploitations dans leurs démarches pour la bio. Cela passera par l'organisation de formations, de visites d'exploitations, ou encore la structuration et le développement de filières relocalisées, de la production à la consommation. Le sapin de Noël bio ouvre d'ailleurs cette voie. L'objectif est d'atteindre 7,7 % de la SAU en bio dans le PNR du Morvan, pourcentage moyen de parcelles en bio dans les parcs nationaux. Le Morvan compte pour le moment 3,6 % de SAU en agriculture biologique, ce qui est bien en dessous des 6,5 % de SAU bio en France.

Valoriser le terroir morvandiau

Sylvain Mathieu milite pour la valorisation du PNR du Morvan «*C'est un territoire vivant, habité, aux paysages ouverts, nous avons la volonté de valoriser les productions et l'image du Morvan, comme avec le développement de la filière de porcs plein air. Avec la vision d'une déclinaison en bio à développer prochainement bien entendu ! Et d'autres produits pourraient être valorisés, comme le lait ou le fromage bio du Morvan*». Les productions morvandelles, principalement de l'élevage allaitant, sont déjà très peu gourmandes en intrants, sans se tourner vers le bio, considéré comme «*inatteignable*». Elles restent principalement cantonnées à la production de broutards, engraissés ailleurs, ce qui assure un revenu à l'hectare relativement faible pour les éleveurs. «*Le bio représente aussi une logique économique, les marchés sont ouverts puisqu'on manque de produits bios en France. C'est un moyen pour que les agriculteurs gagnent bien leur vie*» explique Philippe Camburet.

Un élevage bio dynamique

Après la signature de la charte, la visite du Gaec du Lardot, exploitation certifiée bio depuis 2012 de Quarré-les-Tombes, a été l'illustration des possibilités de l'agriculture biologique sur le territoire. Les trois associés élèvent 150 vaches en extensif, sur 310 ha en quasi-totalité destinés à la production herbagère. La race charolaise laisse progressivement sa place à l'aubrac, qui représente 20 mères et les taureaux. Sa facilité de vêlage, sa rusticité et sa valorisation de l'herbe sont des atouts pour le système qui se veut le plus extensif possible. 110 brebis de race charollaise sont également en production, en extérieur intégral. L'exploitation développe de nombreux projets annexes. Julie Becker, installée récemment sur l'exploitation, développe la vente directe d'une partie de la production engraissée à l'herbe en viande fraîche et en plats cuisinés via «*la ruche qui dit oui*» et les «*locavores*», en parallèle de la commercialisation en filières classiques. Le projet d'un atelier de transformation sur l'exploitation en cours d'étude. Des panneaux photovoltaïques ornent les toits des bâtiments, et un hectare est destiné à la production de sapins de Noël. Une exploitation biologique diversifiée, valorisant sa production de viande et pleine de projets.

ORIANNE MOUTON

Betteraves sucrières

Une année plutôt salée

Alors que le nombre de planteurs a augmenté dans le département depuis l'arrêt des quotas, l'année 2018 signe une récolte très impactée par la sécheresse et des prix tirés vers le bas par les cours mondiaux du sucre.



Didier Renoux, président de CGB Yonne, dans sa parcelle de betteraves en cours d'arrachage.

Pour certains agriculteurs recrutés par les sucreries après la fin des quotas de 2016, c'est la troisième, deuxième, voire première récolte de betteraves cette année. Ils sont aujourd'hui 170 planteurs sur environ 2 600 ha. À l'heure des derniers arrachages, les résultats laissent perplexe. Une récolte plus salée que sucrée pour les betteraviers qui enregistrent une très forte chute de rendements. 2017 était une année exceptionnelle, marquée par des rendements de 95 t/ha à 16° de sucre, avec un rendement racine de 85 t/ha à 17,5°. Cette année, dans l'Yonne, la moyenne des rendements s'élève tout au plus à 60 t/ha à 16° de moyenne, pour un rendement racine de 50 t/ha à 19,5°. La moyenne nationale est à 82 t/ha, contre 96 t/ha l'an dernier.

Chaleur et sécheresse

La sécheresse et la chaleur ont eu un impact désastreux sur la culture gourmande en eau. *«La betterave supporte bien la sécheresse sur une petite période, un mois par exemple, si elle reçoit de l'eau ensuite, elle rattrape son retard de croissance. Cette année, sa croissance s'est pratiquement arrêtée au 14 juillet à cause du manque d'eau. La pousse n'a pas repris ensuite. Même chez les irrigants, l'effet multiplicateur n'a pas été observé, sûrement à cause de la chaleur»* indique Didier Renoux, président de la confédération générale des betteraviers de l'Yonne (CGB Yonne), anciennement syndicat betteravier de l'Yonne (SBY). *«En plus, la chaleur a provoqué une maladie fongique, le rhizopuce, qui a été assez significative cette année dans toutes les régions betteravières du sud de Paris»*.

Au début de la période de récolte, l'arrachage s'est avéré bien compliqué à cause de la sécheresse du sol et des betteraves très cassantes. De même pour l'extraction, difficile à cause des betteraves très sèches. La sercosporiose, une maladie du feuillage, s'est aussi invitée cette année.

Rendements bas, prix à la baisse

Pour les sucreries aussi la période est difficile, avec un cours du sucre qui tire vers le bas. Les trois sucreries avaient fixé des contrats avec leurs planteurs, de 26 €/t (sans pulpe) pour Ouvré, et 25 €/t (pulpe comprise) pour Terreos et Cristal Union. Pour Cristal Union, le cours du sucre a changé le cours des choses, comme l'explique le président du CGB Yonne. *«Au printemps, les dirigeants de Cristal Union ont annoncé qu'ils ne pourraient pas tenir leur engagement de 25 €/t, c'est un reniement de leur engagement de prix. Comme annoncé dans un journal national début novembre, le prix sera compris entre 22 et 24 €/t, pulpe comprise»*.

Rendements et prix bas, une année difficile pour les betteraviers et peu encourageante pour les nouveaux planteurs. Mais Didier Renoux reste optimiste *«Les sucreries ne savent toujours pas quel prix fixer pour les semis 2019, mais il y a un léger frémissement des cours depuis deux mois, on espère une amélioration. D'autant plus que l'année prochaine annonce une production plus faible que la consommation»*.

Inquiétudes et espoirs pour la filière

Une grosse inquiétude des betteraviers est l'interdiction des néonicotinoïdes, utilisés en enrobage de la semence, *«plus inoffensifs et moins efficaces qu'un autre insecticide qui devra être appliqué en foliaire pour prévenir des pucerons»* explique Benoît Yot, directeur du CGB Yonne. *«On craint la concurrence au sein de l'Union Européenne…»*

Autre actualité de la filière, l'homologation de boîtiers *«flex fuel»* en cours depuis le printemps 2018. Ce boîtier à installer permet à de nombreux véhicules essence d'utiliser le superéthanol-E85. Moins cher à la pompe, plus propre, renouvelable et produit localement, le carburant à base d'éthanol pourrait être un débouché d'avenir pour la filière betteravière icaunaise.

ORIANNE MOUTON



Passion Céréales

Avec l'homologation du boîtier flex-fuel, le nombre de voitures pouvant utiliser le superéthanol-E85 pourrait augmenter et ouvrir ainsi un débouché à la filière betteravière.

En bref

La fédération des Cuma 89 change d'animatrice pour un temps

Flora Chapotin, animatrice de la fédération des Cuma de l'Yonne, est remplacée par Sophie Dusseau jusqu'au 15 septembre 2019. La nouvelle animatrice poursuite les missions de Flora Chapotin, à savoir l'animation des réunions, le conseil en investissement, le développement de projets collectifs ou encore les formations. Originaire de la région bordelaise, Sophie Dusseau est issue d'une famille agricole. Formatrice en section viticulture au CFPPA d'Auxerre La Brosse pendant neuf ans, elle est titulaire d'un Master 2 recherche en environnement.
Contact : 03 86 46 45 44
sophie.dusseau@cuma.fr
bourgogne.89@cuma.fr



Sophie Dusseau remplace Flora Chapotin à la Fédération des Cuma de l'Yonne pour une durée de 10 mois.

fendt.fr
FENDT
Nouveau Fendt 800 Vario
Le perfectionniste
Exigeant dans les moindres détails !
Conciliant puissance et compacité, le 800 Vario, en véritable perfectionniste, vous propose désormais un nouveau terminal Variotronic 10,4", la régulation de pression des pneumatiques intégrée VarioGrip ou encore son innovant système de dépollution répondant à la norme TierIV finale, le tout pour vous assurer une rentabilité inégalée.
BOUCHERON SAS
89 Lézinnes 03 86 75 63 22
21 Vénarey-les-Laumes 03 80 97 01 50
et son agent :
BSA 89 Cussy les Forges 03 86 33 11 24
ETS DE BRUIN
89 Cerisiers 03 86 96 20 08
89 Charny 03 86 63 09 13
58 Chateauneuf Val de Bargis 03 86 59 31 26
et ses agents :
OUANNE AGRI 89 Ouanne 03 86 47 65 87
AGRITECH 18 St. Germain du Puy 02 48 30 84 11
AGCO Your Agriculture Company
FENDT est une marque déposée d'AGCO Corporation
PLUS D'INFOS



Réunions cantonales FDSEA

La saison 2018 est lancée !

Les réunions cantonales se déroulent en ce moment dans le département. La première a eu lieu à Avallon.



La première réunion cantonale FDSEA s'est tenue à Avallon le 7 décembre

C'est des idées et des projets plein la tête que les adhérents des cantons d'Avallon, Guillon, Quarré les Tombes et Vézelay ont terminé leur réunion cantonale ce vendredi 7 décembre. Ils étaient une quinzaine d'agriculteurs à l'issue de la rencontre, réunis autour d'un verre de l'amitié, car la FDSEA 89 c'est aussi ça : du lien local et de la convivialité avec le terrain. *«Ça fait du bien d'aller à la cantonale, on a pu parler. Ça permet de faire un vrai point sur les actions de la fédé, j'ai appris plein de trucs !»* ce sont les mots de Claude à la sortie de la cantonale des cantons.

Les AG cantonales sont faites pour échanger sur les sujets qui font le quotidien des agriculteurs icaunais : sécheresse, sanglier, cours d'eau et bien d'autres. La FDSEA de l'Yonne est active sur de nombreux dossiers et les réunions cantonales permettent de faire le point avec les adhérents sur ces sujets qui les concernent tous.

Comme chaque année, c'est un vif échange qui a eu lieu à Avallon. Il faut dire que les sujets de préoccupations sont nombreux. Mais la cantonale ce n'est pas qu'un lieu d'échanges, les agriculteurs ont émis des idées et ont envie de faire des projets localement. *«Moi ça m'a plu qu'on discute autant, c'était bien, tout le monde s'est exprimé et on a pu avancer même si on n'était pas tous d'accord au début. C'était bien d'avoir la vision politique des actions. Parfois ça nous manque quand on reçoit les infos, juste comme ça»* témoigne Pascal.

Les agriculteurs présents seront donc amenés à se revoir rapidement pour mettre en route plusieurs projets : refaire des actions locales de communication avec les enfants, refaire une marche gourmande et faire un déplacement dans un autre département qui a lancé une marque de viande locale.

FDSEA 89

FDSEA 89

Une Chambre d'agriculture proche des agriculteurs légitimée par votre vote

Les attentes des JA et de la FDSEA pour la Chambre d'agriculture : représenter et accompagner toutes les productions, toutes les agricultures et tous les acteurs du monde agricole.

«*Représenter, accompagner, conseiller, former, informer, valoriser, développer, installer, transmettre, expertiser*» telles sont les actions de la Chambre d'agriculture. Les attentes de JA et de la FDSEA de l'Yonne:la Chambre d'agriculture doit représenter et accompagner toutes les productions (grandes cultures, viticulture, arboriculture, élevages avec Alysé…), toutes les agricultures du département (conventionnelle, biologique, conservation des sols) et tous les acteurs du monde agricole auprès des Pouvoirs publics et des collectivités. Grâce à la compétence reconnue de ses équipes, la chambre d'agriculture vise à développer des outils et accompagner tous les producteurs icaunais afin de créer de la valeur ajoutée sur :

- des projets techniques (Innov'Action, groupes de développement),
- des projets de filière (Drive Fermier, travail sur l'approvisionnement en restauration collective),
- les projets d'installations et transmissions.

La proximité de la Chambre d'Agriculture vis-à-vis de ses ressortissants apporte aux acteurs publics une connaissance très précise des réalités économiques, agronomiques et sociales rencontrées sur le terrain. Elle leur permet de prendre des décisions en toute connaissance de cause. Les femmes et les hommes que vous élirez sont des acteurs engagés du monde agricole, qui représentent la diversité des territoires et des productions du département. La Chambre d'agriculture est un établissement public élu directement par les agriculteurs. Dans l'Yonne comme dans le reste du pays, notre profession représente un pourcentage restreint de la population. La participation de tous à ces élections est primordiale pour affirmer notre légitimité à représenter les agricultures de notre territoire auprès des pouvoirs publics et des collectivités.

FDSEA 89

Jeunes agriculteurs

Portrait d'élus : Maxime Boucher, président JA89

Maxime Boucher est président de JA 89 depuis ce printemps, voici un portrait de lui et de son exploitation.



Après avoir fait un Bac STAV (science et technologies de l'agronomie et du vivant) dans l'Aube, il poursuit par un BTS APV (agronomie et productions végétales) au lycée La Brosse à Auxerre. Son BTS en poche il s'installe en 2013, sur une exploitation céréalière de 124 hectares.

Il travaille aussi en entraide sur la ferme familiale qui vient de se lancer dans la vente directe de viande de vaches limousines. Conscient des enjeux qui pèsent aujourd'hui sur les agriculteurs du département, et notamment l'enjeu de la qualité de l'eau (son exploitation est située sur un BAC), Maxime a décidé de s'investir dans le syndicalisme pour être acteur et force de proposition sur ces sujets. Son engagement JA lui vient de son envie de défendre son métier et de se battre pour une plus grande reconnaissance. Il affirme son envie de participer activement à l'évolution de l'agriculture. Maxime se retrouve dans l'une des valeurs fortes de JA qu'est la défense de l'installation : *«quand on s'installe c'est pour toute une vie, il faut être bien accompagné pour nos projets car c'est notre carrière entière qui en dépend !»*

Il est aussi très impliqué dans la formation : «*dans notre métier, il faut se former tout au long de notre carrière pour rester performants et impliqués*». Maxime veut, au travers de son mandat, continuer le travail de JA sur l'installation en travaillant aussi le dossier de la transmission.

Pour Maxime Boucher, les élections chambre sont importantes pour construire le projet agricole de l'Yonne. «*La Chambre accompagne JA sur l'installation et la transmission et cette collaboration est indispensable pour accompagner les projets. Au niveau du département, il faut pérenniser les filières existantes et en trouver de nouvelles pour que nous puissions faire évoluer nos systèmes vers plus de résilience, la Chambre d'Agriculture est l'acteur qui doit porter ce projet né de notre vision syndicale*».

JA ET FDSEA 89

Safer BFC

La démonstration par l'exemple

La Safer Bourgogne Franche-Comté vient d'organiser à Dijon un événement interactif *«A qui la terre ?»* d'importance destinée à clarifier le rôle du comité technique et celui du conseiller Safer. L'occasion de déboulonner quelques idées reçues.



Le rôle du conseiller ou de la conseillère a été bien expliqué et clarifié tout au long des scénettes jouées par des comédiens.

La démarche *«A qui la terre ?»* est originale et a séduit de nombreuses personnes, qui ont répondu favorablement à l'invitation de la Safer pour un après-midi interactif, organisé à Dijon sur le thème de l'achat-vente.
Plus que de longues dissertations, il s'agissait d'animer, en s'appuyant sur le talent de quelques comédiens, plusieurs jeux de rôles, à partir de situations de terrain et de la présentation de dossiers *«vrais et bons, mais fictifs»*. Les circonstances étant aménagées et les personnages recomposés. Le public était ensuite invité à voter, en endossant le rôle de participant fictif à un comité technique.
Ces trois mises en situation étaient suffisamment emblématiques, pour permettre de comprendre le fonctionnement d'un comité technique, le rôle du conseiller Safer et la nécessité de prendre une décision en prenant en compte tous ses aspects (passé, présent, futur, prolongements social, économique, de territoire…) qui conduiront à opérer un choix plutôt qu'un autre. Ce fut d'emblée l'occasion de revenir sur une idée reçue… Non *«la Safer ne préempte pas tout le temps»*, en fait elle n'exerce *«ce droit exorbitant du droit commun que très exceptionnellement»*. *«La préemption est un mal nécessaire utilisé avec parcimonie car une bonne conciliation vaut toujours mieux»* précisait d'ailleurs le président de la Safer BFC, Jean-Luc Desbrosse. L'exercice du droit de préemption peut s'imposer pour des enjeux environnementaux (qualité de l'eau, biodiversité…) ou de restructuration foncière.

Le rôle pivot du conseiller Safer

L'objectif en revanche était bien réel, montrer que dans chaque étude de dossier, le rôle du conseiller est essentiel, c'est lui qui transmet toutes les informations utiles à la décision du comité technique. Il doit donc être à l'écoute des candidats et très précis dans ses présentations aux membres du comité, dont il est le seul interlocuteur. Les conseillers techniques *«sont les yeux»* du comité technique, relevait un conseiller appelé à témoigner. Aucun candidat ne défend directement son dossier et ses ambitions devant ce comité. Président du comité technique de Côte d'Or, Jean-Luc Loison a dessiné les contours de cette fonction de conseiller, *«c'est un travail subtil, discret, le conseiller doit travailler finement avec le comité technique»*, un comité qui décide ensuite *«dans son ensemble et en toute transparence»* au vu de cette présentation des différents dossiers replacés dans un contexte plus global.
Très interactive cette démonstration aura certainement atteint son but : montrer tous les modes d'intervention de la Safer et clarifier un fonctionnement souvent mal connu et plus souvent encore décrié par manque d'information. Reste que les questions foncières sont fréquemment associées à un fort contenu émotionnel, ce qui ne facilite pas la sérénité des débats et l'acceptation des décisions, même très argumentées.

AMK

Élevage

L'Atlas BFC de l'élevage herbivore est paru



L'Atlas BFC de l'élevage herbivore en Bourgogne Franche-Comté édité par Interbev et Interbev Bourgogne Franche-Comté vient de paraître. Région par région il en présente toute la diversité et permet de mieux comprendre, dans le détail, l'ensemble des services rendus par l'élevage aux territoires. Vaches, moutons, chèvres, chevaux… sont partout présents. Les pratiques d'élevage et les comportements des animaux façonnent les paysages.
L'activité d'élevage dans son ensemble crée des dynamiques sociales et économiques dans les zones rurales. Dans un monde où les consommateurs et les citoyens sont de plus en plus urbains et où de nombreuses questions se posent sur l'élevage et ses produits, un tel Atlas permet d'apporter des réponses, de mieux comprendre les interactions des hommes et des animaux avec le milieu et de montrer comment l'élevage interagit concrètement et positivement avec le territoire.
N'hésitez pas à demander cet Atlas à Interbev Bourgogne :
1, rue des Coulots - 21110 Bretenière - 03 80 68 43 21
Vous pouvez aussi télécharger les fiches thématiques de l'Atlas BFC sur www.la-viande.fr/atlas

Formation Certiphyto

Rendez-vous à Beaune en février

Toute personne exerçant une activité professionnelle agricole ou non agricole, en contact direct ou indirect avec l'utilisation des produits phytosanitaires doit désormais détenir un certificat individuel professionnel.

Afin d'accompagner au mieux les personnes concernées par l'emploi des produits phytosanitaires, la Fredon Bourgogne organise une formation Certificat individuel (Certiphyto) dans la catégorie *«Décideur en Entreprise Non Soumise à Agrément»*. La formation se déroulera au sein des locaux de la Fredon Bourgogne à Beaune les 11 et 12 février.

Cette formation vise à acquérir des connaissances solides sur la réglementation en vigueur, l'impact des produits phytosanitaires sur l'environnement et la santé, et les méthodes alternatives possibles. À l'issue de la journée de formation, un test QCM validera l'obtention du Certiphyto, une attestation de participation sera remise à chaque stagiaire.



Ce rendez-vous est financé par le fonds Vivéa.

Ce certificat donne le droit de commander et d'appliquer les produits phytosanitaires professionnels. Cette formation nécessite une inscription afin d'assurer le bon déroulé de la journée (téléphoner au 03 80 25 95 45).

Celle-ci, accessible sans frais pour tout agriculteur à jour de ses cotisations MSA, reste accessible à toute personne souhaitant y participer, moyennant une inscription de 275 euros nets de taxe.

Festival du bœuf

Un nouveau cap de franchi

Samedi et dimanche derniers, le Festival du Bœuf a drainé près de 4 000 visiteurs à Charolles. Dans une configuration rénovée, le plus gros des concours de bovins de boucherie au monde a franchi un nouveau cap cette année en termes d'ouverture au public.



Animation sur le stand Interbev.

Le Festival du Bœuf a connu un nouveau succès cette année. Durant deux jours, la société d'agriculture aurait comptabilisé plus 2 000 entrées payantes et environ 2 000 repas auraient été servis sur le site. Le concours de bovins de boucherie totalisait quant à lui 633 animaux. Malgré un commerce laborieux, 90 % des bêtes auraient trouvé preneurs, mais à des tarifs globalement insuffisants (nous y reviendrons).

Fidèle à sa philosophie *«de la fourche à la fourchette»*, le Festival inaugurait cette année le *«Village viande»*, un espace de promotion collective de la filière, soutenu par le Conseil départemental 71. Autour d'un décor agencé par les jeunes de la MFR d'Anzy-le-Duc, évoquant le Charolais-Brionnais candidat au patrimoine mondial de l'Unesco, plusieurs animations attendaient les visiteurs. Les familles se sont ainsi livrées au jeu des questions/réponses avec le brillant animateur d'Interbev. Puis elles ont admiré la belle vitrine concoctée par l'union professionnelle des bouchers-charcutiers traiteurs de Saône-et-Loire avant de faire leurs emplettes auprès d'une alléchante boutique de la Maison du Charolais. Une fresque magistrale de 15 mètres de long retraçait toute la chaîne vertueuse de la viande charolaise dans un visuel à la fois coloré et pédagogique.

Un concours d'apprentis bouchers attendu

Ce nouvel espace d'accueil débouchait sur l'immense chapiteau abritant le concours d'apprentis bouchers. Le dimanche matin, alors que 23 binômes de jeunes bouchers s'affairaient à préparer leurs viandes sur leurs plans de travail, c'est une véritable ruche qui s'offrait aux regards. 28 écoles d'apprentissage avaient fait acte de candidature cette année et deux autres étaient venues en repérage, révélaient les organisateurs. Créé de toutes pièces à Charolles, ce concours plus que national est désormais reconnu par tous les centres d'apprentissage de France et il bénéficie du soutien de la profession, des élus, se félicitait Yves Durand. Autre motif de satisfaction : l'épreuve de jugement d'animaux vivants dont la deuxième édition était organisée cette année, est désormais attendue par les jeunes et leurs écoles, confiait Frédéric Paperin, directeur de l'Institut charolais.
Le samedi, plusieurs négociants sont allés à la rencontre de ces apprentis bouchers pour leur transmettre leurs savoirs autour de l'appréciation des bêtes sur pied. Une rencontre motivante qui recrée des liens entre les producteurs et les bouchers.

La filière d'une seule voix

En attendant de disposer du nouveau bâtiment en construction, la société d'agriculture avait entamé cette année une mutation dans la disposition des exposants. En créant le village viande, l'idée était de faire migrer les différents opérateurs de la filière vers un espace collectif plus ouvert au public. Première étape franchie cette année avec des acteurs tous rassemblés sous un même chapiteau, passage obligé pour rejoindre les bovins de boucherie. Un déménagement qui n'a pas été sans heurts, confiait le président Gilles Degueurce, lequel a dû quelque peu hausser le ton pour faire entendre raison aux plus grincheux, avec cette conviction que les circonstances imposent *«de porter un message commun»*.
Pour la première fois cette année, le Festival du Bœuf accueillait des agneaux de boucherie de race charollaise.


23 centres de formation participaient au concours d'apprentis bouchers cette année.

Un formidable support de communication

Longtemps snobé par les médias et les élus autres que locaux, le Festival est désormais devenu un rendez-vous incontournable au plan régional. D'année en année, la notoriété du rendez-vous grandit et le cortège des officiels s'allonge. *«Le Festival mérite qu'on lui donne une dimension qui dépasse les frontières. C'est le plus grand rassemblement au monde d'animaux de viande. Cela en fait un véritable support de communication. Aujourd'hui, pour répondre aux attentes multiples des consommateurs, il faut savoir raconter une histoire. Or ici, tout est réuni autour d'un élevage traditionnel extensif à l'herbe…»*, résumait le président d'Interbev Jean-Pierre Fleury. Très impressionnée par la manifestation et particulièrement sensible au succès du concours d'apprentis bouchers, la présidente de la Région Marie-Guite Dufay a appelé *«la filière à s'organiser mieux qu'elle ne l'est aujourd'hui, face à la grande distribution»*, tout en convenant que les collectivités doivent elles aussi *«se montrer unies et parler d'une seule voix»* pour soutenir l'agriculture face aux difficultés. Dans un lieu où tous revendiquaient leur attachement à l'élevage et à la viande charolaise, tous déploraient les attaques et polémiques que les éleveurs ont à subir. Sur ce point, la députée Josiane Corneloup annonçait qu'une commission d'enquête sur les groupes anti-viande allait être constituée à l'Assemblée nationale. Objectif : faire la lumière sur la nature, le fonctionnement, le financement de ces groupuscules et organisations. *«Voir aussi si nous disposons du bon arsenal juridique pour se défendre contre ces attaques»*, révélait la députée du Charolais-Brionnais.

MARC LABILLE



Perspectives d'export vers la Chine

Au chapitre des évènements marquants de cette édition, il faut citer la présence de Dominique Schelcher, P.-D.G. de U Enseigne, venu signer deux chartes avec l'Association Charolais Label Rouge et l'IGP Charolais de Bourgogne.

Autre présence remarquée, Han Renard, entrepreneuse spécialisée dans le développement agroalimentaire vers le marché chinois. Dans un contexte de marché s'ouvrant à la viande bovine française, la jeune femme d'origine chinoise était venue découvrir la filière qualitative charolaise.

Une visite dans le cadre d'un partenariat avec le groupement Feder et Bigard pour bâtir une filière export de muscle sur la Chine.


Yves Largy, Jean-Pierre Fleury, Han Renard et Emmanuel Meunier de l'entreprise Bigard.

Festival du bœuf

90 % d'animaux vendus

Le 2 décembre dernier, le Festival du Bœuf a vu concourir 633 bovins de boucherie. Au moins 90 % auraient trouvé preneur mais à des tarifs globalement à la baisse.



Le super prix d'honneur culard a été remporté cette année par Jean-Christophe Touillon qui s'est vu remettre aussi le Licol d'Or. Cette génisse formée née dans cet élevage inscrit HBC qui sélectionne le développement musculaire et la finesse dos.

Cette année le Festival du Bœuf a rassemblé 633 bovins de boucherie soit une centaine de moins qu'en 2017. Un peu moins d'animaux donc mais un meilleur taux de vente proche de 90 % contre 75 % l'année dernière. L'ambiance n'était pourtant pas rassurante dans les allées. À la mi-journée, beaucoup d'animaux n'avaient pas encore trouvé preneur, mais les transactions se sont égrainées jusqu'en fin de soirée.

Premiers prix les plus prisés

Sans surprise, cette lenteur s'est traduite par des prix à la baisse. Les opérateurs se sont d'abord servis dans les premiers prix. Mais ils ont été plus timides sur les deuxièmes prix et ont carrément délaissé les troisièmes prix, rapporte David Pierre de la société d'agriculture. Conséquence : si la plus value pouvait atteindre 50 à 80 centimes d'euros par kilo pour un premier prix génisse, les tarifs proposés pour un troisième prix correspondaient aux cours de ferme. Les ventes n'ont donc pas toutes été à la hauteur des attentes des éleveurs. Pour les super prix d'honneur, les opérateurs (SVA, Sicarev, Socopa, Gesler, Feder) ont consenti un effort, répondant à une demande ponctuelle de la grande distribution. Les deux meilleures femelles ont été payées 16 et 18 € le kilo de carcasse et le meilleur culard a même atteint 12 €. Comme l'an dernier, les ventes ont été plus laborieuses pour les prix d'honneur, confiait David Pierre.

Ça plafonne pour les culardes

En vaches, les premiers prix ont été payés entre 4,80 € et 5 €. Certaines jusqu'à 5,20 €. Pour les troisièmes prix, il fallait se contenter de 4 €. En génisses, les premiers prix se seraient échangés entre 6,50 € et 7 €. 8 € pour un prix d'honneur.

Les bœufs se sont finalement bien vendus entre 5,50 € et 6 €. Quand aux culardes, les tarifs ont plafonné aux alentours de 7 - 7,50 €, révélait David Pierre.

Dans ce climat contrasté, nombre d'éleveurs ont dû vendre par lots pour faire partir leurs moins bonnes bêtes. Les choses ont été plus faciles pour les habitués, ceux qui ont leurs acheteurs attitrés. Mais pour les éleveurs peu initiés aux stratégies du commerce, la journée s'est avérée décevante.

Dans une conjoncture difficile, on aurait pu espérer que la grande distribution tente de relancer la consommation pour les fêtes de fin d'année. Mais, visiblement, les grandes enseignes demeurent prudentes. Sans doute la mobilisation des gilets jaunes a-t-elle pesé dans la balance.

MARC LABILLE

Extrait du palmarès

Super prix d'honneur bœuf : Gaec Labopin, Marly-sur-Arroux.
Super prix d'honneur culard et prix naisseur : Frédéric Morin, Saint-Vincent-Bragny.
Super prix d'honneur culardе et licol d'Or : EARL Touillon Jean-Christophe, Palinges.
Super prix d'honneur génisse et prix naisseur : EARL Labaune Yannick, Nochize.
Super prix d'honneur vache : Thierry Dufour, Ozolles.
Super prix d'honneur vache culardе et prix naisseur : Daniel Lorton, Poisson.
Prix d'honneur
Bœuf : Gaec Prost, Montceau-L'Etoile ; Daniel Lorton, Poisson ; Jean-Luc Dutremble, Martigny-le-Comte.
Culard : Gaec Nugues frères, Dompierre-sous-Sanvignes ; EARL Touillon Jean-Christophe, Palinges ; Gaec Garchery, Charbonnat.
Culardе : Thierry Dufour, Ozolles ; Gaec Nivot, Marly-sur-Arroux ; Pierre Desloire, Couches (2) ; Gaec des Nicolas (Lorton), Saint-Bonnet-de-Joux ; Gaec Galamin-Regnier, Grandvaux ; Sébastien Liodenot, Massilly.
Génisses : Gaec Dravert, Le Rousset ; Gaec Variot, Laizy ; EARL Dumontet Pascal, Charmoy ; Gaec Labopin, Marly-sur-Arroux ; Gaec Brivet, Poisson ; Mathieu Desquines, Saint-Germain-en-Brionnais ; Mathieu Dumontet, Changy.
Vaches : Gaec Variot, Laizy ; Jean-Philippe Dufour, Montmelard ; Guillaume Antoine, Bois Sainte-Marie ; EARL des Oliviers – Éric Bonnot, Paray-le-Monial ; Christian Millier, Vauban ; EARL Touillon Jean-Christophe, Palinges ; EARL Roux et fils, Toulon-sur-Arroux ; Gaec des Nicolas (Lorton), Saint-Bonnet-de-Joux.

▶ Des professionnels à votre service

L'Eleveur Bourguignon
PROMO sur l'éclairage à induction économie
jusqu'au 20/12/2018
JP. Clerget. 06 80 34 11 73
12, Rue de la Coopérative - 21320 Pouilly en Auxois

QUAD POLARIS SPORTSMAN 570 (T3)
8 390 €TTC
6 991,67€HT*
*sans le coffre
Agent
Garage du Mouësse
POLARIS The Way Out
51 Fg du Mouësse - Nevers - 03 86 57 06 28 - bruno.sabio@wanadoo.fr

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

Chronique ovine

Lorsque la paupière s'enroule



La paupière inférieure protège l'œil.

L'entropion est une cause fréquente d'œil qui pleure chez les agneaux. L'origine est mécanique : la paupière inférieure s'est enroulée vers l'intérieur de l'œil. Cette dernière, qui porte les cils, a d'habitude un rôle de protection en évitant leur dessèchement grâce à leurs clignements réguliers. Mais dans le cas de l'entropion, les cils sont mal positionnés et viennent irriter la surface de l'œil (cornée).

Cette anomalie est alors à l'origine d'une inflammation importante, voire d'une perte de la vision. Certaines races ou lignées sont génétiquement prédisposées et il faut, dans la mesure du possible, éviter les croisements avec des béliers connus pour avoir transmis l'entropion à leur descendance. «*En matière de traitement, dérouler la paupière avec les doigts suffit parfois. Sinon, la pose d'une agrafe (petite chirurgie couramment mise en œuvre) ou d'un simple point de suture est réalisée pour redresser la paupière*», précise Laurent Saboureau, vétérinaire à l'Alliance Pastorale.

RÉSEAU DE RÉFÉRENCES OVIN DE BOURGOGNE ET LAURENCE SAGOT (INSTITUT DE L'ELEVAGE/CIIRPO)

Zone d'Activités
21360 Pont d'Ouche
Tel. 03 80 33 02 61
Fax 03 80 33 02 62
www.ger.fra@wanadoo.fr
CHARPENTES MÉTALLIQUES
SARL F. GERBET
CHARPENTE - COUVERTURE
BARDAGE - SERRURERIE
ISOLATION
Bâtiments agricoles
Bâtiments vini-viticole - Cuverie

Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Laissac 11/12/2018	Bourg-en-Bresse 04/12/2018	St-Christophe-en B. 5/12/2018	National 05/12 au 11/12/2018
Vaches viande (V)	U	3,80 € →	-	3,85 € →	3,81 € →
	R	3,20 € →	3,35 € →	3,58 € →	3,44 € →
	O		2,90 € →	-	3,12 € →
Vaches mixte (M)	R	3,15 € →		-	3,15 € →
	O	3,00 € →	2,55 € ↘	-	2,92 € ↘
Vaches lait (L)	O	2,70 € →	-	-	2,58 € ↘
	P	2,55 € →	2,10 € →	-	2,33 € →
Génisses VML	U	-	4,20 € →	4,31 € →	4,15 € →
	R	3,25 € →	3,50 € →	3,81 € →	3,51 € ↘
	O	3,20 € →	2,80 € →		3,01 € →
Taureaux VML	URO	2,60 € →	2,45 € →	3,05 € →	2,77 € ↗

VML : type viande, mixte, lait

Tendances locales

SICAFOME MOULINS-ENGILBERT 11/12/2018

Effectif total:838 - Taux de vente: 92%

BROUTARDS 6-12 MOIS - COURS RELEVÉS (en €/kg vif)

RACE	SEXE	CONFORMATION	POIDS	MINI	MAXI	MOYEN	VARIATION
CHAROLAIS							
	M	U	200-250	-	-	-	-
			250-300	2,90 €	2,98 €	2,93 €	=
			300-350	2,52 €	2,84 €	2,73 €	-0,06
			350-400	2,52 €	2,84 €	2,73 €	=
			400-450	2,56 €	2,76 €	2,66 €	=
			450-500	-	-	-	-
	F	U	200-250	2,84 €	2,98 €	2,91 €	+0,07
		R	200-250	2,84 €	2,98 €	2,91 €	+0,07
			250-300	2,81 €	2,82 €	2,81 €	+0,04
			300-350	2,52 €	2,79 €	2,64 €	-0,06
			350-400	2,51 €	2,71 €	2,61 €	-0,02
			400-450	2,53 €	2,61 €	2,58 €	-0,05
		U	250-300	2,59 €	2,65 €	2,65 €	-0,08
			300-350	2,64 €	2,88 €	2,72 €	-0,02
			350-400	2,52 €	2,60 €	2,55 €	--
		R	200-250	2,44 €	2,74 €	2,57 €	-
			250-300	2,37 €	2,61 €	2,50 €	-0,13
			300-350	2,51 €	2,65 €	2,55 €	-0,08

BRoutards : L'offre plus importante permet d'attirer davantage d'acheteurs avec des débouchés à destinations très diverses. Ce qui permet de rendre le commerce fluide et d'absorber la quasi totalité des animaux présentés.

LAITONNES : Les cours se tiennent facilement dans les bon lots. La marchandise inférieure, présente en plus grand nombre cette semaine, cède quelques centimes.

Effectif total: 118 - Taux de vente: 77%

BOVINS MAIGRES 12-18 MOIS - COURS RELEVÉS (en €/kg vif)

CHAROLAIS						
	M	R	300 - 350	-	-	-
			350-400	2,59 €	2,69 €	2,61 €
			400-450	-	-	-
			400 et +	-	-	-
	F	R	300-350	-	-	-
			350-400	-	-	-

GENISSES 18 MOIS : Présentation hétérogène. Vente calme.

Effectif total: 308 - Taux de vente: 86%

BOVINS MAIGRES +18 MOIS - COURS RELEVÉS (en €/kg vif)

		ÂGE					
VACHES - GÉNISSES - TAUREAUX							
	F	E	- 5 ans	2,17 €	2,26 €	2,21 €	-
			5 à 10 ans	2,08 €	2,25 €	2,15 €	-
		U	- 5 ans	1,77 €	2,05 €	1,84 €	-0,03
			5 à 10 ans	1,74 €	2,06 €	1,83 €	-0,03
			+ 10 ans	1,67 €	1,83 €	1,72 €	+0,01
		R	- 5 ans	1,62 €	1,77 €	1,71 €	-0,01
			5 à 10 ans	1,60 €	1,75 €	1,67 €	=
			+ 10 ans	1,46 €	1,66 €	1,56 €	=
		O	- 5 ans	1,41 €	1,62 €	1,56 €	+0,07
			5 à 10 ans	1,28 €	1,59 €	1,47 €	=
			+ 10 ans	1,07 €	1,40 €	1,25 €	-0,04
	F	E	24 à 36 mois	2,13 €	2,85 €	2,36 €	-
		U	24 à 36 mois	1,96 €	2,21 €	2,11 €	+0,06
		R	24 à 36 mois	1,76 €	1,97 €	1,87 €	+0,02
		TAUREAUX					
	M	U	+ 500 kg	1,64 €	1,77 €	1,66 €	-
		R	+ 500 kg	-	-	-	-

VACHES/GENISSES 30 MOIS : Bons apports cette semaine. La marchandise a une qualité semblable à celle de la semaine dernière. Il y a des sujets jeunes qui sont biens préparés et ceux-là trouvent preneurs rapidement. Dans les autres tranches d'âges, les cours sont sensiblement reconduits. Il y a toujours une forte demande dans les vaches bien préparées.

TAUREAUX : Trop peu de sujets pour établir une cotation.

Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 10/12/2018

Bovins (280)		
Broutards	Prix moy. (animal)	Prix moy. (kg)
290 à 395 kg	770 - 1060	2,49 - 2,71
400 à 495 kg	1070 - 1210	2,41 - 2,81
Laitonnes		
255 à 405 kg	700 - 990	2,37 - 2,70
330 à 360 kg	-	-
Génisses		
390 à 495 kg (16-24mois)	830 - 1020	2,06 - 2,12
590 à 685 kg (24-36mois)	1070 - 1370	1,81 - 2,00
Taureaux		
1125 à 1185 kg	-	-
Vaches légères	650 - 870	
Vaches entre deux	930 - 1050	
Vaches lourdes	1060 - 1600	

Meilleure demande en broutards lourds, cours sensiblement maintenus en légers. Tarifs orientés à la baisse en laitonnes, peu d'invendu.
Commerce toujours difficile en vaches maigres entrainant des invendus.

Bovins gras : 9
Vaches de viande : 3,30 à 3,80 € kg de viande.
Marché de la viande toujours morose.

Prochain marché le lundi 17 décembre aux horaires habituels

SA des Grivelles (prix au kg vif) -Tel. 02 46 65 01 79 Marché de Sancoins (18) du 05/12/2018

BROUTARDS 6-12 MOIS Effectif total : 194 - Taux de vente : 100% — COURS RELEVÉS (EN EUROS/KG VIF)

RACE		Conformation	POIDS	MINI	MAXI	MOYEN	VARIATION
BROUTARDS : Vente très rapide cette semaine. La qualité des animaux est au rendez vous et nous offre une vente animée. Les animaux vaccinés FCO de plus de 60 jours sérotype 4 et 8 sont encore très recherchés. Il manque cependant des animaux plus lourds afin de contenter le marché Algérien ré ouvert depuis hier. **LAITONNES :** Cours reconduits..	M	U	200 - 250	-	-	-	-
			250 - 300	2,82 €	2,94 €	2,88 €	-
			300 - 350	2,68 €	2,816 €	2,80 €	=
			350 - 400	2,58 €	2,76€	2,74 €	-0,01
			400 - 450	-	-	-	-
		R	200 - 250	2,62 €	2,86 €	2,78 €	-
			250 - 300	2,68 €	2,82 €	2,74 €	-
			300 - 350	2,58 €	2,72 €	2,67 €	+0,03
			350 - 400	2,60 €	2,73 €	2,66 €	-0,01
	F	U	250 - 300	2,62 €	2,78 €	2,75 €	=
			300 - 350	2,64 €	2,80 €	2,72 €	=
		R	250 - 300	2,48 €	2,67 €	2,62 €	+0,02
			300 - 350	2,42 €	2,61 €	2,52 €	+0,06

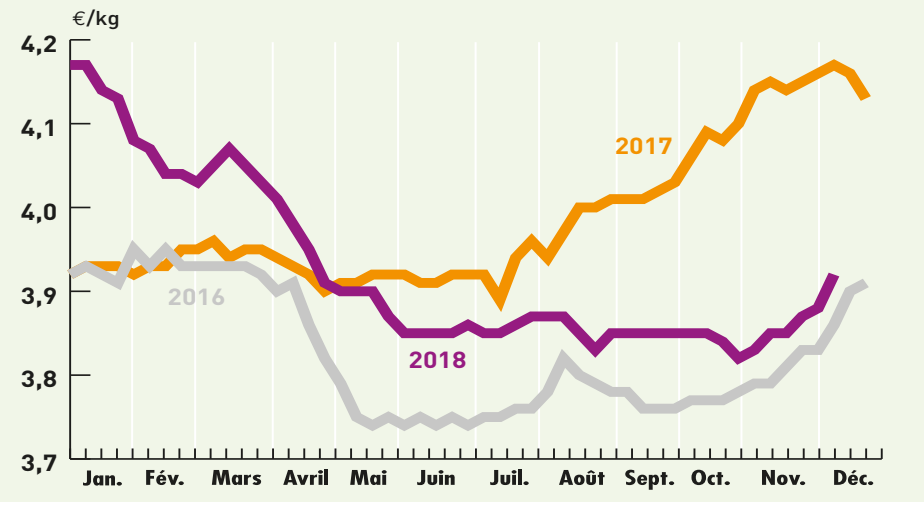
Bovins

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations du Bassin Centre-Est du 3/12 au 9/12/2018*

Jeunes bovins 12 à 24 mois	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Viande hors BI/Parth	-	3,92 €	3,71 €	3,56 €			
Races mixte		-	3,43 €	3,42 €	3,37 €	-	
Races lait					-	-	-
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	-	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	-	-	-
Races lait	-	-	-	-	-	-	-
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg	4,27 €	3,84 €	3,72 €		-		
Charolaise - 10 ans +350 kg	4,29 €	3,82 €	3,72 €				
Limousine -10 ans +350 kg	-	4,06 €	3,84 €				
Races mixte				-	3,09 €	3,02 €	
Races lait					-	2,69 €	2,57 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O+		
Viande mixte lait	-	-	-	-	-		
Viande +350 kg	4,89 €	4,20 €	3,92 €	3,81 €			

Tendance : Bonne demande en JB. Offre importante en vache et génisse.

Jeunes bovins entrée abattoirs U= *Viande hors Bl/Parth*



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations du Bassin Grand Sud du 03/12 au 09/12/2018*

Jeunes bovins 12 à 24 mois	U+	U=	R+	R=	O+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth	3,93 €	3,90 €	3,84 €	-				
Vaches	U+	U=	R+	R=	O+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg	5,34 €	4,82 €	4,10 €	3,88 €	3,62 €			
Charolaise - 10 ans +350 kg	-	-	3,98 €	3,71 €				
Races mixte					3,12 €	3,16 €		
Races lait						-	2,64 €	2,62 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O+			
Viande mixte lait	-	-	-	-	-			
Viande +350 kg	5,46 €	4,52 €	4,10 €	3,89 €				

Tendances SEM. 50/2018

Bovins de boucherie

L'activité commerciale ne fait pas apparaître de grand changement. Les abatteurs ont toujours des stocks importants en raison des blocages des gilets jaunes. De la marchandise a été détruite faute de pouvoir livrer les magasins ou les centrales dans les temps (notamment dans l'ultra frais). Ce marasme dans l'écoulement pour le secteur aval, ne provoque cependant pas de dépression sur le marché du vif où l'offre bien que suffisante reste mesurée. Un retour à la normale dans les circuits de distribution et dans la consommation montrerait rapidement l'ampleur du déficit de marchandise engendrée par la sécheresse et la décapitalisation dans les élevages. Les femelles haut de gamme ou de qualité bouchère sont moins présentes, ce qui permet un maintien des cours dans les bonnes Charolaises. Les tarifs se maintiennent également dans les génisses ordinaires et les réformes allaitantes de choix secondaire. Les animaux de moindre conformation restent faiblement valorisés.

Broutards

La réouverture du marché algérien est une bonne nouvelle, car ce partenaire est important et garde des relations économiques privilégiées avec la France. Les circuits se remettent en place avec des animaux vaccinés et devraient prendre de l'ampleur sur le début d'année. L'activité commerciale est assez régulière dans les bons Charolais, mais l'impératif de la vaccination conforme dans les dates est important. Dans les plus légers, si les sujets convenables se maintiennent pour la repousse, la commercialisation se montre en revanche très sélective pour les sujets de moins bonne conformation ou non vaccinés. En laitonnes, le repli de l'offre permet un écoulement assez régulier dans les bonnes Charolaises vaccinées. Les échanges restent tendus dans les ordinaires même si l'export a repris vers l'Espagne.

Veaux d'élevage et d'engraissement

Les volumes se tassent doucement, mais les intégrateurs ne manquent pas de veaux compte tenu de la réduction des mises en place. Le commerce est assez régulier, mais avec des tarifs stables et sous le contrôle des gros opérateurs dans les prim'Holstein ou Montbéliards convenables. Les gros noirs ou Montbéliards destinés à l'export sont peu nombreux et se maintiennent. La commercialisation reste sélective dans les croisés laitiers ou Blanc Bleus ordinaires, mais pour des tarifs sans changement. Dans les bons croisés viandés U de conformation, l'offre se tasse avec des tarifs facilement reconduits. ■

Laurent Chupin

SA des Grivelles (prix au kg vif) -Tel. 02 46 65 01 79 Marché de Sancoins (18) du 05/12/2018

BOVINS MAIGRES + 18 MOIS
Effectif total : 137 - Taux de vente : 100% — COURS RELEVÉS (EN EUROS/KG VIF)

RACE		Conformation	POIDS	MINI	MAXI	MOYEN	VARIATION
Vaches Charolaise Difficile de garantir une qualité homogène en gros bovins, nous sommes toujours pénalisé par ces vaches trop maigres qui en ce moment ne trouve que peu d' acheteurs. Les bovins proche de la finitions échangent à des cours légèrement flottants.	F	U	- 5 ans	1,79 €	1,94 €	1,82 €	-0,01
			5 à 10 ans	1,59 €	1,84 €	1,72 €	+0,02
			+ 10 ans	1,39 €	1,61 €	1,58 €	+0,03
		R	- 5 ans	1,53 €	1,79 €	1,64 €	-0,02
			5 à 10 ans	1,45 €	1,72€	1,56€	+0,01
			+ 10 ans	1,25 €	1,42 €	1,38 €	-0,06
Génisses	F	U	24 à 36 mois	1,82 €	2,13 €	1,99 €	+0,01

Ovins

OVINS / CAPRINS

SICAFOME MOULINS-ENGILBERT **03/12/2018**

Effectif total: 718 - Taux de vente: 97%

RACE	SEXE	CONFORMATION	POIDS	AGNEAUX DE BOUCHERIE AU KG VIF - COURS RELEVÉS (en E/Tête) MINI	MAXI	MOYEN	VARIATION
AGNEAUX : L'offre est de qualité hétérogène avec beaucoup d'agneaux lourds, mais beaucoup d'agneaux de qualité inférieure. Les cours sont sensiblement reconduits y compris dans les quelques lots de bonne qualité bouchère.		U	de 32 à 38 kg	2,54 €	2,96 €	2,76 €	-
			de 38 à 44 kg	2,37€	2,93 €	2,70 €	-
			de 44 à 50 kg	2,27 €	2,84 €	2,53 €	-
			> 50 kg	2,07 €	2,40 €	2,24 €	-
		R	de 32 à 38 kg	2,31 €	2,87 €	2,58 €	-
			de 38 à 44 kg	2,24€	2,59 €	2,44 €	-
			de 44 à 50 kg	1,94 €	2,52 €	2,30 €	-

Effectif total: 202 - Taux de vente : 99%

				OVINS DE BOUCHERIE +1AN AU KG VIF - COURS RELEVÉS (en E/Tête)			
BREBIS : Demande suivie et cours inchangés. **BELIERS :** Qualité très moyenne et cours sans changement.	M		M	-	-	-	
	F	U	> 60 kg (F)	1,06 €	1,21 €	1,16 €	
			< 60 kg (F)	-	-	-	
		R	< 60 kg (F)	0,72 €	1,07 €	0,85 €	
			> 60 kg (F)	0,79 €	1,07 €	0,97 €	

Effectif total: 40 - Taux de vente : 100%

			CAPRINS - COURS RELEVÉS (en E/Tête)			
Demande de suivie. Peu de changement.	O		18 €	40 €	29 €	

Effectif total: 78 - Taux de vente : 100%

			AGNEAUX MAIGRES- COURS RELEVÉS (en E/Tête)			
Agneaux maigres	R	25 - 35 KG	37€	90 €	64 €	-

Effectif total: 23 - Taux de vente : 100%

			AGNEAUX LAITONS- COURS RELEVÉS (en E/Tête)			
Agneaux laitons	U	38 - 44 KG	3,19€	3,19 €	3,19 €	-

Sicagemac (prix au kg vif) — *Marché de Corbigny du 10/12/2018*

Ovins : 218	Prix moy. (animal)	Prix moy. (kg)
Agneaux maigre	65 - 90	1,71 - 2,65
Agneaux gras	93 - 125	2,09 - 3,03
Brebis	41 - 86	0,57 - 1,09
Béliers	-	-

Plus de 40 % d'ovins non annoncés !!
Légère baisse en agneaux, cours stables en bonnes brebis.

Prochain marchés ovins le lundi 17 décembre aux horaires habituels.

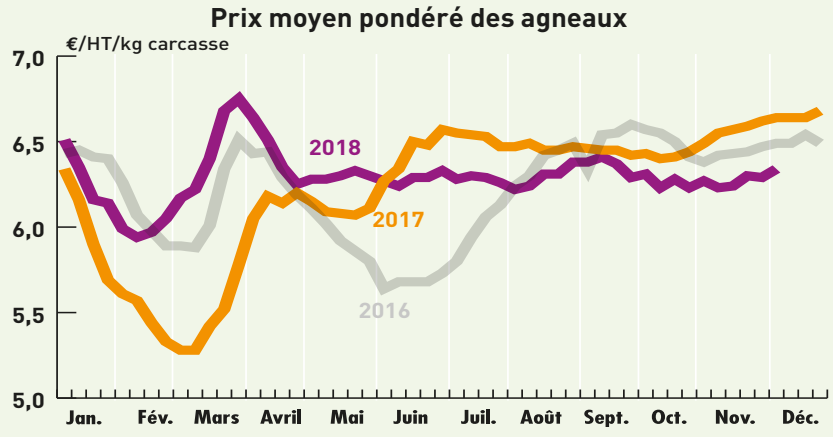
(prix entrée abattoir - HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) *Cotations FranceAgriMer du 3/12 au 9/12/2018*

Cat.	Poids	U	R	O
Couvert	13 -16 kg	-	6,72 €	6,17 €
Couvert	16 -19 kg	-	6,73 €	6,20 €
Gras	13 -16 kg	-	-	-
Gras	16 -19 kg	-	5,77 €	5,68 €

Prix moyens pondéré *(entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus)* *Cotations FranceAgriMer du 3/12 au 9/12/2018*

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des brebis
6,34 €	6,01 €	2,31 €

Prix moyen pondéré des agneaux



Cotations régionales des agneaux de boucherie du 03/12/2018 au 09/12/2018

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus) frais de transport inclus

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Conformation	13 A 16 kg	16 A 19 kg	19 A 22 kg	+ de 22 kg	13 A 16 kg	16 A 19 kg	19 A 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U	-	6,84	6,74	6,06	-	-	-	-
	Var.		0,09	0,13	0,34				
	R	6,29	6,47	6,53	-	6,75	6,71	6,43	-
	Var.	0,09	0,16	0,40		-0,04	0,08	=	
	O	-	-	-	-	6,38	-	-	-
	Var.					=			
3 (couverts)	U	-	6,92	6,72	5,50	-	-	6,77	-
	Var.		0,16	0,10	-0,05			-0,05	
	R	6,35	6,41	6,39	5,48	6,72	6,73	6,51	5,67
	Var.	0,03	0,10	0,22	0,22	-0,03	=	-0,04	0,01
	O	5,94	5,94	6,00	-	6,17	6,20	6,09	-
	Var.		0,10	0,07		-0,02	-0,05	-0,05	
4 (gras)	U				-				-
	Var.								
	R	-	-	4,96	-	-	5,77	5,46	-
	Var.						-0,02	0,02	
	O	-	-	-	-	-	5,68	-	-
	Var.								

Zone nord : Marché mieux équilibré en agneaux. Commerce stable en brebis. **Zone sud :** Application du réseau

Commentaire FNB

ATTENTION, pas de commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché gros bovins finis cette semaine :

INFORMATION : « Les éleveurs dénoncent toujours les modalités de formation des prix qui ont pour seul objectif de conserver des niveaux de cotations les plus bas possibles. Ces modalités consistent à déterminer un prix de base (communiqué à FranceAgriMer pour les cotations) puis un complément de prix versé plusieurs semaines après l'abattage (non communiqué à FranceAgriMer). Elles s'appliquent tout particulièrement aux bovins valorisés « Eleveur & Engagé ». Les cotations publiées par FranceAgriMer ne reflètent donc pas la réalité de la valorisation des bovins à l'entrée abattoir ».

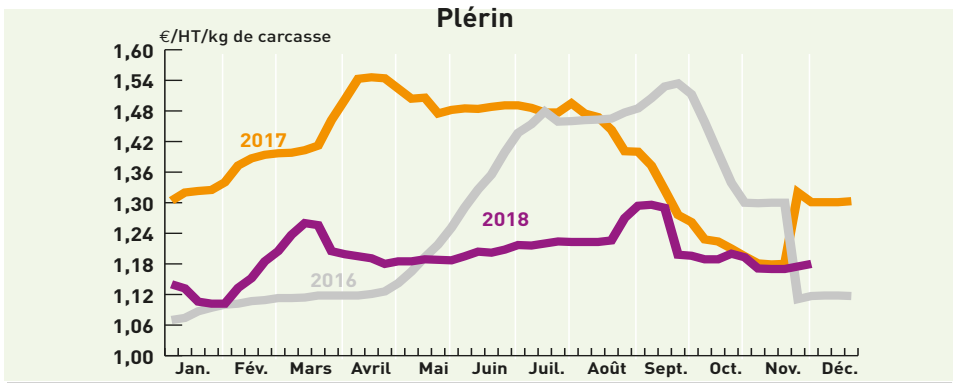
Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché bovins maigres (au 10 décembre 2018) : « Marchés orientés à la hausse. »

Porcins

Porcs charcutiers cadran de Plérin (5 019 porcs présentés) *Cotations du lundi 10 décembre 2018*

Prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,180 €**

Plérin



Porcs abattus en Rhône-Alpes *Cotations FranceAgriMer du 30/11 au 06/12/2018*

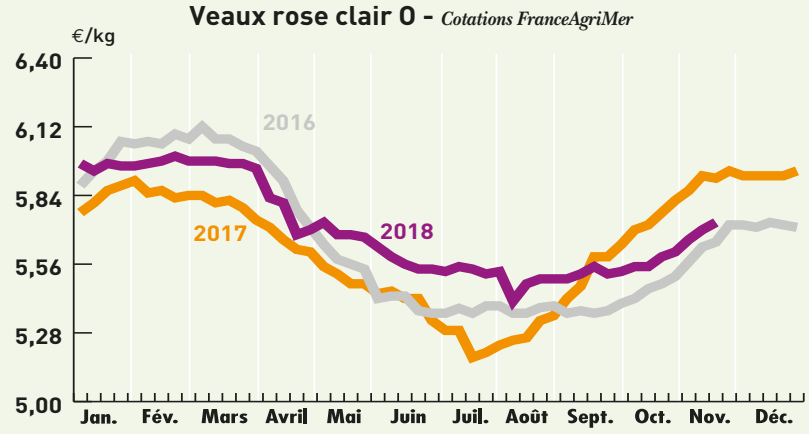
1,43 € /carcasse euros

Veaux

Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* *Cotations nationale FranceAgriMer du 3/12 au 9/12/2018*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	8,88 €	-	-
U	-	7,58 €	6,10 €	-
R	-	6,30 €	4,71 €	3,93 €
O	-	5,73 €	4,63 €	3,67 €

Veau rose clair O - *Cotations FranceAgriMer*



Veaux de 8 jours à 4 semaines *(en euros/tête)* *Synthèse nationale FranceAgriMer du 03/12 au 09/12/2018*

Marchés	Effectif	Tendance
Bourg-en-Bresse	768	Le cours des veaux exportables se maintient. les farineries destines au marche francais s'ecoulent difficilement.
La Talaudière	460	Cours reconduits.

Type viande (viande, mixte, croisé)	Euros/tête	Variation
Mâles	155	(=)
Femelles	77	(=)
Prix moyen pondéré des veaux	**Euros/tête**	**Variation**
Mâles	78	(=)

Caprins

Chevreau vif *(prix «départ élevage» hors taxe exprimé en euro/kg vif)* *Cotations FranceAgriMer du 03/12 au 09/12/2018*

Poids	Prix moyen	Variation Valeurs	Variation %
8 à 11 kg	4,00	0,72	18,00 %

Céréales

Marché du 29 novembre 2018

N: Nominal; C: Camion; TC: Train Complet; P: Péniche; A: Acheteur; V: Vendeur; OA: Option Acheteur; OV: Option Vendeur. BPMF: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE — RÉCOLTE 2018					
Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations	
Sud Côte d'Or	meunier	nov.-déc.	188	V	C
	fourrager	nov.-déc.	184 à 185	N	C
Nord Côte d'Or	meunier	nov.-déc.	188	V	C
	fourrager	nov.-déc.	184 à 185	N	C
Aube/Yonne	meunier	nov.-déc.	190	N	C
	fourrager	janv.-juin	184	N	C

ORGE FOURRAGÈRE — RÉCOLTE 2018					
Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations	
Aube	62-63 kg/hl	janv.-juin	192,50	N	C
Sud Côte d'Or	sans limit. d'orgettes 62 kg/hl	nov.-déc.	188	T	C
Nord Côte d'Or	sans limit. d'orgettes 62 kg/hl	nov.-déc.	188	T	C

AVOINE NOIRE — RÉCOLTE 2018					
Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations	
Aube/Yonne	51-52 kg/hl	nov.-déc.	172	N	C
Côte d'Or/Haute Saône	48-50 kg/hl	nov.-déc.	165	V	C

SEIGLE PANIFIABLE — RÉCOLTE 2018				
Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
Côte d'Or			inc.	C

TRITICALE — RÉCOLTE 2018					
Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations	
Côte d'Or/Haute Saône		nov.-juin	170	N	C
Yonne			inc.		C

MAÏS — RÉCOLTE 2018					
Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations	
Aube		janv.-juin	167,50	T	C
Sud Côte d'Or/Saone et Loire		nov.-déc.	166	N	C

POIS — RÉCOLTE 2018					
Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations	
Côte d'Or	fourrager	nov.-déc.	205	N	C
Yonne	fourrager	nov.-déc.	200	N	C
Aube	fourrager	nov.-déc.	206	N	C

Pulpes de betterave — RÉCOLTE 2018					
Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations	
Aube	6 mm 1ère main	-	inc.	-	-

Matériel

Tracteur

69 - A vendre roues arrière tracteur 12*4*36.
✆ **06 13 52 27 12**

Pièces occas. Tracteurs mois Batt tracto pelle. Pelle, JCB, Case, New holland, Hitachi. Pièces abatteuse 921. Débusqueur Valmet, mini-pelle Case Yanmar. Hitachi, mélangeuse Doberman. Télesscop. Manitou. JCB. Sambron.
CASS'TRACT 21
03 80 23 30 22 - 03 80 23 68 44

Travail sol

26 - Vds cover crop 12 disques année 2000 en très bon état prix 1000 euros
✆ **06 48 36 23 93**

42 - Vds cse ret. semoir engrais Vicon 604 hydro réhausse 200 L, herse rotative Lely 3m, roul park poria court, semoir grains Nodet 25 rangs.
✆ **07 80 37 05 91**

54 - Vends herse Costa dents neuves crochets arrières 4 m, MB MF 630S moteur 403 BE pour collectionneur, faucheuse Pezet 2 m 200 euros, fendeuse à vitesse 250 euros.
✆ **07 89 80 15 72**

69 - Vds cause cessation herse 2,80 semoir angrais MDS 901 cultivateur 14 dents vibroculteur UR51 repliage hydraulique gyro à chaine groupe électrogène 25 kw AT canon gaz.
✆ **06 06 59 79 57**

Récolte

71 - Vds presse MF 167V, ch. variable, Ø maxi 160, AM rotatif, rotocut, filet, inverseur, boitier, 4.800 b, TBE.
✆ **03 85 59 99 43**

89 - Vends MB Case Axial 1620, coupe 1030, 4.34 m., 3 000 H, TBEG, chariot, coupe, scie à colza, 15 000 euros (réf. 500E)
✆ **06 85 52 86 64**

Traitement

38 - Vds cause retraite pulvé Amazone UF 800 contrôle OK T. bon état : 5500 euros.
✆ **06 85 53 17 29**

Arbo-viti

26 - Vds cause retraite divers matériel pour la viticulture
✆ **04 75 98 18 28**
répondeur

Irrigation

89 - Construteur puits, forage, curage de puits, pompage, - recherche d'eau. Serge Poinsot - Tonnerre (réf. 4005)
✆ **03 86 55 98 85**
06 86 01 50 99

Forestier

26 - Vds broyeur de branches porté sur prise de force marque JUNKKARI HJ10G 230 H an 2009
✆ **06 18 70 42 98**

Agri. divers

01 - Vds charrue Vogel 4 socs - vibro JD 3m Berthoud Progress 800, 15m, vannes électriques
✆ **06 81 97 38 01**

01 - Vds tracteur MF 5460, 125 ch, 2013, 1900 h, fraise rotative Kuhn 3m distributeur engrais Amazone ZAM 1800 - remorque autochargeuse Krone 29m3 tandem
✆ **06 78 86 97 39**

18 - – Vends Axial 2365, m. batt 2282, 5 m - pulvé Caruelle, 3.200 l, 28 m - comb. Semis Kuhn, 4 m, 4001 - semoir Accord - vibro, 6 m repli. hydraulique, rouleau, 7,5 m, plat.
✆ **07 62 87 85 33**

18 - Vends, semoir à éléments, pneumasem Nodet,10 rangs, 4 m, pour maïs et tournesol.
✆ **02 48 79 06 44 HR**

18 - Vends, moulin - tarare - bascule - lève bottes (palette) - banc de scie - 35 piquets en béton diam. 10 Hauteur 2 m.
✆ **06 12 82 18 47**

21 - Recherche mois. batteuses, - presses moyenne densité et presses à balles rondes, tracteurs Claas, John Deere, New Holland,Fahr, Fiat, MF, Renault, Fendt, Welger et autres. (réf. 500B)
✆ **06 29 81 80 05**

21 - Vends 80 attaches Hollandaises, - moteurs Miro réducteurs et étoiles, - 30 abreuvoirs, - chaine et rampe miro, - pelle Yumbo 1950, état de marche, prix à débattre (50VB1)
✆ **06 22 84 24 37**

26 - Vends Charrue KUHN_multi master 121 4ET 4 corps Année 2008 - 18 pouces Possibilité 5 corps 6 400 euros HT
✆ **06 85 23 57 24**

26 - Vends tracteur VALTRA N123 H5 année 2014 1500 heures Relevage avant - Pneus Michelin pont avant et cabine suspendus toutes options 53 000 euros HT
✆ **06 85 23 57 24**

42 - Vds tank à lait 3 000 L marque Japy, groupe neuf, bon état, 3 000 euros.
✆ **06 12 51 35 15**

42 - Vds mélangeuse Supertino double vis 12 m2, an 2006, bon état.
✆ **06 12 12 23 43**

58 - Cause retraite vends moulin à farine avec mélangeur et trémie, 900 euros à débattre, - écorneur 150 euros, le tout TBE (réf. 48VB1)
✆ **06 35 58 58 51**

71 - Vds charrue Huard 365 NSM, portée 3 corps, non stop méca., axe de retournt neuf, versoirs neufs, B.E., 2.500 Ð, vibro. Siam, 28 dts, larg. 2,80 m, 250 Ð.
✆ **06 09 44 66 09**

84 - Vds tract.MF 140 an. 1968, freins et moteur refaits, enjambeur Jacquet, semoir à blé, covercroop 18 dis. motopompe, enrouleur plast., aspersion pendulaire pr serres, serres larg. 8 m, aspersion galva. pr 1 ha, charrue bisocs.
✆ **06 09 11 87 72**

84 - Recherche plate-forme automotrice arbo à levée hydraulique 2.20 m minimum équipée taille si possible.
✆ **06 20 33 06 02**

Elevage

55 - Vends 10 décrochages et 10 griffes Boumatic + réception et pompes à vide.
✆ **06 79 18 35 92**

Véhicule

Utilitaire

55 - Vends Land Cruiser, année 2008, 85.000 km, utilitaire, TVA récupérable, 17.000 euros HT.
✆ **06 75 17 32 13**

PETITES ANNONCES
03 80 78 90 40

Nos ISUZU disponibles TVA récupérable !

- **Pick up ISUZU** double cabine Solar Supernova BVA, Bleu, 28700 kms, 04/2018, **28 940 € TTC**
- **Pick up ISUZU** double cabine Quasar BVA, Gris, 30 000 km, 10/2017, **29 180 € TTC**
- **Pick up ISUZU** double cabine Solar Plus BVA, Gris, 20 300 km, 10/2017, **28 700 € TTC**
- **Pick up ISUZU** double cabine Solar Plus, Beige, 9 000 km, 05/2018, **28 100 € TTC**
- **Pick up ISUZU** double cabine Solar, Bleu, 9 300 km, 05/2018, **28 600 € TTC**
- **Pick up ISUZU** double cabine Solar, Gris, 7 000 km, 05/2018, **27 600 € TTC**
- **Pick up ISUZU** double cabine Solar Plus, Bleu, 7 000 km, Véhicule de direction, **30 890 € TTC**
- **Pick up ISUZU** double cabine Quasar BVA, Gris, 7 000 km, Véhicule de direction, **31 390 € TTC**
- **Pick up ISUZU** double cabine Planet Country, Gris, 10 km, Véhicule neuf, **26 990 € TTC**

DESCOLLONGES.com 21 Dijon Talant 03 80 58 29 89

Tourisme

01 - Particulier recherche jeep willys ou 205 GTI complète ou en pièces pour restauration
✆ **06 13 29 38 19**

Achat-Vente

Récolte

01 - Vds paille et foin BR - Simandre sur Suran
✆ **09 62 22 03 86**

38 - Vds maïs grain sec 1,5 T pour animaux.
✆ **06 85 59 65 47**

Fourrage

21 - Eleveur CHERCHE 100 tonnes de foin et paille, paiement à la livraison, région Montbard (réf. 500A)
✆ **06 08 60 64 10**

ACHÈTE et VENDS
Paille et foin extra.
Toutes bottes
06 08 53 16 44

Terrain

26 - Vds verger (abricotiers récents) 18910 m² + bois 11100 m² sur Chantemerle-les-Blés
✆ **06 80 11 17 56**

38 - Pépiniériste recherche terrains agricoles e, Isère.
✆ **06 50 13 22 53**

69 - Sté immoliaison recherche pour ses clients terrain maison fermette.
✆ **06 80 18 70 32**

Divers

07 - Mr Franck : le plus grand voyant Medium guérisseur expert retour affectif de l'être aimé, désenvoutement, protection, chance aux jeux,etc...travail sérieux et efficace
✆ **06 03 27 81 28**

07 - Vends céréales Triticale + vds presse M.F MD + vds charrue bis soc hydraulique
✆ **04 75 58 15 13**

38 - Rech. terrain à combler terre déblais/végét secteur n/o Lyon : arbrele Lissieux Villefranche.
✆ **06 83 87 26 71**

39 - Livre piquets acacia 1.80 m 2 m 1.50 m 1.60 m autres dim poss prix interess selon quantité.
✆ **06 85 10 34 19**

43 - Vds REMORQUE de transport et CAGE à volaille, état neuf.
✆ **06 83 37 33 85**

69 - Recherche murs préfabriqués en L ou T en béton hauteur minimum 2,50 m.
✆ **06 60 97 83 90**
ou 06 69 46 08 38

Grand Voyant Médium
M. Damaro
Retour immédiat de l'être aimé. Résoud tous vos problèmes : amour, travail, attraction clientèle, argent, chance, examens, jeux, protection, famille, agricole, voisinage, etc.
Réussi la où les autres on échoué
Résultats efficaces
Tél. 06 23 42 11 71

Location

Agricole

69 - Exploitation sur Theizé comprenant 3.2 hectares pinot / chardonnay et 4 hectares de gamay (100% mécanisable) recherche métayer pour récolte 2019.
✆ **06 80 59 71 56**
pour rdv

69 - Loue AOC Chiroubles 1 Ha de vigne d'un seul tenant et/ou 2ème parcelle 0,37 Ha.
✆ **06 68 57 69 71**

Offre

Emploi

01 - Cuma recrute CDI Mécanicien (ne) agricole expérimenté (e) pour suivi du parc de matériels organisation des chantiers d'entretien de l'équipe. Réparations gestion des stocks, conduite occasionnelle d'automoteurs à forte technologie. Formation BAC, rémunération selon compétences et expérience
✆ **04 74 30 70 42**

21 - Zone plaine Dijon, exploitation grandes cultures pour CDD puis CDI si motivé (réf. 5001)
✆ **06 72 73 28 81**

38 - Expl. 255 Ha polyculture élevage allaitant rech. responsable cultures CDI expérience éxigée.
✆ **06 27 29 44 97**

38 - Ferme de Sainte Luce AB Montagne 38 vaches transfo lait porc pain recherche salarié partie agricole machinisme transfo. Lettre motivation CV par mail :
contact@fermedesainteluce.com

42 - Exploitation lait/viande (42 loire) recherche ouvrier(e) temps plein pour traite (SDT 2X16), conduite engins agricoles, soins des animaux. Salaire suivant compétences et motivation. Possibilité logement.
✆ **04 77 63 33 07**

ESPACE Affaires









POUR TOUTE RÉSERVATION
CONTACTEZ
VOTRE SERVICE COMMERCIAL
RÉUSSIR HABITUEL

Défi~Mat

ST-FLOUR 15 : Yves PECHOULTRES
04 71 60 70 50 ou 06 08 10 02 02
www.defimat.fr

TRACTEURS	an	Heures	CV
CLAAS Celtis 446, boite 20/20 doubleur	2007	6500	90
CLAAS AXOS 340, boite méca	2012	2900	102
DEUTZ 5105-4G, char manip. 85	2016	900	102
DEUTZ Agrolux 70, char manip MP 65	2003	4500	70
DEUTZ Agroplus 85, char MX 80 godet 150	2001	6400	85
FENDT 209, vario char Fendt	2011	2600	90
JOHN DEERE 5080 M, char JD 583 BMS 160	2010	4200	80
JOHN DEERE 5090 M, char MX T8	2013	2000	90
JOHN DEERE 6630 P, TLS - porté panoramique	2012	3600	135
JOHN DEERE 6150 R, direct drive-tls-hcs	2015	2600	150
JOHN DEERE 6150 AP, char JD - rev av.	2015	4800	150
JOHN DEERE 6155 M, char - rev av.	2017	1800	155
JOHN DEERE 6195 M, TLS-HCS - rel av.	2017	2200	195
KUBOTA M 125 X, boite 16/16	2008	3800	125
M. FERGUSON 4245, char MF 873	2000	5200	85
M. FERGUSON 5440, dyna 4, char MX u8	2011	5100	100
M. FERGUSON 5445, char MF 873	2007	4600	90
M. FERGUSON 5609, char MF 946 BMS 170	2013	2400	90
M. FERGUSON 7619, dyna 6 - rel et pdf av	2013	4200	190
NEW HOLLAND TD 80D, boite meca - clim	2007	3000	80
NEW HOLLAND TL 90, char MX 80	2001	7000	90
NEW HOLLAND T5-95, char stoll 740 tl BMS 160	2014	2600	95
RENAULT Ares 630 RZ, cabine suspendue	2000	7500	125
SAME Silver 100-4, boite 45/45	2002	3000	100

DIVERS	an	capacité
Déroueuse CALVET - DRH, bras de chargement, dents escamo	1998	
Désileuse LUCAS - Silogrif 3000, commande manuelle, trainée	1990	3 m³
Désileuse JEANTIL - DP 4200 RE, com. élec., goulotte latérale	2006	4,2 m³
Pailleuse KUBOTA - BC 1600, com. éléct. goulotte orient.	2014	6 m³
Mélangeuse SEKO - TIGER VMF 200, com. élect., pesée	2015	20 m³
Mélangeuse KUHN - euromix 1-980, pesée, distrib. tapis av	2006	9 m³
Tonne à lisier MAUGUIN - ESM 10800, bras de pomp., accélérat	2008	10800 L
Épand. à fum. JEULIN - Volcan 120, centrale hydrau, porte guillotine	2011	12 m³
Épand. à fum. ROCK - Silex 2, com élect, porte hydraulique	2007	10 m³
Épand. à fum. MIRO - SH 150, com élect., porte guillotine	2011	15 m³
Épand. à fum. JOSKIN - Tornado 3, com élect., porte guillotine	2015	12 m³
Épand. à fum. LEBOULCH - HVS 210, com élect, porte guillotine	2009	10 m³
Andaineur KUHN - GA 4121 GM, tandem, monorotor	2003	4,20 m
Andaineur KUHN - GA 4121 GM, tandem, monorotor	2003	4,20 m
Andaineur POTTINGER - Top 461 N, tadem, roue de jauge	2012	4,60 m
Enrubanneuse VOLAC DOWDESWELL - 720, film 750, com. téléflexible	1997	
Faneuse CLAAS - Volto 670, 6 toupies, portée	2009	6,70 m
Faneuse CLAAS - Volto 77, 8 toupies, portée, **bon état**	2011	7,70 m
Faneuse FELLA - TH 680, 6 toupies, portée	2003	6,80 m
Faneuse KUHN - GF 7702 MH, 8 toupies, portée	2008	7,70 m
Faneuse KRONE - KW 7,92, 8 toupies, mise oblique hydrau.	2014	7,80 m
Faneuse VICON - FANEX 523, 4 toupies, **bon état**	2000	5,20 m
Faneuse VICON - FANEX 683, 6 toupies, portée	2000	6,80 m
Faucheuse KUHN - GMD 280 FF, 7 disques	2016	2,80 m
Faucheuse KUHN - GMD 283 TG, 7 disques, trainée	2005	2,80 m
Faucheuse KUHN - GMD 600 GII FF, révisée	2010	2,40 m
Faucheuse KUHN - GMD 700 GII, 7 disques, **bon état**	2006	2,80 m
Faucheuse KUHN - GMD 800 GII FF, 8 disques	2012	3,10 m
Faucheuse KUHN - GMD 4010, pendulaire, susp oléo pneumat.	2008	4 m
Faucheuse VICON - EXTRA 428, disque 3 couteaux	2010	2,80 m
Condition. KUHN - FC 302 G, condi. fléaux, timon latéral	2000	3 m
Condition. KUHN - FC 303 GL, condi. fléaux, timon latéral	2002	3 m
Condition. KUHN - FC 313 TG, condi. fléaux, timon latéral	2005	3,10 m
Broyeur de refus SERRAT - T 2800, rouleau ar, marteau lourd	2009	2,80 m
Télescopiq JCB 515-40 T, benne multiservice, levée 4 m , 2500 h	2012	1,5T

G. BUCHEZ recrute

- **2 CHEFS D'ATELIER (H/F)**
 pour nos sites de Corbigny et Autun
 Expérience mécanique agricole indispensable
- **MÉCANICIENS AGRICOLES (H/F)**
 Connaissances agricoles indispensables

Adresser CV + Lettre de motivation
Gérard BUCHEZ Groupe Buchez
Route de Marcilly - 58800 Corbigny
VERSA FENDT JCB

54 - Secteur Vézelise, exploitation polyculture élevage lait 2 robots 355 ha, cherche associé motivé pour suivi troupeau en duo. Cause départ en retraite.
✆ **06 82 18 97 62**
ou 06 73 11 57 55

58 - Recherche salarié (e) agricole, expérience souhaitée, CDI, 42 h./sem., région Corbigny/Lormes (réf. 49VB1)
✆ **06 33 10 52 29**
06 87 31 57 31

Service

84 - Cherche 2 saisonniers pour la taille de la vigne + 1 employé polyvalent pour tous les travaux de la vigne manuels et tracteurs. Expérience demandée.
✆ **04 90 65 86 86**

84 - Plantation de vigne machine auto- guidée par GPS. Plants racines longues + arrosage et tuteurs. Dept 84- 26- 30- 34 -13. Votre plantation maitrisée, précise et rapide. SIREN 831799713. SAS PLANTASAT
✆ **07 78 82 32 44**

Mariage

Rencontre

26 - Homme veuf 60 ans agriculteurs recherche Dame pour relation sérieuse âge de 50 à 62 ans Ecrire à L'Agriculture Drômoise 145 av G Brassens 26504 Bourg-les-Valence cedex
Réf. 06122018

73 - Belle femme de couleur, célibataire, la soixantaine, recherche homme pour relation sérieuse, âge en rapport.
✆ **07 66 07 88 68**

Animaux

Divers

42 - Vds génisses MO pleine et à inséminer, CL + porc fermier 180 kg.
✆ **06 37 51 22 03**

Bovin

01 - Vds génisses prêtes montbéliardes inscrites OS Montbéliard et Ctrl laitier
✆ **06 73 08 12 01**

03 - Elevage LENA Olivier 03360 Urçay VEND reproducteurs LIMOUSINS 14 - 15 mois HBL, fils de Gagneur (Top Price Lanaud), Hondo (RRVS), Jean Rep (RJ), TGS (réf. 430A)
✆ **06 28 02 04 05**

15 - Elevage HBC, vend un taureau 20 mois, BO, TGS, 1er prix concours sud Massif central.
✆ **06 58 13 89 16**

18 - EARL Breton, 18150 Germigny l'Exempt, vd un très bon taureau charolais, HBC, type mixte viande de 20 mois, né à 39 KGS .
✆ **06 82 25 17 13**

PETITES ANNONCES
03 80 78 90 40

21 - Elevage charolais GAEC HENRIOT vend reproducteurs charolais : 3 mâles (18 mois), père Artois, Hamel, Cabar P et 2 génisses pleines de Cabar P et Exotic P, origine IA, vêlage facile, garanties sanitaires (réf. 2803)
✆ **06 21 88 22 77**

21 - Elevage HBC, vend taureaux adultes, - taureaux 2 ans et veaux de l'année dont certains sans corne Charolais, IND IBR, TGS. GAEC Choubley 21210 La Motte Ternant (réf. 450B)
✆ **06 76 65 35 98 (Laurent)**
06 37 23 32 07 (Baptiste)

21 - Elevage Charolais inscrit vend taureaux 18 mois, type mixte et viande, TGS, Livraison assurée. GAEC Lechenault Frères (réf. 4501)
✆ **06 24 24 69 93**

21 - Elevage charolais BAUDOT Jean-Luc - Michel et Bertrand - Pont et Massène (21140) propose à la vente taureaux de 2 ans, - 30 taureaux 18 mois, - 40 veaux mâles. Elevage ayant sélectionné depuis des décennies le vêlage facile. Toutes garanties apportées et livraison toutes distances (réf. 470C)
✆ **06 07 75 59 74 (Jean-Luc)**
06 67 58 18 03 (Michel)
06 74 69 62 41 (Bertrand)

21 - Elevage HBC Vends 15 taureaux 12 – 16 mois dont 10 pour vaches père Devred, Chabal, Cluedo et Vigny, 7 pour génisses père Artois, Calogéro, Caramel et Dumas , TGS, PCR-BVD négatives, vaccinés FCO, cheptel 100% IA depuis 35 ans. Parisot Bruno et Vincent 21210 La Motte Ternant (réf. 480A)
✆ **06 15 28 77 63**

21 - VENDS 10 vaches pleines inscrites HBC, vêlage février 2019, vaccinées BVD, le tout IA (réf. 480B)
✆ **06 15 28 77 63**



www.agri-video-system.com
Romain Chabert 06 80 41 11 04

42 - Vds 8 génisses Montbéliardes pleines en race pure, terme décembre et janvier, cause cessation.
✆ **06 12 51 35 15**

42 - Vds vaches et génisses prêtes, indem. IBR, Upra.
✆ **06 85 02 07 60**

58 - Elevage de reproducteurs Limousins, vend 2 taureaux adultes HBL, ainsi que taureaux 22 mois ayant déjà saillis, type mixte, TGS, livraison possible (réf. 430C)
✆ **06 10 09 65 69**
03 45 82 90 10

58 - Elevage charolais HBC, EARL BATHO Serge - L'Hatenon - Saxi Bourdon VENDS 25 taureaux de 18 mois, - veaux de l'année avec ou sans corne (réf. 470D)
✆ **06 83 68 07 96**

58 - VENDS 2 taureaux CHAROLAIS 30 mois, type viande, production veau boucherie + taureaux 18 mois, vêlage facile, IND IBR (réf. 480E)
✆ **06 68 67 23 23**

58 - VENDS taureaux HBC 1 an et 2 ans maigres. GAEC PELLE G. et J. - Jailly (réf. 4801)
✆ **06 47 59 78 09**
06 37 56 84 66

58 - Cause retraite vend vaches suitées, IBR A, Charolaise et Montbéliarde en lactation. (réf. 500C)
✆ **06 15 97 93 39**

58 - Elevage charolais HBC, EARL de Beaumont - Alligny en Morvan, - EARL Guenot Nicolas - Allerey, IND IBR, vend taureaux 2 ans et veaux reproducteurs 13 mois. Visite permanente sur simple appel. Livraison toutes distances (réf. 500F)
✆ **06 70 34 71 84**

71 - VENDS taureaux HBC viande et gabarit, bonnes origines. GAEC Goulliard - Toulon sur Arroux (réf. 480C)
✆ **06 74 09 49 89**

71 - Vds T.B. taureau 2 ans, fils Carnot, déjà sailli, au choix tx, 18 mois, fils First,, Untel, Vittoz et au sevrage, super veau fils First né le 03/02, 1.700 Đ.
✆ **03 85 58 76 55**

71 - Vds cse cess. vaches char. et lim. suitées, vaches char. et lim. garanties pleines écho., 10 laitonnes char., 1 broutard lim. pour repro., origine Caméo. Cheptel indemne IBR.
✆ **06 20 71 54 47**

71 - Élev. limousin Jouanin vd tx 20 mois, HBL ou non, génisses pleines, TGS, TBO, livr.
✆ **03 85 25 36 41 HR**

71 - Vds mâles blonds aquitaine, naturels, 12 à 15 mois, ind., IBR, bonne origine.
✆ **06 32 86 30 25**

73 - Vends génisses Abondances, terme janvier, indem IBR, origine.
✆ **06 28 74 25 63**

89 - Elevage Charolais HBC vend 12 taureaux de 2 ans, - 60 mâles de 1 an, - vaches pleines, - génisses de 2 ans et 1 an. TGS. Livraison possible. GAEC Cadoux Père et Fils - 89420 St André en Terre Plaine (réf. 500D)
✆ **06 89 18 05 87**
06 79 50 15 71
GAEC CADOUX

Ovin

74 - Achète agneaux gras ou maigres, brebis pleines ou suitées, réformes, chèvres pleines ou en lait. Paiement comptant.
✆ **06 08 06 98 65**

Porcin

42 - Vds jeunes cochettes triées pour reproduction 50% youna 50% Duroc ou 50% F Gascon 50% Duroc, 90 euros. Porcelets mâles castrés 50% Duroc Youna 25... 30 kilos, 70 euros. Sanitaire OK animaux bouclés.
✆ **07 60 16 19 55**

Chien

03 - VENDS chiots Bergers des Pyrénées non LOF, n° de la mère : 250269802413121, n° SIRET : 03204001 (réf. 480D)
✆ **06 05 27 28 21**

38 - Vds 1 chiot femelle Beauceron, (N° Mère : 250268712276073), née le 21/09/2018.
✆ **06 83 07 49 29**
ou 04 76 65 57 08

43 - Vds chien de chasse 2.5 ans, cause surnombre, femelle ou mâle, Bleu de Gascogne, Siret 512475906, mère 250269606055246.
✆ **06 83 37 33 85**

Terres de Bourgogne
Retrouvez nos vidéos sur notre

PETITES ANNONCES 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 €TTC

❒ **Annonce encadrée : 3,05 €TTC** ❒ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 €TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❒ **RÉGIONALE - 3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❒ 1 Parution **10 €**
❒ 2 Parutions **15 €**
❒ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❒ **GRANDE RÉGION - 27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❒ 1 Parution **29 €**
❒ 2 Parutions **43€**
❒ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❒ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE - 10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❒ 1 parution **17 €** ❒ 2 parutions **26 €** ❒ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

- ❒ Tracteurs
- ❒ Matériels de travail du sol
- ❒ Matériels de récolte
- ❒ Matériels de traitement
- ❒ Matériels arbo-viti
- ❒ Matériels de distribution
- ❒ Matériels d'épandage
- ❒ Matériels d'irrigation
- ❒ Matériels forestiers
- ❒ Matériels travaux publics
- ❒ Matériels de cave
- ❒ Matériels de manutention
- ❒ Matériels de station
- ❒ Matériels de taille
- ❒ Materiels agricoles divers
- ❒ Véhicules utilitaires
- ❒ Véhicules tourisme
- ❒ Ventes/achats de récoltes
- ❒ Cultures sous abris
- ❒ Plants/pépinières/Droits à produire
- ❒ Bâtiments professionnels
- ❒ Propriétés achat/ventes
- ❒ Terrains
- ❒ Locations agricoles
- ❒ Locations autres
- ❒ Offres d'emplois
- ❒ Demandes d'emplois
- ❒ Propositions commerciales
- ❒ Offres de service
- ❒ Mariage-rencontres
- ❒ Divers
- ❒ Animaux divers
- ❒ Bovins
- ❒ Caprins
- ❒ Ovins
- ❒ Porcins
- ❒ Equins
- ❒ Volailles/Lapins
- ❒ Chiens
- ❒ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❒ Je joins un chèque de €TTC
à l'ordre de Terres de Bourgogne
❒ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_|
expire fin |_|_|/ |_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
1 rue des Coulots CS 80075
21110 Bretenière
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 20 % soit.....€)

Selon l'Arrêté du ministère de la Culture et de la Communication du 21 décembre 2017 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publications des annonces judiciaires et légales, le tarif des annonces légales de Terres de Bourgogne est fixé pour l'année 2018 à 1,82 € HT le millimètre colonne pour les départements de la Côte d'Or et de la Nièvre et à 1,95 € HT le millimètre colonne pour le département de l'Yonne. Ce prix est établi selon les prescriptions et la présentation imposées par ledit arrêté sur la base du nombre de lignes de référence de 40 signes (espaces inclus), composées en corps 6,5 exprimé en point pica, soit une hauteur de 2,288 mm/ligne.

CÔTE D'OR

DÉMISSION

CABELTE FRANCE

Société par actions simplifiée
au capital de 50 292 euros
Siège Social : 21600 LONGVIC
4 rue du Professeur Louis Neel
389 428 590 RCS DIJON
SIRET : 389 428 590 00043

Les associés, par décisions du 25 novembre 2018, ont pris acte de la démission de ses fonctions de commissaire aux comptes titulaire de la société MAZARS DIJON et de ses fonctions de commissaire aux comptes suppléant de M. Claude PETREMANT à compter dudit jour ; il n'a pas été procédé à leur remplacement.

Pour avis

AL215022813

NOMINATION

GUITON & CIE

Société à responsabilité limitée
au capital de 100 000 euros
Siège social : 3 rue du point du jour
21800 CHEVIGNY ST SAUVEUR
750 159 071 RCS DIJON

Le 29/06/2018, l'associé unique a nommé : la SARL AUCAP, domiciliée 3 rue du Golf, 21800 QUETIGNY, en qualité de Commissaire aux Comptes pour une période de six exercices, soit jusqu'à la décision de l'associé unique sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023. Pour avis La Gérance

AL215022751

EMBAG

Société à Responsabilité Limitée Au capital de 354 250,00 Euros Siège social : 6 rue Jacques Germain 21420 SAVIGNY LES BEAUNE R.C.S. : 479 981 029 R.C.S. DIJON SIRET : 479 981 029 000 24 Par Décision de l'associée unique du 12 Juin 2018, la société B2A domiciliée à GRENOBLE CEDEX 1 (38011), 1 Place d'Apvril - BP 60524, a été nommée en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire en remplacement de la société LEGATI AUDITEURS et ASSOCIES, en raison du non renouvellement du mandat de cette dernière. L'associée unique a également décidé de ne pas renouveler la société BOURGUIGNON AUDIT ASSOCIES, Commissaire aux Comptes Suppléant, en application de l'article L 823-1 modifié par la loi n° 2016-1691 du 9 décembre 2016 (dite Loi SAPIN II), Dépôt légal : Greffe de DIJON Pour avis : le Gérant

AL215022756

THERMIE BOURGOGNE INDUSTRIE

SA Société par actions simplifiée au capital de 81 711 Euros Siège Social : Rue du Point du Jour 21800 CHEVIGNY SAINT SAUVEUR 343 473 906 R.C.S. DIJON Suivant Procès-verbal des décisions de l'associé unique du 29.03.18, Il a été nommé, Monsieur Maurice GAVAGGIO, 30, Avenue Normandie Niémen, les Hauts des Echarmasses, 01200 BELLEGARDE SUR VALSERINE, en qualité de commissaire aux comptes titulaire en remplacement de Monsieur Vivien COLON et la Société CHIFFRES EXPERTS COMPTABLES sise à OYONNAX (01100) -1, avenue de l'Europe en remplacement de société DFP AUDIT; et ce à compter du même jour.

AL215022781

MODIFICATIONS

CDB DISTRIBUTION
Société par actions simplifiée
au capital de 50.000 €
Siège social : rue de Cluj ZAE Cap Nord
21000 Dijon
797 544 566 RCS Dijon

Par décisions du 19 septembre 2018, l'associé unique a pris acte de la démission de la société Heel Veel Chocolade BV de son mandat de Président et a nommé le même jour en qualité de nouveau Président Monsieur Fernando Lacasa Echeverria, demeurant 9 avenue Ténor Fleta 50008 Zaragoza - Espagne.

AL215022791

MODIFICATIONS

CDB DISTRIBUTION
Société par actions simplifiée
au capital de 50.000 €
Siège social : rue de Cluj ZAE Cap Nord
21000 Dijon
797 544 566 RCS Dijon

Par décisions du 1er octobre 2018, l'associé unique a décidé de nommer à compter du même jour Monsieur René Loquet, demeurant 14 rue des Mimosas 21800 Sennecey-lès-Dijon, en qualité de Directeur Général.

AL215022792

ANNONCES LÉGALES
Tel. 03 80 78 90 42
legales@terres-de-bourgogne.net

TRANSFERT DE SIÈGE

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

ARCADE GESTION

SARL au capital de 4.000 €
16 Rue Des Cortots,
21121 Fontaine-lès-Dijon
519126783 RCS Dijon

Aux termes de l'AGE en date du 04/12/2018, l'associé unique a décidé de transférer le siège social à 12 rue des Riottes, 21121 HAUTEVILLE LES DIJON, à compter du 14/12/2018. L'Article 4 des statuts a été modifié en conséquence

Mention sera portée au Registre du commerce et des sociétés de Dijon

AL215022787

MODIFICATIONS

CACAO DE BOURGOGNE
Société par actions simplifiée
au capital de 2.000.000 €
Siège social : 10/12 avenue Maréchal Foch
21000 Dijon
transféré au 9 rue de Cluj 21000 Dijon
835 081 605 RCS DIJON

Par Décisions en date du 30 novembre 2018 l'associé unique a : décidé de transférer le siège social de la Société et de modifier corrélativement l'article 4 des statuts. A compter du 30 novembre 2018, le siège social qui était au 10/12 avenue Maréchal Foch 21000 Dijon est désormais au 9 rue de Cluj 21000 Dijon.

Pris acte de la démission concomittante de Messieurs Alexandre Fleytoux et Didier Fleytoux, respectivement commissaire aux comptes titulaire et suppléant. L'associé unique a nommé en qualité de nouveau commissaire aux comptes titulaire le cabinet Deloitte & Associés, domicilié 6 place de la Pyramide 92908 Paris La Défense Cedex (572 028 041 RCS Nanterre).

AL215022790

MODIFICATION DE CAPITAL

MONOGRAMME MAISON DE MARKETING

Société à responsabilité limitée au capital de 5 000 euros Siège social : 3 rue Colonel de Grancey, 21200 BEAUNE 493 287 478 RCS DIJON Le 27/11/2018 l'associé unique a décidé une augmentation du capital social de 195 000 euros par incorporation de réserves, ce qui entraine la publication des mentions suivantes :

Ancienne mention : Capital social de 5 000 euros

Nouvelle mention : Capital social de 200 000 euros

Pour avis La Gérance

AL215022785

FREDOM

Société par actions simplifiée
Au capital social de 1.200.000 Euros
Siège social : Les Bonnes Filles
21200 LEVERNOIS
501.608.822 R.C.S. DIJON

Par délibération du 29 Novembre 2018, il a été constaté, en l'absence d'opposition, la réduction définitive du capital social qui a été ramené de TROIS MILLIONS DEUX CENT MILLE EUROS (3.200.000 €) à UN MILLION DEUX CENT MILLE EUROS (1.200.000 €), par voie de réduction de la valeur nominale des 4.358 Actions de la Société.

Pour avis.

AL215022802

L'IMPEC'CABLE

Société par actions simplifiée
au capital de 50.000 euros
Siège social : Base de Loisirs
de la Saule Guillaume
21700 PREMEAUX-PRISSEY
RCS DIJON 809 573 884

Par délibération en date du 06 décembre 2018, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de réduire le capital social de 25.000 euros à 25.000 euros par rachat et annulation de 25.000 actions sous condition de l'absence d'intervention de toute opposition.

Le procès-verbal constatant la décision sera déposé au greffe du Tribunal de commerce de DIJON à l'issue de la présente publication.

Pour avis

Le Président

AL215022811

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Avis est donné du changement de régime matrimonial par :

Joël BERTRAND, dirigeant de sociétés, et Mme Christine Andrée MICHELIN, dirigeante de sociétés, son épouse, demeurant à TAILLY (21), 7, rue des Eaux, mariés sous le régime de la séparation de biens par suite de leur contrat de mariage reçu par Me SEGAUT notaire à BEAUNE le 23/09/2014, préalablement à leur union célébrée à TAILLY, le 18/10/2014. Changement opéré : adjonction d'une société d'acquêts comprenant le bien sis à TAILLY (21), 7, rue des Eaux, le mobilier garnissant ledit bien et 149.088 actions de la SAS JBERT, société par actions simplifiée au capital de 2484790 euros dont le siège est à BEAUNE, 13, rue Gustave Eiffel, RCS DIJON 504618786 ; clause de partage inégal de la société d'acquêts en cas décès. Notaire rédacteur de l'acte : Me Jérôme BERNECOLI, notaire à Saint Nicolas de Port (54210), le 07/12/2018. Information concernant l'opposition : opposition à adresser, s'il y a lieu, dans les 3 mois de la date de parution du présent avis, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou exploit d'huissier, auprès de Me BERNECOLI, notaire à Saint Nicolas de Port (54210), 16, place Jean Jaurès. En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation de la modification du régime matrimonial auprès du tribunal de grande instance compétent. Me BERNECOLI

AL215022815

MODIFICATION DE STATUTS

S.A.S. PAUL CHOLLET

Société par Actions Simplifiée
au capital de 30 000 Euros
Siège social : rue Général Leclerc et Goby
21420 SAVIGNY-LES-BEAUNE
399 343 946 R.C.S. DIJON

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 Novembre 2018 a décidé :

- de réduire le capital social de 30 000 Euros à 19 200 Euros par voie de rachat et d'annulation de 180 actions ; les créanciers sociaux bénéficient du droit d'opposition dans le délai légal conformément aux dispositions de l'article L.225-205 du Code de commerce, - de nommer en qualité de Présidente de la Société à compter du 1er Décembre 2018, en remplacement de Mr Gilles REMY démissionnaire, la S.A.R.L. REMY-DUMEY, Société à responsabilité limité au capital de 2 000 Euros, ayant son siège social à SAVIGNY-LES-BEAUNE (21420) 18 rue Général Leclerc, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON sous le numéro 843 911 199.

AL215022796

SARL LE CACHEMIRE

au capital de 2 500 euros
Siège social : 40 Rue des Forges
21000 DIJON
832 626 725 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 18/11/18, l'associée unique a décidé d'étendre l'objet social aux activités de manucure, pédicure, soins esthétiques, modelages, rehaussement de cils, réflexologie, cours de maquillage, vente de cosmétiques, produits de maquillage et de beauté, réalisation de toutes prestations de services pour le compte d'entreprises, notamment dans le domaine administratif, et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Pour avis

AL215022800

ROTAREX FRANCE

SA au capital de 76.864 Euros
Siège social : 5 Rue de Labergement
21110 GENLIS
313 241 986 RCS DIJON

Aux termes des décisions de l'associée unique en date du 12/11/2018, il a été décidé de :

-étendre l'objet social à l'activité d'agent commercial.

-transformer la société en société par actions simplifiée sans création d'une personne morale nouvelle.

-nommer en qualité de président Mme Isabelle SCHMITZ demeurant 51 rue de la Forêt Verte – L7340 HEISDORF - Luxembourg

L'associé unique a nommé en qualité de commissaire aux comptes titulaire la société NOUVEL EXPERT AUDIT, siège social, 14 rue de la Tranchée, 86000 POITIERS, 831 311 402 RCS POITIERS en remplacement de la société PARTENAIRES CONSEILS (anciennement dénommée EXCO POITOU CHARENTES) et a pris acte de la démission de M. Bruno SAOUD de ses fonctions de commissaire aux comptes suppléant compte tenu que la société n'est plus tenue de procéder à la désignation d'un commissaire aux comptes suppléant.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Le dépôt légal sera effectué au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON.

AL215022823

CESSION

DU PARC-CABINET D'AVOCATS
4, rue Jeanne Barret, 21000 Dijon

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes acte sous seings privés en date à DARCEY du 26/11/2018, enregistré auprès du service de la publicité foncière et de l'enregistrement de DIJON 1 le 03/12/2018, dossier 201800061537, référence 2104P01 2018 A 05902, La société LE FOURNIL DE LA HAUTE VALLEE DE LA SEINE, S.A.R.L. au capital de 10 000 €, dont le siège social est situé à LONGVIC (21600) - 4 boulevard de Beauregard, immatriculée au R.C.S. DIJON 817 738 511, a cédé à Madame Maureen DUMONT, née le 13 mai 1985 à SEMUR-EN-AUXOIS (21140), demeurant Route des Laumes à DARCEY (21440) son fonds de commerce de distribution et vente de tous produits et articles de boulangerie, pâtisserie, viennoiserie et d'épicerie exploité à DARCEY (21440) - 9, place des Ecole, et ce, moyennant le prix de cession global de UN (1) EURO, lequel fonds est identifié à l'INSEE sous le numéro Siret 817 738 511 00036. Le transfert de propriété et l'entrée en jouissance sont fixés au 27/11/2018. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours suivant la dernière en date des publications légales, à l'étude de la SCP du PARC - Cabinet d'avocats, 4 B rue Jeanne Barret - Parc Valmy - CS 96627 - 21066 DIJON Cedex, où domicile a été élu à cet effet. Pour avis.

AL215022818

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

A.C.D. IMMOBILIER

Société à responsabilité limitée au capital de 8 000 euros Siège social : 26 Ter Route Nationale 21560 ARC SUR TILLE 482048170 RCS DIJON Aux termes d'une délibération en date du 07/07/2018, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Monsieur Yves LEBLANC de ses fonctions de gérant à compter du 07/07/2018 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement. Pour avis La Gérance

AL215022786

SARL GROUPE DICOLOR

Au capital de 400 000 euros
Siège social : ECOPARC DIJON BOURGOGNE
335 Rue Frédéric Lescure
21850 SAINT APOLLINAIRE
391 106 747 RCS DIJON

L'A.G.E. du 31/10/18 a nommé en qualité de cogérant M. Adrien HELY, demeurant 12 Impasse de l'Arbigny - 21490 VAROIS ET CHAIGNOT, pour une durée indéterminée à compter du 01/11/18.

Pour avis. La Gérance

AL215022788

S.C.I. G.R.J.

Société Civile Immobilière au capital de 1 000 Euros
Siège social : Rue Général Leclerc et Goby
21420 SAVIGNY-LES-BEAUNE
448 261 016 R.C.S. DIJON

L'Assemblée Générale du 30 Novembre 2018 a pris acte de la démission de Mr Gilles REMY de ses fonctions de cogérant de la société avec effet au 30 Novembre 2018 et a décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.

Mr Joël REMY continuera d'assumer seul les fonctions de gérant.

AL215022794

MCM AVOCATS

SARL MAZEN CANNET MIGNOT
Cabinet d'avocats
2 bis rue du cap vert
21800 QUETIGNY
www.scpmcm.com

VETCO

Société de Participations Financières de Profession Libérale
à Responsabilité Limitée
Capital : 122.000 euros
Siège social : 20 RUE DE LA BROT
21000 DIJON
RCS : 832 927 701

AVIS DE PUBLICITE

Par assemblée générale du 1er janvier 2018 il a été constaté que Messieurs ESTIVAL, MAQUIN et WIEME ont démissionné de leurs fonctions de gérants à effet du 1er janvier 2018. Seul Monsieur DUCHEMIN demeure gérant de la société

Mention sera faite au RCS de DIJON

Pour avis,

AL215022801

NON DISSOLUTION

SAS AUXONNE RESTAURATION

SAS au capital social de 10.000 Euros
Siège social : 69 rue Antoine Masson
21130 AUXONNE
823 639 703 RCS DIJON

L'AGE du 04/12/2018 a décidé la continuation de la société malgré les pertes constatées.

Pour avis.

AL215022789

DISSOLUTION LIQUIDATION

CLINSCIENCES

S.A.S. au capital de 5.000 euros
Siège social : 14 rue Clément Janin
21000 DIJON
789 786 670 RCS DIJON

Les actionnaires ont décidé aux termes d'une A.G.E. en date du 01/12/2018 la dissolution anticipée de la SAS CLINSCIENCES avec arrêt d'activité au 31/12/2018 et sa mise en liquidation amiable en application des dispositions statutaires.

Elle a nommé en qualité de liquidateur M. Jean-Claude ANSQUER demeurant à DIJON (21000) - 14 rue Clément Janin.

La présidence assumée par lui-même a pris fin à la même date en même temps que les fonctions du D.G. Les actionnaires ont conféré au liquidateur les pouvoirs les plus étendus pour les opérations de liquidation et notamment réaliser l'actif et acquitter le passif.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social actuel et sera le lieu d'envoi et de réception de la correspondance et celui de la notification des actes et documents concernant la liquidation.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au RCS de DIJON.

Pour avis et mention

Le liquidateur

AL215022775

EURL CERMI ENGINEERING

Société à responsabilité limitée
Au capital de 30 000 euros
Siège social : 57 rue de le Gare
21 310 MIREBEAU
RCS DIJON 511 120 396

Aux termes de la décision de l'associé unique du vingt -huit février 2016, il résulte que :

La dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable est prononcée à compter de ce jour. Est nommé en qualité de liquidateur Monsieur Gérald BOUDAUD, 57 rue de le Gare à Mirebeau su Bèze (21310) et le siège de la liquidation est fixé à cette même adresse. Les actes et pièces relatifs à cette liquidation sont à notifier à cette adresse.

Mention sera faite au RCS DIJON.

Pour avis

AL215022793

RFC

AVIS DE DISSOLUTION

JEAN PAUL FICHERE Société d'exercice libéral à responsabilité limitée au capital de 1 000 € Siège social : Rond Point de la Nation Immeuble Point Médical 21000 DIJON Siège de liquidation : 37 Rue Charles le Téméraire 21000 DIJON RCS DIJON 489 733 964 Aux termes d'une décision en date du 31 octobre 2018, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Monsieur Jean-Paul FICHERE, demeurant 37 Rue Charles le Téméraire 21000 DIJON, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 37 Rue Charles le Téméraire 21000 DIJON. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis Le Liquidateur

AL215022795

SCI CAP BASTOGNE

SCI - capital 800 euros - Siège social : 35 rue Gambetta 21000 DIJON - Siège de liquidation : 35, rue Gambetta 21000 DIJON - 448 827 543 RCS DIJON, l'AGE du 30.11.2018 a décidé la dissolution anticipée à compter du 30.11.2018 et sa mise en liquidation amiable, a nommé Frédéric PETRELLA (35, rue Gambetta 21000 DJON) comme liquidateur, a fixé le siège de la liquidation au 35 rue Gambetta 21000 DIJON. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au RCS DIJON. Pour avis Le Liquidateur

AL215022807

SCEA CERTEAUX

21430 MENESSAIRE
Société civile en liquidation
au capital de 208 800 euros
RCS DIJON - 501 566 921

Aux termes d'une délibération en date du 1er décembre 2018, la collectivité des associés de la SCEA CERTEAUX a décidé la dissolution de la société à compter du 31 décembre 2018.

Elle a nommé en qualité de liquidateur Mme RICHARD Jacqueline et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours et acquitter les dettes.

La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés à la SCEA CERTEAUX en liquidation - 21430 MENESSAIRE, lieu du siège social.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon.

Pour avis. Le liquidateur

AL215022816

SCI MPG

en liquidation Capital social : 1 500euros Siège social : 25 Rue Maréchal Leclerc 21400 CHATILLON SUR SEINE SIREN 481918449 R.C.S. Troyes Le 25/07/2018, l'AGE a approuvé les comptes de liquidation, a déchargé le liquidateur de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture de liquidation à compter du 31/05/18. ALBARRACIN LOPEZ Patrick 2 Rte de Balot 21330 CERILLY. La société sera radiée au RCS de DIJON. Pour avis.

AL215022819

LE TIRE BOUCHON

SARL au capital de 8000 euros
Siège social : 4 rue du Vieux Marché
21140 SEMUR EN AUXOIS
433 275 104 RCS DIJON

Aux termes des Décisions de l'Associé Unique du 29/10/18, il a été décidé de prononcer la dissolution anticipée de la société à compter du 29/10/2018. M. Thierry THOMAS demeurant 10 rue du Pré Jacob-21140 VILLARS a été nommée en qualité de liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au 16 rue Henri Camp-21140 SEMUR EN AUXOIS.

Le dépôt légal sera effectué au RCS de Dijon.

AL215022820

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : HH FOOD SERVICES

Forme : Société par actions simplifiée

Siège social : 65 rue Jeannin 21000 DIJON

Objet : La restauration rapide et traditionnelle sur place et sans débit d'alcool.

Toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son développement

Durée : 99 (quatre-vingt-dix neuf) années

Capital : 2 000 euros

Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote:

Tout associé a le droit d'assister aux assemblées générales et de participer aux délibérations personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, sur simple justification de son identité, dès lors que ses titres sont inscrits à un compte ouvert à son nom.

Chaque associé a autant de voix qu'il possède d'actions, sans limitation.

Transmission des actions :

La cession d'actions est libre entre associés ou au profit de tiers.

Président : Monsieur RJAFELLAH Hamid

Immatriculation : au RCS de DIJON

Pour avis,

AL215022765

AVIS DE CONSTITUTION

Avis de constitution du 03/12/2018 : forme sociale : SARL, dénomination sociale : TISSUS SHOP, siège social : Impasse Gambut 21200 BEAUNE, objet social : vente de détail de mercerie, tissus aux mètres, ameublement et habillement, ouvrages, broderie, linge de maison, art de la table et cadeaux divers se rapportant à l'activité, prestation de services de réparation de machines à coudre notamment marque SINGER et de confection ameublement, conseil à la réalisation de toutes activités ayant trait à la mercerie, ateliers et formation dans le domaine de la couture et de la broderie, durée : 99 ans, capital : 1 000 euros, gérance : Mme Véronique REMY (6 Rue du Pré Rond 21220 ST PHILIBERT), dépôt légal RCS DIJON. Pour avis

AL215022776

SCI LES LOGETTES D'EBENE

Société civile immobilière
au capital de 5.000 euros
Siège social : 10 C Route de Dijon
21270 VONGES - RCS DIJON

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

- FORME : Société civile immobilière
- DENOMINATION : SCI LES LOGETTES D'EBENE
- SIEGE SOCIAL : 10 C Route de Dijon 21270 VONGES
- OBJET :
- l'acquisition, la gestion et, plus généralement, l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous biens ou droits immobiliers à quelque endroit qu'ils se trouvent situés,
- la prise de participation dans toutes sociétés immobilières,
- l'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts ou facilités de caisse, avec ou sans garanties hypothécaires destinés au financement des acquisitions ou au paiement des
coûts d'aménagement, de réfection ou autres à faire dans les immeubles de la société.
- DUREE : 99 ans
- CAPITAL : 5 000 euros (par apports en numéraire)
- GERANCE :

Raphaël ROUGET demeurant 62 Route de Vielverge 21270 PERRIGNY SUR L'OGNON Alain FAIVRE demeurant 7 Rue du Moulin 21270 VONGES

- IMMATRICULATION : au RCS de DIJON.

Pour avis,

Les co-gérants

AL215022782

AVIS DE CONSTITUTION

Le 30/11/2018 à GISSEY SUR OUCHE, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : FORCE ET SERENITE
Siège social : 340 rue du Moulin Thibel, 21410 GISSEY SUR OUCHE
Objet social : activités de bien-être, organisation d'évènements, formation,
Durée de la Société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS
Capital social : 2 000 euros
Gérance : Sylvain CHENAY, demeurant 340 rue du Moulin Thibel 21410 GISSEY SUR OUCHE
Immatriculation au RCS de DIJON.
Pour avis La Gérance

AL215022784

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à DIJON du 5/12/2018, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile de moyens.
Dénomination sociale : CHEVALOT / FINOT.
Siège social : 22 Rue de la 1ère Armée Française, 21000 DIJON. Objet social : de faciliter l'activité professionnelle de ses membres, par la mise en commun des moyens utiles à l'exercice de leur profession, sans que la société puisse elle-même exercer cette profession. Elle peut notamment acquérir, louer, vendre, échanger les installations et matériels nécessaires. Elle peut engager le personnel nécessaire et plus généralement, procéder à toutes opérations de caractère mobilier, immobilier et financier se rapportant à l'objet social. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS. Capital social : 200 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire. Gérance : Mme Lucile CHEVALOT, demeurant 21 Rue des Champs Creux, 21800 CHEVIGNY ST SAUVEUR et Mme Nadia FINOT, demeurant 39 Route de Gray, 21490 VAROIS ET CHAIGNOT. Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas, agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales. Immatriculation de la Société au RCS de DIJON. Pour avis. La Gérance

AL215022797

DU PARC-CABINET D'AVOCATS
4, rue Jeanne Barret, 21000 Dijon

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date à Dijon du 03/12/2018, il a été constitué une SELARL de Chirurgien-dentiste au capital de 10 000 euros, dénommée Cabinet du Docteur Vincent MARNAT, dont le siège social est situé 31, cours du Parc - 21000 DIJON, qui a pour objet l'exercice commun ou individuel à titre exclusif de la profession de chirurgien-dentiste. M. Vincent MARNAT, demeurant 12, rue de la Côte aux Moines - 21240 TALANT, assure la gérance sans limitation de durée. Immatriculation au RCS de Dijon. Pour avis

AL215022798

DU PARC-CABINET D'AVOCATS
4, rue Jeanne Barret, 21000 Dijon

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date à BEAUNE du 04/12/2018, il a été constitué une société civile immobilière au capital de 1 000 euros, dénommée BRIMBELLES Invest, dont le siège social est situé 5, rue du Régiment de Bourgogne - 21200 BEAUNE, qui a pour objet exclusif l'acquisition, la gestion, la location et l'administration de tous biens mobiliers et immobiliers, dont elle sera devenue propriétaire par suite d'apport, d'achat, de construction ou autrement. Sa durée est de 99 ans à compter de la date de son immatriculation au RCS de DIJON. Monsieur Francis PIOT, demeurant 167, rue des Granges de Citeaux -21200 BEAUNE, assure la gérance sans limitation de durée.

AL215022803

SCI LEALOU

Aux termes d'un acte SSP en date du 28/11/2018 il a été constitué une société Dénomination sociale : SCI LEALOU Siège social : 3 bis rue du 11 septembre, 21310 MIREBEAU SUR BEZE Forme : Société Civile Immobilière Capital : 2000 € Objet social : Acquisition, administration et gestion par location de tous immeuble et biens immobiliers. Plus généralement toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant ou indirectement à cet objet. Gérant : Monsieur MATHIEU FUCHEY, 3 RUE DE GRAY, 21310 MIREBEAU SUR BEZE Admission aux assemblées et exercice du droit de vote: chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clauses d 'agrément: Les actions sont librement cessibles entre actionnaires Capital sociale: Deux mille euros divisé en 2000 parts sociales de 1 euros. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Dijon

AL215022804

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 6 juin 2018 à MARIGNY LE CAHOUET, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : SARL COLARD Services
Siège social : 1 Route de Villeneuve, 21150 MARIGNY LE CAHOUET
Objet social : Prestation d'entretien courant de jardins pour les particuliers et petits travaux de bricolage accessoire à la prestation d'entretien de parcs et jardins.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date del'immatriculation de la Société au Registre du commerce etdes sociétés
Capital social : 1 000 euros
Gérance : M. COLARD Nicolas, demeurant 1 route deVilleneuve – 21150 MARIGNY LE CAHOUET. Mme COLARD Cyrielle, demeurant 1 route de Villeneuve – 21150 MARIGNY LE CAHOUET
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
Pour avis, La Gérance.

AL215022805

LA CADOLE DE PALLADIO

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 années, d'une SCI immatriculée au RCS de DIJON, dénommée « LA CADOLE DE PALLADIO «, au capital de 2.000 Euros, constitué exclusivement d'apports en numéraire, dont le siège social est à CORCELLES-LES-MONTS (21160) – 4 bis, Place de l'Eglise, ayant pour objet l'achat, la vente, la construction, la gestion et la location de tous biens immobiliers, l'acquisition et la gestion de titres de participation et de toutes valeurs mobilières ou immobilières ; dont les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec l'agrément de tous les associés ; et dont le premier gérant est M. Frédéric JAMETTON, demeurant à CORCELLES-LES-MONTS (21160) – 4 bis, Place de l'Eglise, désigné statutairement pour une durée illimitée.

AL215022809

SARL FILEAS Fiscal & Légal - Assistance Société d'Avocats 14 rue Jean de Cirey 21000 DIJON

CONTREMURS

Société à responsabilité limitée Au capital de 300 000 euros Siège social : 23 boulevard Maréchal Joffre, 21200 BEAUNE Aux termes d'un acte sous signature privée à BEAUNE en date du 6 décembre 2018, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : - Forme sociale : Société à responsabilité limitée - Dénomination sociale : CONTREMURS - Siège social : 23 boulevard Maréchal Joffre, 21200 BEAUNE - Objet social : Activités de rénovation de second ouvre : plâtrerie, peinture, revêtement de sols et murs, carrelage, menuiserie bois et PVC, maçonnerie, plomberie, électricité et tous travaux de bâtiment s'y rapportant ; Vente de tous objets de décoration pour la maison, papiers peints, peintures, tissus, tapisseries, confection de rideaux et tous travaux accessoires et connexes, luminaires, jouets, maroquinerie, prêt à porter, toute activité se rapportant à l'aménagement de l'habitat, conseil en décoration, vente de meubles, de literie, réfection de sièges ; L'exercice de toute activité du bâtiment, de la construction, de la rénovation, de l'équipement du bâtiment ; Coordination et conduite de travaux. - Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés - Capital social : 300 000 euros - Gérance : Monsieur Jean-Michel HECKETSWEILER, demeurant 17 rue Jules Michelet, 92170 VANVES, assure la gérance. Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON. Pour avis, La Gérance

AL215022810

PARAC

Société à responsabilité limitée au capital de 100 000 euros Siège social : 7 Rue Pierre Curie 21 000 DIJON AVIS DE CONSTITUTION Aux termes d'un acte sous signature privée en date à DIJON du 20 novembre 2018, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société à responsabilité limitée Dénomination sociale : PARAC Siège social : 7 Rue Pierre Curie, 21000 DIJON Objet social : le conseil aux entreprises ; l'acquisition, la détention, la gestion de toutes participations. Elle pourra également gérer, acheter, vendre tout portefeuille d'actions, de parts, d'obligations et de titres de toutes sortes ; l'animation et la détermination de la politique de groupe de ses filiales contrôlées, et la prestation de services à ces dernières notamment en matière de gestion administrative, financière, commerciale, marketing, informatique et comptable. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés Capital social : 100 000 euros Apport en nature : Monsieur Pierre ARMANINI - RAVOYARD apporte à la société, sous les garanties ordinaires de fait et de droit MILLE CINQ CENTS (1500) parts sociales représentant 50 % des titres de la société dénommée ADLA, société à responsabilité limitée au capital de 30 000 euros, dont le siège social est situé 138 Ter Avenue Roland Carraz - 21300 CHENOVE, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 534 012 604 RCS DIJON pour une valeur totale de CENT MILLE EUROS (100 000 ?). Gérance : Monsieur Pierre ARMANINI - RAVOYARD, demeurant 7 Rue Pierre Curie - 21000 DIJON, a été nommé gérant. Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON. Pour avis La Gérance

AL215022817

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 30/11/2018, il a été constitué une SCI présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination: PAULICE Siège: Hameau de Charmoy, 21540 GRENANT LES SOMBERNON Objet: acquisition par voie d'achat ou d'apport, prise à bail, location, administration et exploitation de tous immeubles bâtis ou non bâtis, mise en valeur de ces immeubles par tous travaux Durée: 99 ans Capital : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire Gérance : Monsieur Pierre KONCZEWSKI et Madame Hélène KONCZEWSKI demeurant Hameau de Charmoy 21540 GRENANT LES SOMBERNON Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas, agrément des associés à l'unanimité Immatriculation au RCS de DIJON.

AL215022821

NIÈVRE

DIVERS

SUMIRIKO SD FRANCE

SAS S.A.S Unipersonnelle au capital de 3.540.000 ? Siège social : Usine des Caillots - BP 101 58302 DECIZE CEDEX 450 817 200 RCS NEVERS L'assemblée générale extraordinaire en date du 14 novembre 2018, a décidé de renvoyer Monsieur Holger RIES du poste de directeur général de la société avec effet immédiat.

AL585022965

DÉMISSION

SA BONGARD BAZOT ET FILS

SA au capital social de 519 550 Euros
Siège social : 58110 SAINT PEREUSE
R.C.S. NEVERS 631 880 408

Le 16.11.2018, le Conseil d'Administration a constaté la démission de Mme Geneviève VAUDELIN-MARTIN, commissaire aux comptes suppléant.
Pour avis.

AL585022973

SUCCESSION

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL – DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 19 mai 1987, Mademoiselle Marie Jeannine BOURDIER a consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Dominique MARTIN, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle dénommée «SCP MARTIN & MARIE», titulaire d'un Office Notarial dont le siège est à NEVERS (58000), 1 Rue Saint Martin, le 30 novembre 2018, duquel il résulte que les légataires remplissent les conditions de leur saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Dominique MARTIN, notaire à NEVERS (58000) 1 rue Saint Martin, référence CRPCEN : 58002, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal de grande instance de NEVERS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

AL585022992

NOMINATION

ALFA LAVAL SPIRAL

SAS au capital de 1.200.000€.
Siège social : 10 Rue Alfred Masse.
58000 NEVERS.
RCS 393 676 895 NEVERS

L'AGO du 15/11/2018 a nommé CAC Titulaire et Suppléant, respectivement : ERNST & YOUNG ET AUTRES, SAS à capital variable, RCS 438 476 913 LYON, Tour oxygène, 10-12 bd Marius Vivier Merle 69393 LYON CEDEX 03 et AUDITEX, SAS à capital variable, RCS 377 652 938 NANTERRE, Tour first, TSA14444 92037 PARIS LA DEFENSE CEDEX en remplacement de KPMG et SALUSTRO REYDEL, à compter du 18/10/2018.
Mention au RCS de NEVERS.

AL585022993

TRANSFERT DE SIÈGE

EURL PLA PHILIPPE LECHEVIN ARCHITECTE
Société À Responsabilité Limitée au capital de 1000.00 €
Siège social : 21 Route d'Antibes
58400 MESVES SUR LOIRE
524 995 131 RCS NEVERS

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Suivant délibération extraordinaire de l'associé unique du 1er décembre 2018, il a été décidé le transfert du siège social de MESVES SUR LOIRE (NIEVRE), 21 Route d'Antibes à SAINT-ETIENNE DES CHAMPS (PUY DE DOME) LAVEIX, et ce, à compter du 1er décembre 2018. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de CLERMONTFERRAND.
Pour avis, la gérance

AL585022893

SCI DELPHINE

SCI DELPHINE, 3 Chemin du Cordier -Route de Tannay - 58500 CLAMECY, au capital de 600 euros, RCS NEVERS : 805 228 681 Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 8 décembre 2018, les associés ont décidé de transférer à compter du 8 décembre 2018 le siège social qui était 3 chemin du cordier route de Tannay 58000 CLAMECY à l'adresse suivante : Quartier de la Gare 58460 CORVOL L'ORGUEILLEUX.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Le dépôt légal sera effectué au registre du commerce et des sociétés de Nevers
Pour avis et mention

AL585022959

CUMA DES ENERGIES VERTES
N° d'agrément : 58-372
RCS NEVERS 482 795 952

MODIFICATION

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la CUMA « DES ENERGIES VERTES » à Raveau, réunie le 14 Septembre 2018, a décidé
- de mettre en conformité ses statuts avec l'arrêté du 28 Avril 2017 - journal officiel du 11 mai 2017,
- de transférer son siège social de Montifaut Chez Mr Brossard Lucien 58400 RAVEAU à Mairie de St Malo-en-Donziois – Le Bourg – 58350 Saint Malo
Le Président de la CUMA

AL585022967

SOGIM

38, avenue du Général de Gaulle
58000 NEVERS.
Immatriculée au RSC de NEVERS
sous le n° 432 936 060

Les associés se sont réunis le 1er octobre 2018 et ont décidé le transfert du siège social à l'adresse :
16, avenue de l'étang de pin, 18150, LA GUERCHE SUR L'AUBOIS à compter du 1er novembre 2018, modifiant ainsi l'article 3 des statuts.
Le Gérant.

AL585022968

FIDUCIAL SOFIRAL
Société d'Avocats
58000 NEVERS

ENTREPRISE MASPEYROT

SARL au capital de 1 500 euros
FERNIGOT 58400 NARCY
RCS NEVERS 482 009 891

Décision du 01.12.2018: L'Associé unique a décidé de transférer le siège social du Lieudit FERNIGOT 58400 NARCY au 295 Rue Yquem 40600 BISCAROSSE compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Mention sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de NEVERS.
Pour avis

AL585022972

MODIFICATION DE CAPITAL

SPFPL CARPE DIEM

Société au capital de 355 500 €
13 avenue Louis Fouchère
58640 Varennes Vauzelles
RCS Nevers 818996795

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 07/11/2018, il a été décidé d'augmenter le capital pour le porter de 1 000 euros à 355 500 euros, par voie de création de 3 545 parts sociales nouvelles de 100 euros de nominal chacune, entièrement libérées, numérotées de 11 à 3 555 et attribuées ainsi qu'il est dit sous la deuxième résolution ci-après.
En conséquence, les statuts ont été modifiés comme suit :
ARTICLE 6 – APPORTS
Lors de la constitution de la société, il a été apporté la somme de 1 000 euros en numéraire
Monsieur Michel ALLAIX, a apporté 1 000 euros,
Aux termes d'une décision de l'assemblée générale extraordinaire en date du 7 novembre 2018, le capital social a été augmenté d'une somme de 354 500 euros, par voie de création de 3 545 parts sociales nouvelles, numérotées de 11 à 3 555, d'un montant nominal de 100 € chacune.
- M. ALLAIX Michel apporte en nature à la société, sous les garanties ordinaires de fait et de droit, mille huit cent dix huit (1 818) parts sociales de la SELARL ORAL CONCEPT (RCS NEVERS n° 438692733) ; sur un total de mille huit cent dix neuf (1 819) ci-après désignées :
- 1 818 parts sociales de la SELARL ORAL CONCEPT pour 354 500 Euros
TOTAL DES APPORTS EN NATURE ……354 500 Euros
Les mille huit cent dix huit (1 818) parts sociales de la SELARL ORAL CONCEPT ont été estimées à 354 500 Euros au vu d'un rapport établi par Monsieur CHAUSSAT, commissaire aux apports choisi parmi les commissaires aux comptes inscrits et désigné par les associés.
La plus-value nette réalisée sur l'apport dont l'imposition au nom du soussigné est reportée, s'élève à 0 Euros. L'option pour le régime spécial (article 150-0 B ter du CGI) est exercée conjointement par le soussigné et la société.
ARTICLE 7 – CAPITAL SOCIAL
Ancienne mention
Le capital social est fixé à la somme de 1 000 euros.
Il est divisé en 10 parts sociales de 100 euros l'une, numérotées de 1 à 10, attribuées en totalité.
L'associé unique déclare que ces parts sont toutes libérées intégralement.
Nouvelle mention
Le capital social est fixé à la somme de 355 500 euros.
Il est divisé en 355 500 parts sociales de 100 euros l'une, numérotées de 1 à 3 555, attribuées aux associés en proportion de leurs apports, à savoir :
Monsieur Michel ALLAIX …..3 555 parts
Total égal au nombre de parts composant le capital social 3 555 parts
Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de NEVERS.
Pour avis, le représentant légal,

AL585022697

CONVOCATION

Société Coopérative Agricole des Eleveurs de Chevaux de Course. SCAECC
Siège social : Haras de Cercy
2 rue des Haras
58340 CERCY LA TOUR
750 843 799 R.C.S. NEVERS
Agrément HCCA N° 12032

AVIS DE CONVOCATION

Assemblée Générale à Caractère Mixte

Les associés de la SCAECC sont convoqués en Assemblée Générale à Caractère Mixte le 05 janvier 2019 à 09h30, au Haras de Cercy, 2 rue des Haras, 58340 Cercy la Tour, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :
1. A caractère Ordinaire :
- Rapport de gestion du Conseil d'Administration ;
- Présentation des résultats financiers de l'exercice clos le 31 juillet 2018 ;
- Lecture du rapport général du Commissaire aux Comptes ;
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 juillet 2018;
- Quitus aux Administrateurs ;
- Affectation du résultat ;
- Lecture du rapport spécial sur les conventions réglementées conclues entre les administrateurs, certains associés de la Coopérative et décision à cet égard ;
- Pouvoirs au Conseil d'Administration (investissements et emprunts)
- Budget pour la formation des Administrateurs à la Gouvernance des Coopératives ;
- Renouvellement du quart des Administrateurs du collège des coopérateurs dont le mandat arrive à échéance : Madame Michèle JUHEN et Messieurs Marc TRINQUET, Nicolas de LAGESNESTE, et Patrice VAGNE.
- Constatation de la variation du capital social à la clôture de l'exercice ;
- Questions diverses.
2. A caractère Extraordinaire
- Modifications des statuts ;
- Pouvoirs aux fins d'accomplir les formalités légales.
Ils ont la faculté de prendre communication, au siège social, des comptes annuels ainsi que du rapport du Conseil d'Administration se rapportant à l'exercice clos le 31 juillet 2018, des rapports du Commissaire aux Comptes, et du texte des résolutions qui vous seront proposées. Le Conseil d'Administration

AL585022986

MODIFICATION DE STATUTS

Etude de Maître Anne JUILLET
Notaire à Pouilly-sur-Loire
(Nièvre)
9, rue René Couard

MODIFICATION DE STATUTS

GAEC BERNARD PETIT ET FILLE
Au capital de 801 200,00 €
Siège social : 3 Impasse de la Tuilerie
58150 POUILLY SUR LOIRE
512 308 578 RCS NEVERS

Aux termes d'une AG extraordinaire en date du 26/11/2018, les associés ont décidé la transformation du GAEC en Société Civile d'Exploitation Agricole, sans création d'un être moral nouveau et suivant acte reçu par Me JUILLET, notaire à POUILLY SUR LOIRE, le 5/12/2018, le GAEC susnommé a été transformé en Société Civile d'Exploitation Agricole possédant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : SCEA DOMAINE PETIT ET FILLE
Siège : 3 Impasse de la Tuilerie 58150 POUILLY SUR LOIRE
Capital social : 801 200,00 €
Objet social : l'exploitation de tout domaine agricole ou viticole, l'acquisition, prise à bail, l'exploitation de tous biens agricoles soit directement soit par voie de fermage, de métayage, de mise à disposition
Gérance : Melle Aurélie PETIT 7 Avenue de la Tuilerie 58150 POUILLY SUR LOIRE
Les mutations de parts sociales sont soumises à agrément selon les dispositions statutaires
Pour avis.

AL585022995

Alciat-Juris
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

ALCIAT-JURIS - SELARL D'AVOCATS
Me Arnaud SARLAT
Siège Social : BOURGES
4 rue Porte Jaune
Cab. Sec. : VIERZON
5 ter rue de la Gaucherie
NEVERS - 6 rue Hoche

EARL DE REMILLY

EARL Transformée en SAS
au Capital 178 563,53 Euros
Siège social : Le Bourg
58210 MARCY
R.C.S. NEVERS 414 849 877

Il ressort des Décisions de la réunion extraordinaire du 30/11/2018, les modifications suivantes dans l'avis antérieurement publié :
ANCIENNES MENTIONS :
Forme : EARL
Dénomination : EARL DE REMILLY
Gérant : M. Dominique COINTE, né à NEVERS (58) le 30/05/1955, dmt à MOULOT 58500 CLAMECY, de nationalité française.
Commissaires aux comptes : néant
NOUVELLES MENTIONS :
Forme : SAS
Dénomination : SAS DE REMILLY
Président : M. Dominique COINTE, né à NEVERS (58) le 30/05/1955, dmt à MOULOT 58500 CLAMECY, de nationalité française.
Commissaires aux comptes : néant
ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé
peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.
Chaque associé pourra participer aux assemblées générales.
Chaque action donne droit à une voix.
TRANSMISSION DES ACTIONS : Les cessions ou transmissions, sous quelque forme que ce soit, des actions détenues par l'associé unique sont libres.
En cas de pluralité d'associé et sous réserve de la clause de préemption la cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers, à quelque
itre que ce soit, est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés. L'agrément résulte d'une décision collective des associés statuant à la majorité des deux-tiers des voix des associés disposant du droit de vote.
Pour avis,

AL585022996

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

GASPARD ALIMENTATION

SARL au capital de 2000 €
Siège social : 1 Rue De La Rotonde
58000 NEVERS
83119089700015 RCS de NEVERS

Par AGE du 30/11/2018, il a été décidé de nommer nouveau gérant Mlle DOT Marine demeurant 5, Rue Molière Appt 5. 18100 VIERZON à compter du 30/11/2018 en remplacement de Mme BELLAL EPOUSE ADJEMAS Fella démissionnaire
Mention au RCS de NEVERS

AL585022966

MISE EN LOCATION GERANCE

Suivant acte sous seing privé en date du 1er septembre 2018 à RENNES,
La société YVES ROCHER FRANCE, ayant son siège social à RENNES (35000) 2-4 Boulevard de Beaumont, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES sous le n° 808 529 184, représentée par Monsieur Stéphan LOMBARDO
Donne en location gérance à la SARL STANDYR, au capital de 7 622,45 euros, ayant son siège social à RENNES (35000) 2-4 Boulevard de Beaumont immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES sous le n° 387 919 624, représentée par Monsieur Stéphan LOMBARDO,
Un fonds de commerce de détail de tous produits cosmétiques et de parfumerie, connu sous le nom de CENTRE DE BEAUTE YVES ROCHER, sis et exploité à COSNE COURS SUR LOIRE (58200) 1 rue du Commerce, à compter du 1er septembre 2018 jusqu'au 31 août 2019.
Pour insertion unique,

AL585022984

NOMINATION DE CO-GÉRANT

BRIS CHAUSSURES
SARL au capital de 7.622,45 €
Siège social : 9 place Charles Chaigneau
58190 Tannay
RCS Nevers 421.799.834

Aux termes de l'assemblée générale du 31 décembre 2017, il a été décidé de nommer en qualité de Co-gérant Madame Nadine BRIS chemin de Jaugy 58190 Tannay à compter du 1 janvier 2018. L'article 12 des statuts a été modifié en conséquence. Mention en sera faite au RCS de Nevers.

AL585022989

GARAGE LEMOINE

Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social : 2 Cours Gambetta
58170 LUZY
309 707 735 RCS NEVERS

Selon une AG mixte du 01/11/2018, les associés ont pris acte de la démission de Mme Christine PARET de ses fonctions de cogérante à compter de cette date. M Sylvain MICHEL Gérant, demeure seul dirigeant à compter de cette même date.
Pour avis. La Gérance

AL585022998

NON DISSOLUTION

NEVERS MAREE

Société Par Actions Simplifiée au capital de 5 000 ? Siège social : 10 rue du Fer - 58000 NEVERS 814 064 010 RCS NEVERS Suivant décisions du 20/10/2018, l'associé unique, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L.225-248 du Code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la société. Dépôt légal au RCS de NEVERS. Pour avis.

AL585022974

LA SALAISON

SASU au capital de 10000 E Siège social : 5 rue Jacques Monod, 58640 Varennes-Vauzelles 818 724 866 RCS de Nevers Aux termes des décisions de l'associée unique du 29/10/2018, il a été décidé de ne pas dissoudre la Société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social. Modification au RCS de Nevers

AL585022991

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

SCI TITHOLI

Société Civile Immobilière en liquidation
au capital de 100 €
Siège Social : 4, rue Claude Tillier
58200 COSNE-COURS-SUR-LOIRE
803 219 385 RCS NEVERS

Aux termes d'un assp du 14/11/2018, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable.
Mr Philippe FAUVEL dt à SUCY EN BRIE (94) – 34, rue de la République, a été nommé liquidateur, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé à SUCY EN BRIE (94) – 34, rue de la République. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS en annexe au RCS.
Pour avis

Le Liquidateur

AL585022969

MOULIN DES COMBRAILLES

Société par actions simplifiée
en liquidation
Au capital de 5 000 €
Siège social : Lieu-dit Dardault,
58380 LUCENAY LES AIX
Siège de liquidation : Lieu-dit Dardault,
58380 LUCENAY LES AIX
514010321 RCS NEVERS

Par décision du 20.11.2018, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

M. Christophe CAFIERE, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé Lieu-dit Dardault, 58380 LUCENAY LES AIX

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de NEVERS, en annexe au RCS

POUR AVIS

Le liquidateur

AL585022971

SAS MAC ARTHUR

Capital de 50 euros.
16 place de la pêcherie
58200 COSNE COURS SUR LOIRE
RCS NEVERS 828 683 912

Suivant AGE du 30/09/2018 il a été décidé la dissolution par anticipation de la société à compter du 30/09/18. Adresse de liquidation 16 place de la pêcherie 58200 Cosne Cours sur Loire. Liquidatrice Madame Laborde Marie Thérèse demeurant 24 rue Alphonse Baudin 58200 Cosne Cours sur Loire

AL585022975

SAS MAC ARTHUR

Capital de 50 euros.
16 place de la pêcherie
58200 COSNE COURS SUR LOIRE
RCS NEVERS 828 683 912

Suivant AGO du 30/09/18 à 10 h il a été approuvé les comptes définitifs de la liquidation, donné quitus au liquidateur et prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 30/09/2018. Ceux-ci seront déposés au RCS de Nevers.

AL585022976

TONAO

Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital social de 12 000 Euros
Siège social : Le Chollet
58160 SAUVIGNY LES BOIS
R.C.S. NEVERS 801 028 077

Le 23.11.2018, l'AGE a approuvé les comptes de liquidation, a déchargé le liquidateur de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture de liquidation à compter du 23.11.2018.

La société sera radiée au RCS de NEVERS.

Pour avis.

AL585022977

FIAT LUX

Societe Civile au capital de 800 EUROS
Siège social : 8 rue de la Mairie
58 530 BREVES
RCS 539 395 459 00016 NEVERS

Au terme d'une délibération en date du 31 août 2018, la collectivité des associés, après avoir entendu le rapport du liquidateur, Monsieur Pascal CERCHI, sur l'ensemble des opérations de liquidation, approuve les opérations relatives dans ce rapport et le compte définitif tel qu'il est présent, faisant ressortir un solde négatif de 3 134 €. La collectivité des associés a constaté la clôture de la liquidation de la Societe Civile FIAT LUX dont la personne morale cesse d'exister à compter du 31 août 2018.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS
LE LIQUIDATEUR

Monsieur Pascal CERCHI.

AL585022978

LIQUIDATION

LA MANGROVE Société par actions simplifiée en cours de liquidation au capital de 1 000 € Siège social et siège de la liquidation : Vassy 58140 POUQUES-LORMES 811 578 962 RCS NEVERS Liquidateur : Madame Dorothée MADOUAS demeurant Vassy 58140 POUQUES-LORMES Aux termes d'une délibération en date du 30 septembre 2018, la collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de NEVERS. Le liquidateur.

AL585022979

DISSOLUTION

SCI FAMAR
Société civile immobilière
en liquidation
Au capital de 1 500 euros
Siège : 8 - 10 rue Marguerite Duras
58000 NEVERS
Siège de liquidation : 8 rue Marguerite Duras
- 58000 NEVERS
RCS NEVERS 441 424 710

L'AGE réunie le 11.10.2018 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Claude Marx, demeurant 8 rue Marguerite Duras 58000 NEVERS, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 8 rue Marguerite Duras 58000 NEVERS. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de NEVERS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis Le Liquidateur

AL585022981

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SCI FAMAR
Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 1 500 euros
Siège social : 8 - 10 rue Marguerite Duras
58000 NEVERS
Siège de la liquidation :
8 rue Marguerite Duras - 58000 NEVERS
RCS NEVERS 441 424 710

L'Assemblée du 12.10.2018 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé le Liquidateur de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de NEVERS, en annexe au RCS.

Pour avis Le Liquidateur

AL585022980

DISSOLUTION

SOCIETE CIVILE DE MOYENS COLAS - MARX
Société civile de moyens en liquidation
Au capital de 3 048,98 euros
Siège social : 57 rue de la Préfecture
58000 NEVERS
Siège de la liquidation :
8 rue Marguerite Duras
58000 NEVERS
RCS NEVERS 327 016 143

La société SCM COLAS MARX sus-désignée a été dissoute et mise en liquidation à compter du 11.10.2018 par décision du même jour de Monsieur Claude MARX, associé unique. Monsieur Claude MARX a été nommé Liquidateur, il demeure 8 rue Marguerite Duras 58000, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 8 rue Marguerite Duras 58000 NEVERS, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de NEVERS.

Pour avis Le Liquidateur

AL585022982

CLOTURE DE LIQUIDATION

SOCIETE CIVILE DE MOYENS COLAS - MARX
Société civile de moyens en liquidation
Au capital de 3 048,98 euros
Siège social : 57 rue de la Préfecture
58000 NEVERS
Siège de la liquidation :
8 rue Marguerite Duras
58000 NEVERS
RCS NEVERS 327 016 143

L'Assemblée du 12.10.2018 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé le Liquidateur Monsieur Claude MARX de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de NEVERS, en annexe au RCS.

Pour avis Le Liquidateur

AL585022983

CLOTURE DE LIQUIDATION

ANNE PONSART
Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 5 000 euros
Siège social : 2 Grande Rue
58210 CHAMPLEMY
Siège de liquidation : 2 Grande rue
58210 CHAMPLEMY
529 759 771 RCS NEVERS

Aux termes d'une décision en date du 30/01/2018, l'associée unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de NEVERS, en annexe au RCS.

Pour avis Le liquidateur

AL585022999

➜ AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 04.12.2018, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : DNG Multiservices.

Forme : Société par actions simplifiée.

Capital : 5 000 euros.

Siège social : 11 avenue du 8 mai 1945 - 58660 COULANGES LES NEVERS.

Objet social : entreprise de nettoyage pour les secteurs de l'industrie, collectivités, tertiaire, et particuliers, enlèvement de déchets d'équipement et d'ameublement, sécurité privée et sécurité incendie, distribution de documents publicitaires et affiches.

Durée : 99 années.

Président : Madame Céline DESOGOS, demeurant 26 Route de Vauzelles 58600 FOURCHAMBAULT.

Admission aux assemblées : Tout associé a le droit d'assister aux assemblées générales et de participer aux délibérations quel que soit le nombre d'actions qu'il possède.

Droit de vote : Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions sont libres entre associés, toutes cessions d'actions autres sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.

Immatriculation au RCS de NEVERS.

Pour avis.

AL585022970

AVIS DE CONSTITUTION

Par statuts en date du 29/11/18 est constituée la Société avec les caractéristiques suivantes :

FORME : Société Civile Immobilière DENOMINATION : LNDBPCAPITAL : 1.000 euros SIEGE : « La Normandie » route d'Orléans à ENTRAINS SUR NOHAIN (58410) OBJET : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers. DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NEVERS GERANT : Monsieur Pierre POIRIER né le 28/10/83 à COSNE COURS SUR LOIRE (58) dt « La Normandie » route d'Orléans à ENTRAINS SUR NOHAIN (58410) ASSOCIES : M Pierre POIRIER et la SARL TANGO (SIREN 840 806 608 RCS NEVERS) au capital social de 1.000 euros, sise 3, rue du Dauphin à ENTRAINS SUR NOHAIN (58410) représentée par son Gérant M. Pierre POIRIER.

AL585022985

Alciat-Juris
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

ALCIAT-JURIS - SELARL D'AVOCATS
Me Arnaud SARLAT
Siège Social : BOURGES
4 rue Porte Jaune
Cab. Sec. : VIERZON
5 ter rue de la Gaucherie
NEVERS - 6 rue Hoche

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution pour une durée de 99 ans de la société APHRODITE, SAS à associé unique, au capital de 1.000 euros, dt le siège social est à COSNE SUR LOIRE (58200), 2, rue de l'Eglise, en cours d'immatriculation au RCS de NEVERS qui a pour objet : Le négoce de prêt à porter pour la femme et l'enfant, le négoce d'articles de chaussures et d'articles d'entretien pour vêtements et chaussures, la vente articles et accessoires de mode, Le négoce d'articles et produits de maroquinerie et d'entretien, Le négoce au détail de mobiliers de décoration intérieure pour la maison et l'extérieur, d'articles d'art de la table ; Toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement aux activités ci-dessus, et autres branches et activités de toutes sortes, que la société pourrait adjoindre à son commerce ; L'exploitation de toutes succursales, de tous dépôts qui pourraient être créés, toutes participations dans toutes affaires similaires ou non pouvant intéresser la société ou favoriser son développement ; dt la Présidente est Mme Hélène LAVALLEE, dmt à BOULLERET (18240) Champfleury.

Chaque actionnaire pourra participer aux assemblées générales. Chaque action donne droit à une voix.
Les cessions sont libres entre associés, sous réserve des dispositions relatives au droit de préemption. Toute autre cession est soumise en outre à l'agrément de la collectivité des associés statuant à la majorité des deux tiers.

Pour insertion : le Président.

AL585022990

Etude de Maître Anne JUILLET
Notaire à Pouilly-sur-Loire
(Nièvre)
9, rue René Couard

SCI RETIF IMMO

Société Civile Immobilière
au capital de 1 000,00 ¤
5 bis Chemin des Vignes Le Puisac
58150 GARCHY - RCS NEVERS

Avis de constitution

Par acte authentique reçu par Me Anne JUILLET, notaire à POUILLY SUR LOIRE (58150) en date du 6 Décembre 2018, il a été constitué une société civile immobilière aux caractéristiques suivantes :

Raison sociale : SCI RETIF IMMO

Objet social : la propriété, l'administration à titre civil, l'acquisition, la prise à bail, la construction, la rénovation de tous biens ou droits immobiliers et toutes opérations destinées à la réalisation de l'objet social

Siège social : 5 bis Chemin des Vignes «Le Puisac» 58150 GARCHY

Capital : 1 000,00 euros

Gérance : Mr Arnaud RETIF demeurant à GARCHY (58150) 5 bis Chemin des Vignes «Le Puisac» et Mr Hugues RETIF demeurant à URZY (58130) 158 rue du Moulin du Greux

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés de NEVERS

Pour avis.

AL585022994

YONNE

➜ NOMINATION

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Dénomination : RODELAG. Forme : SAS. Capital social : 2000 euros. Siège social : 9 rue de la Chapelle, 89116 LA CELLE ST CYR. 813602117 RCS Sens. Aux termes d'une décision en date du 20 octobre 2018, le président a pris acte de la modification de la direction : à compter du 20 octobre 2018, - Directeur général : Monsieur Florian DURU, demeurant 11 rue Tourne Bride, 89320 THEIL SUR VANNE (nomination). Mention sera portée au RCS du Tribunal de Commerce de Sens.

AL895023047

SCI LES CHAMPS CHALEURS

Aux termes d'une délibération en date du 8 décembre 2018, l'Assemblée générale mixte des associés de la SCI LES CHAMPS CHALEURS, société au capital de 609,80 euros dont le siège est situé à MERRY 89230 MONTIGNY LA RESLE, immatriculée au RCS d'AUXERRE sous le numéro 400 201 240 a pris acte de la démission de Mme Jeanne VILLATTE, et a nommé en remplacement Mme Aline DIEU, demeurant à Merry 89230 Montigny la Resle, pour une durée illimitée à compter de la même date.

La Gérance

AL895023069

AVIS

L'1 - PARFAIT
Société par actions simplifiée
en liquidation au capital de 20 000 euros
Siège social : 65 bis Rue de Paris,
89000 AUXERRE
800 070 872 RCS AUXERRE

Aux termes d'une décision en date du 6 décembre 2018, Monsieur Gérald CARPENTIER, demeurant 8 Rue Voltaire - 89310 NITRY a été nommé en qualité de Liquidateur en remplacement de Monsieur David SERRES.

AL895023079

➜ DROIT DE PRÉEMPTION

COMMUNE DE CHAMPLOST

La commune de Champlost à décider d'instituer un droit de préemption sur les propriétés sises 26 Route de Paris (parcelles cadastrées AD 86 et 87) et Place du 14 Juillet (parcelle cadastrée AD 196) à CHAMPLOST

AL895023061

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

LEADER PRICE DENISENS

Société à responsabilité limitée
au capital de 1.000 euros
Siège social transféré
de « Lieudit Sainte Colombe,
Rue Jean Mermoz,
89100 Saint-Denis-lès-Sens »
820 762 987 RCS
en cours de transfert de Sens à Dijon

Suivant procès-verbal en date du 30 novembre 2018, l'associé unique a décidé de transférer le siège social, à compter du même jour, à l'adresse suivante : 107, Rue des Prés Potets – 21121 Fontaine-les-Dijon et de modifier corrélativement l'article 5 des statuts.

Pour avis. Le Gérant

AL895023031

ANNONCES LEGALES
legales@terres-de-bourgogne.net

CANO TRAVAUX PUBLICS

Société à responsabilité limitée
au capital de 30 000 euros
Siège social : 1 ROUTE DE LA MISSION,
89100 PARON
706 680 121 RCS SENS

Le 20 novembre 2018, l'associé unique, a décidé :

- de transférer le siège social de la Société et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

ANCIENNE MENTION : 1 route de la mission – 89100 PARON

NOUVELLE MENTION : rue de la Craz – ZI les Chartinières -01120 DAGNEUX

En conséquence, la Société qui est immatriculée au RCS de SENS sous le numéro 706 680 121 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de BOURG EN BRESSE.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis.

AL895023037

SO'FUN

Société à responsabilité limitée
au capital de €. 1.000.004,94
Siège social : Chemin du Brusquet
89340 VILLENEUVE LA GUYARD
RCS SENS 420 907 354

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 20 novembre 2018, la collectivité des associés a décidé de transférer, à compter du 1er janvier 2019, le siège social de la société du Chemin du Brusquet – 89340 VILLENEUVE LA GUYARD au 10, rue du Colisée, 75008 PARIS et de modifier les statuts en conséquence.

En conséquence, les statuts ont été modifiés comme suit :

ARTICLE IV

- Ancienne mention

Le siège social est fixé : Chemin du Brusquet – 89340 VILLENEUVE LA GUYARD.

- Nouvelle mention

Le siège social est fixé : 10, rue du Colisée – 75008 PARIS.

Le dépôt légal sera effectué aux greffes du Tribunal de Commerce de SENS.

Pour avis, le représentant légal,

AL895023042

AVIS DE MODIFICATIONS

SCI CG IMMO
SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE
44 RUE DU GENERAL DE GAULLE,
89100 SENS
Au capital de 100,00€
RCS SENS - SIREN : 827 678 814

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 25 octobre 2018, il a été délibéré le transfert du siège social de la SCI CG IMMO, à VULAINES SUR SEINE(77870), 3 impasse de la Paille via rue St-Eloi, ainsi que la nomination d'un cogérant : Madame Amel CHIBAB demeurant à VULAINES SUR SEINE(77870), 3 impasse de la Paille via rue St- Eloi est nommée cogérante de la sci CG IMMO.

AL895023044

SCI EFILYON

Société civile au capital de 10.000 €
Siège social : 1 RUE SAINT ANTOINE
75004 PARIS
804 356 640 R.C.S. Paris

Suivant procès-verbal en date du 30 juin 2018, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de transférer le siège social, à compter du 1er août 2018 à l'adresse suivante : 31 GRANDE RUE 89100 FONTAINE LA GAILLARDE.

Pour information :

Objet social : La Société a pour objet l'acquisition, l'administration et l'exploitation par le bail, location ou autrement de tous biens immobiliers ou mobiliers..

Durée : 99 années.

En conséquence, les articles ARTICLE 4 des statuts ont été modifiés.

La société fera l'objet d'une immatriculation au RCS de Sens désormais compétent à son égard et sera radiée de RCS de PARIS.

Le représentant légal

AL895023045

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Dénomination : CDB AUXERRE. Forme : SAS. Capital social : 30000 euros. Siège social : 2 rue de Madrid, 89470 Moneteau. 813742384 RCS Auxerre. Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 13 novembre 2018, les associés ont décidé de transférer le siège social à 8 Rue de Madrid, 89470 Moneteau. Mention sera portée au RCS de Tribunal de Commerce d'Auxerre.

AL895023052

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

La SCI 14 rue du 11 Novembre 1978, capital 1000 €, 12 rue des Ouches, 89550 Hery, RCS Auxerre D 814 708 020 00015.

Aux termes du PV d'AGE en date du 5/12/18, l'AGE a décidé de transférer le siège social au : Le Surena, face au 5 quai Marcel Dassault, 92150 Suresnes à compter du 5/12/2018. Radié au RCS d'Auxerre et immatriculée au RCS de Nanterre.

AL895023063

OCRE ROUGE

SARL au capital de 7500 euros, 8 rue rougemont 89700 Tonnerre. RCS Auxerre 478295835. A compter A.G.E du 26-11-2018: Transfert du siège social à: 5 Rue De La Fosse Dionne, 89700 Tonnerre. Démission gérant: Mme GOUMAZ Delphine. Nomination nouveau gérant: M. Michel GOUMAZ, 170 Route Du Curtil 71580 Frontenaud. Statuts mis à jour. Formalités au RCS de Auxerre.

AL895023068

STATIK HOLDING

Société par actions simplifiée
au capital de 199.455 €
Siège social : 52, Rue des Bordes
89660 CHATEL-CENSOIR
834 976 854 R.C.S. Auxerre

Par AGE en date du 19/11/2018, il a été décidé de transférer le siège social de la Société au 26, Rue Thomas Ancel 89000 AUXERRE à compter de la même date et de modifier l'article 4 des statuts.

Avis au RCS d'AUXERRE.

AL895023078

➜ MODIFICATION DE CAPITAL

EURL ANTHONY ROYER

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 01/12/2018

Il a été décidé de modifier le capital social de la société EURL ANTHONY ROYER dont le siège est route de Tonnerre à VERMENTON (89270) sous le n° RCS 499514610 Auxerre.

Augmentation de capital social, passant de 200 000 à 400 000 euros, par incorporation des autres réserves.

Les articles 6 & 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Les autres termes du précédent avis n'ont pas été modifiés.

Pour avis. Le Gérant.

AL895023014

EARL VINCENT DAUVISSAT

EARL au capital de 397 500 € 8 rue Emile Zola - 89800 CHABLIS 317 577 849 RCS AUXERRE L'assemblée générale extraordinaire du 3 décembre 2018 a : - décidé d'augmenter le capital social de 171 420 € afin de le porter à la somme de 568 920 €. - pris acte de la démission de M. Vincent DAUVISSAT de ses fonctions de gérant et nommé M. Ghislain DAUVISSAT, demeurant à CHABLIS (Yonne) 12 rue du Panonceau, ainsi que Mme Étiennette DAUVISSAT, demeurant à LIGNY LE CHÂTEL (Yonne), Les Près du Bois, 2 rue de la Tuilerie, auxdites fonctions à compter du 3 décembre 2018. Pour avis la gérance

AL895023036

➜ RECTIFICATIF

Avis rectificatif à l'annonce parue le 9 novembre 2018 dans Terres de Bourgogne n° 1501 concernant la société Drôme Accouvage, il y a lieu de lire : en remplacement du Cabinet Synergie Audit

AL895023054

➜ MODIFICATION DE STATUTS

AVIS

SM BOIS. SARL au capital de 2.000€. Siège social : 14 AV DU 8 MAI 1945, 95200 SARCELLES. RCS 823 893 672 PONTOISE. L'AGE du 28/11/2018 a décidé de transférer le siège social au 4 RUE DES PONTS, 89110 AILLANT SUR THOLON, de nommer gérant Mme MAZI OZLEM, 84 BD GEORGES CLEMENCEAU 89100 SENS en remplacement de M MAZI ISMAIL, de modifier la dénomination sociale qui devient : CHEZ TONTON et de modifier l'objet social comme suit : RESTAURATION RAPIDE SUR PLACE OU A EMPORTER, VENTE DE BOISSONS NON ALCOOLISEES. Radiation du RCS de PONTOISE et immatriculation au RCS de SENS.

AL895023013

STATIK PEINTURE

Société A Responsabilité Limitée
au capital de 7.340 €
Siège social : 52, rue des Bordes
89660 CHATEL-CENSOIR
799 791 249 R.C.S. Auxerre

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 30 novembre 2018, les associés ont décidé de la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

Il n'a pas été apporté de modification à l'objet, à la dénomination sociale, au siège social ni à la durée ; le capital social reste fixé à 7.340 € et divisé en 734 actions de 10 € chacune.

La Société « STATIK HOLDING », société par actions simplifiée au capital de 199.455 €, dont le siège social est situé 52, Rue des Bordes – 89660 CHATEL CENSOIR, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de AUXERRE sous le numéro 834.976.854, représentée par Monsieur David BONHOMME, en sa qualité de Président dûment habilité, est nommée présidente de la Société pour une durée illimitée.

Cessions d'actions aux tiers soumises à agrément.

Admission aux assemblées : libre pour tout associé.

Droit de vote : une action vaut une voix.

Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de AUXERRE.

Pour avis : le Président.

AL895023038

GAEC DU PATIS

GAEC au capital de 37 624,42 euros Siège social : chez M. DROIN Jean-Luc - 89800

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE L'YONNE

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

COLLAN - terre, lande et bois-taillis - fonds occupé en partie

3 ha 60 a 39 ca - Cotat tribolot: A-947 - La loge: A-409 - La savetiere: ZD-67 - Le patis: C-697 - Le traine guetres: ZM-21 - Vallee de vaubras: A-222 - Vau jacob: ZH-84 - Vaugillon: ZD-211

SERRIGNY - bois-taillis

14 a 00 ca - La vallee chretien: D-24

VEZANNES - terre, lande et bois-taillis - fonds occupé en partie

1 ha 50 a 72 ca - La comotte: ZN-65 - La cote de roffey: ZL-31-44 - La cote des boulles: ZN-43 - Les fretis: ZN-22

SAINT-FLORENTIN - friche

12 a 97 ca - Les gouttieres: BE-24

MALAY-LE-GRAND - terre

20 a 10 ca - Chemeau: B-466-467

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 2 janvier 2019** à Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer – CS 30128 - 89002 AUXERRE cedex , Tél.: 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL895023081

CHEMILLY SUR SEREIN 315 985 309 RCS AUXERRE Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 30 novembre 2018, la collectivité des associés a :

- décidé de nommer M. Corentin DROIN, domicilié à CHEMILLY SUR SEREIN (89800), 27 rue du Pont, aux fonctions de gérant, - pris acte de la démission de M. Jean-Luc DROIN de ses fonctions de gérant,

- décidé de transférer le siège social à CHEMILLY SUR SEREIN (89800), 14 Grande rue,

- décidé de proroger la société de 50 années reportant ainsi son terme au 21 janvier 2074. Pour avis, la gérance.

AL895023041

EARL DU CHANT DES POULES

société civile
au capital de 313 500 euros.
Siège social : 22 rue des Jardins
89740 CRUZY LE CHÂTEL
801 491 606 RCS AUXERRE

Par une assemblée générale extraordinaire en date du 1er décembre 2018, la collectivité extraordinaire des associés a nommé Monsieur COSTE Yann, demeurant 22 rue des Jardins – 89740 CRUZY LE CHÂTEL, co-gérant de la société pour une durée illimitée à compter du 1er janvier 2019.

Pour avis, La gérance.

AL895023046

REMAG 89

S.A.R.L. au capital de 7 000 Euros
Avenue Noue Marrou – ZA Le Clouzeau
89 144 LIGNY LE CHATEL
R.C.S. AUXERRE 501 954 259

L'assemblée Générale Extraordinaire du 01 Décembre 2018, enregistrée à AUXERRE, le 06/12/2018, dossier n° 2018 00035593 a décidé la transformation de la société sous la forme de société par actions simplifiées à compter de la date de l'assemblée, sans création d'un être moral nouveau, avec adoption de nouveaux statuts.

La dénomination, l'objet et la durée sont inchangés.

CAPITAL : 7 000 Euros divisé en 100 actions de 70 Euros chacune entièrement libérées.

ADMINISTRATION –DIRECTION – CONTROLE DE LA SOCIETE :

- Président : LEGENDRE Frédéric, 6 Rue de l'Aubépine 89 144 MERE

- Directeur général : NOUCHET Barbara, 6 Rue de l'Aubépine 89144 MERE

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE :

Tout actionnaire peut participer aux assemblées sur justificatif de son identité et de la propriété de ses actions inscrites en compte.

Chaque membre de l'assemblée a sous réserve des exceptions légales, autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

CLAUSES RESTREIGNANT LA TRANSMITION DES ACTIONS :

Agrément des tiers par les associés.

Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce d'AUXERRE.

Pour avis. La gérance

AL895023056

AMBULANCES RENARD

Société à responsabilité limitée Au capital de 8 969,00 € Siège social : 22 bis route de Paris - 89200 AVALLON 438 339 608 RCS AUXERRE Aux termes d'une délibération en date du 29 octobre 2018 prenant effet le même jour, l'assemblée générale extraordinaire : – A décidé d'ajouter à l'objet social les activités suivantes : le transport public routier de marchandises, déménagement ou location de véhicules avec conducteur destinés au transport de marchandises au moyen de véhicules tous tonnages. Pour avis, la gérance.

AL895023071

DISSOLUTION LIQUIDATION

SCI DHUICQ

L'AGE du 26/10/18 des associés de la SCI DHUICQ, capital 1000€, siège social à Appoigny (89) 21, rue des vosves, 485 059 968 RCS Auxerre, a décidé la dissolution anticipée volontaire de la société à compter du même jour et a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus et décharge de son mandat au liquidateur et a constaté la clôture de la liquidation. Mme Dominique DHUICQ demeurant à Appoigny (89) 59 route de Branches a été nommée liquidateur. La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés au siège de la liquidation à Appoigny (89) 59 route de Branches. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué auprès du Tribunal de Commerce d'Auxerre. Les comptes sociaux seront déposés au RCS d'Auxerre. Cette dissolution met fin aux fonctions du gérant.

AL895022970

INFORMATIQUE EN ANALYSE ET DEVELOPPEMENTS

SARL au capital de 10 000 Euros
Siège social :
3, Chemin de la Perrière
89400 Laroche Saint Cydroine
508 063 971 RCS Sens

Le 1er octobre 2018, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour. M. Valéry MANSON 3, Chemin de la Perrière 89400 LAROCHE SAINT CYDROINE, a été nommé liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé à l'adresse du siège social.

Mention faite au RCS de SENS

AL895022998

INFORMATIQUE EN ANALYSE ET DEVELOPPEMENTS

SARL au capital de 10 000 Euros
Siège social :
3, Chemin de la Perrière
89400 Laroche Saint Cydroine
508 063 971 RCS Sens

Le 12 novembre 2018, l'associé unique a approuvé les comptes définitifs de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture des opérations de liquidation.

Mention faite au RCS de SENS

AL895023000

MIKADEL

SARL au capital de 15.244,99 euros.
Siège social :
6 rue du Puits des Champs, Grangette
89520 THURY.
RCS 402 284 848 AUXERRE.

L'AGE du 30/11/2018 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture de liquidation, à compter du 30/11/2018. Radiation au RCS de AUXERRE.

AL895023016

EARL DORST

Société civile en liquidation au capital de 114 489,21 euros Siège social : 51 Grande rue - 89190 FLACY 401 682 992 RCS SENS Dissolution et nomination du liquidateur Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 30 novembre 2018, la collectivité des associés a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de cette date, et sa mise en liquidation amiable. Elle a nommé en qualité de liquidateur, Mme Dominique MEUNIER épouse DORST, demeurant 51 Grande rue, 89190 FLACY, et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif. La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés au siège social : 51 Grande rue, 89190 FLACY. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de SENS (Yonne). Pour avis, le liquidateur.

AL895023035

AVIS DE DISSOLUTION

EARL DES ROSSIGNOLS
Exploitation Agricole à
Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 116 593,01 euros
Siège : Rue Nicolas Droin,
89800 COURGIS
377 879 655 RCS AUXERRE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30 novembre 2018 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 1er décembre 2018 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Gilbert DUPRE, demeurant Rue Nicolas Droin - 89800 COURGIS, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé Rue Nicolas Droin - 89800 COURGIS. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'AUXERRE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

AL895023048

GPJ

SCI en liquidation
au capital de 500 euros
Siège social : 21 bis rue du Port
89140 COURLON SUR YONNE
517 760 054 RCS SENS

D'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 1er novembre 2018, il résulte que : La dissolution anticipée de la société a été prononcée à compter du 1er novembre 2018 suivi de sa mise en liquidation. A été nommé comme liquidateur : Monsieur Gérard PORELLI, demeurant à COURLON SUR YONNE (89140) 21 bis rue du Port, a qui ont été conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et apurer le passif. - Le siège de la liquidation est fixé au siège social à COURLON SUR YONNE (89140) 21 bis rue du Port. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de SENS. Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de SENS.

Pour avis, le liquidateur.

AL895023050

EARL GARRAUD

EARL au capital de 198 000 euros Siège social : 12 le Tremblay – 89520 FONTENOY 511 565 236 RCS AUXERRE -Dissolution et nomination du liquidateur- Aux termes d'une délibération en date du 31 octobre 2018, l'associée unique de l'EARL GARRAUD a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 octobre 2018, et sa mise en liquidation amiable. Mme Marie-Thérèse FRONT épouse GARRAUD demeurant à FONTENOY (Yonne), 12 le Tremblay, a été nommée liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif. La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés au siège social : 12 le Tremblay - 89520 FONTENOY. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'AUXERRE (Yonne). Pour avis, le liquidateur.

AL895023053

DISSOLUTION

EURL « LE SEIZE » Société à responsabilité limitée à associé unique Au capital de 2 000,00 Euros Siège social : 16 rue de Paris - 89200 AVALLON 822 742 169 RCS AUXERRE Suivant décision de l'associé unique du 16 janvier 2018, il a été décidé la dissolution anticipée de la société, à compter de ce jour. A été nommé liquidateur,

pour la durée de la liquidation : Monsieur Jordan HEITZMANN demeurant 13 rue Belgrand - 89200 AVALLON. Toute correspondance et notification seront à effectuer à l'adresse suivante : 13 rue Belgrand- 89200 AVALLON. Le dépôt des actes et pièces sera effectué au Greffe du tribunal de commerce d'AUXERRE. Pour avis, le liquidateur.

AL895023058

DISSOLUTION

TRANSPORTS MACHAR Société à responsabilité limitée à associé unique en liquidation au capital de 10 535 euros Siège social : 4 chemin des Vergers, 89130 MEZILLES RCS AUXERRE 498 940 840 L'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 octobre 2018. A été nommé liquidateur, pour la durée de la liquidation : M. Marion CHARPENTIER demeurant Le Bourg - 24210 LIMEYRAT. Toute correspondance et notification seront à effectuer à l'adresse suivante : Le Bourg - 24210 LIMEYRAT. Le dépôt des actes et pièces sera effectué au Greffe du tribunal de commerce d'AUXERRE.

Pour avis, le liquidateur.

AL895023064

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Dénomination : OPTIQUE LAVILLETTE.

Forme : SARL société en liquidation.

Capital social : 10000 euros.

Siège social : 6 Rue du Commerce, 89500 VILLENEUVE-SUR-YONNE.

342427200 RCS Tribunal de Commerce de Sens.

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 30 novembre 2018, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, prononcé la clôture de liquidation de la société.

La société sera radiée du RCS du Tribunal de Commerce de Sens.

Le liquidateur

AL895023065

MM

SARL au capital de 1.000€ Siège social : 5 rue de l'Egleny, 89000 AUXERRE 519 660 179 RCS d'AUXERRE Le 31/05/2010, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur M. Jean-Charles MEUNIER, 20 rue Jules Ferry, 45120 CHÂLETTE-SUR-LOING et fixé le siège de liquidation chez le liquidateur. Modification au RCS d'AUXERRE

AL895023067

EARL MONNOT LUDOVIC

EARL en liquidation au capital de 236 000 euros24 rue du Faubourg - 89310 CHÂTEL GÉRARD 494 493 778 RCS AUXERRE Dissolution et nomination du liquidateur Aux termes d'une décision de l'associé unique du 3 décembre 2018, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 décembre 2018, et sa mise en liquidation amiable. M. Ludovic MONNOT, demeurant à CHÂTEL GÉRARD (Yonne), 24 rue du Faubourg, exercera les fonctions de liquidateur et aura les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif. La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés au siège social : 24 rue du Faubourg, 89310 CHÂTEL GÉRARD. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'AUXERRE (Yonne). Pour avis, le liquidateur.

AL895023074

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Le 28 novembre 2018 a été constitué une SCI les ateliers solidaires

Siège : 10 rue de l'Epalu 89220 Bléneau

Co-gérants :

Michel HOURNON 21 ue du stade 89220 Saint Privé

Victor MAHIN 10 rue d'hocquincourt 89220 Bleneau

Capital : 1 000 euros

Objet : La Société a pour objet :

- L'acquisition, l'administration et la gestion par bail, location ou toute autre mise à disposition de tous immeubles, biens immobiliers, ou terrains et notamment d'un immeuble sis au 10 de la rue de l'épalu 89220 BLENEAU ; l'acquisition de cet immeuble se faisant par la sollicitude d'un prêt bancaire.

- D'effectuer ces activités uniquement dans le cadre de l'économie sociale et solidaire

- Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières de caractère purement civil se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'Auxerre

Pour avis

AL895023003

AVIS DE CONSTITUTION

Dénomination : BURGUNDY & MORE

Forme : Société par actions simplifiées

Capital : Sept mille cinq cents euros

Siège : 25 RUE DU GENERAL LECLERC 89100 SENS

Objet : Création et Organisation de séjours ou de voyages ; Vente de séjours ou de voyages organisés par et pour un Tour Opérateur ; Billetterie ; Tourisme d'accueil ; Forfaits dynamiques ; Services de Conciergerie touristiques.

Durée : 99 années

Admission aux assemblées et Droit de Vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions

Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Présidente : MME VERONIQUE VISSE, demeurant 63 rue Victor Guichard, 89100 SENS

Immatriculation : au RCS de Sens

Pour avis

AL895023004

MORVAN MOTOCULTURE

Par ASSP en date à AVALLON du 01/12/18, il a été constitué :

Forme: SARL. Dénomination: MORVAN MOTOCULTURE. Siège: 16 r. de la Maladière 89200 AVALLON. Objet: achat-revente, réparation et location de matériel de motoculture. Durée: 99 ans. Capital: 2000 euros. Gérance: Adrien RUAULT, demeurant 16, Voie Romaine Hameau de Macon 21210 ST MARTIN DE LA MER. Immatriculation: RCS AUXERRE.

AL895023029

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 6 Novembre 2018, il a été constitué une société.

Forme : Société par actions simplifiée (SAS)

Dénomination sociale : SOFRADIS

Siège social : 3 rue des Entrepreneurs, 89300 Joigny

Objet social : l'achat, la vente, l'installation de tout équipement, matériel, mobilier, fournitures, linge, produits lessiviels se rapportant à l'hôtellerie, la restauration, les débits de boissons, les maisons de retraite, les établissements de soins et plus généralement toute collectivité

Durée : 99 ans

Capital social : 10 000€ divisé en 200 parts de 50€ l'une

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix

Clauses d'agrément : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés.

Président : LEPINE JEREMY 12 rue le preux 89116 SAINT ROMAIN LE PREUX

Directeur Général : CACHOT FRANCOIS 52 Avenue de la Côte Saint Jacques 89300 JOIGNY

Immatriculation : RCS DE SENS

Pour avis, Le Président.

AL895023030

FIDAL SOCIÉTÉ D'AVOCATS

SARL SAINT MARTIN

Par acte sous seing privé en date du 04/12/2018 est constituée une Société présentant les caractéristiques suivantes : FORME : Société à responsabilité limitée DENOMINATION : «SARL SAINT MARTIN» CAPITAL : 1.000 € divisé en 100 parts sociales de 10 € chacune entièrement libérées OBJET : la propriété, l'administration, la gestion et l'exploitation, par bail ou location, de biens immobiliers, à usage professionnel ou d'habitation, qui seront loués, acquis ou construits par elle ou qui lui seront apportés au cours de la vie sociale. DUREE : 99 ans SIEGE SOCIAL : 25, rue des Isles - Zone Artisanale Terres du Canada - 89470 MONETEAU. GERANCE : M. Christophe CHARBONNER, demeurant 30 Route de la Cour Barrée – 89290 VAUX IMMATRICULATION : au RCS d'AUXERRE

AL895023032

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 6 novembre 2018, il a été constitué une Société Civile : DENOMINATION : GUSTAFSON'S PRAIRIE IMPORTS, SIEGE: VERON (Yonne), 10 promenade de l'Ouest. OBJET : Détention et Utilisation de tous types de biens mobiliers. DUREE : 99 ans. CAPITAL : 100 Euros. GERANCE : - M. Kenneth GUSTAFSON et Mme Barbara GUSTAFSON, demeurant ensemble Box 215, Falcon Lake, Manitoba, R0E 0N0,

(CANADA). AGREMENT DES CESSIONS : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés et entre conjoints, ascendants ou descendants, même si le conjoint, l'ascendant ou le descendant cessionnaire n'est pas associé. Immatriculation : au RCS de SENS

AL895023039

Par acte SSP du 28/11/2018 il a été constitué une SCI dénommée: SCI DU QUAI DU BIEZ

Siège social : 1 quai du Bief 89800 CHABLIS. Capital : 100 euros. Objet : Acquisition, administration et gestion de biens immobiliers. Gérant : Mme RINGEVAL Emmanuelle, 15 grande rue 10210 COUSSEGREY. Durée : 99 ans.

Immatriculation au RCS de AUXERRE.

AL895023040

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 3 décembre 2018 à AUXERRE, il a été constitué une société de participations financières de professions libérales adoptant la forme de société par actions simplifiée. Dénomination sociale : LA MARIPOSA Forme : société de participations financières de professions libérales adoptant la forme de société par actions simplifiée Objet : la détention de parts ou d'actions de sociétés d'exercice libéral régies par l'article 31-1 de la loi no 90-1258 du 31 décembre 1990 et ayant chacune pour objet l'exercice de la profession de chirurgien-dentiste ; Capital social : 100 euros. Siège social : La clef des champs, Chemin de Poiry, Route de Vaux 89000 AUXERRE Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés. Présidente : Mme Pauline CHANIAT demeurant La clef des champs, Chemin de Poiry, Route de Vaux 89000 AUXERRE. Admission aux assemblées et droit de vote : Pas de distinction entre actionnaires. Chaque action donne droit à une voix. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent. Cessions d'actions : Toutes cessions aux tiers non associés ainsi qu'aux conjoints, ascendants ou descendants non associés sont soumises à l'agrément d'une assemblée générale extraordinaire. La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés tenu au Greffe du tribunal de commerce d'AUXERRE (Yonne). Pour avis et mention, le président.

AL895023043

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes : FORME : Société civile immobilière DENOMINATION : LECONTE ET ASSOCIES SIEGE SOCIAL : 48 Boulevard Vaulabelle, 89000 AUXERRE OBJET : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers. DUREE : 99 ans CAPITAL : 1.000 euros GERANT : M. Jonathan LECONTE, demeurant 22 La Bruere, 89520 LEVIS. IMMATRICULATION AU RCS DE AUXERRE – Pour avis

AL895023049

SCI BOLB

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 01 décembre 2018, il a été constitué une Société Civile Immobilière.

Dénomination sociale :SCI BOLB

Forme :Société civile immobilière, société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du code civil,

Objet : Acquisition, location, construction et aménagement de tout bien immobilier à usage d'habitation ,professionnel,commercial ou industriel et plus généralement ,toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à cet objet

Capital social :1000 Euros

Siège social : 32 Route de Paris 89210 CHAMPLOST
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Apports en numéraire : 1000 €

Gérant :Mme DELAGNEAU Beatrice, domiciliée à CHAMPLOST (YONNE), 32 Route de Paris

Cessions de parts : soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés dans tous les cas.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce de SENS (YONNE).

Pour avis et mention, la fondatrice.

AL895023051

FIDAL SOCIÉTÉ D'AVOCATS

GOLF DE TANLAY

Par ASSP en date du 04/12/2018, est constituée une société présentant les caractéristiques suivantes : FORME : Société par actions simplifiée à associé unique (SASU) DENOMINATION : « SOCIETE D'EXPLOITATION DU GOLF DE TANLAY » SIEGE SOCIAL : Parc du Château OBJET : L'exploitation par tous modes juridiques, la propriété, la gestion d'installations sportives et à titre principal de terrains de golfs, toutes activités liées à la pratique du golf, à la promotion et l'organisation de manifestations sportives liées au golf, aux sports et aux loisirs ; La vente, la location de produits, articles et vêtements de sports et spécialement d'articles et vêtements liés à la pratique du golf ; L'acquisition, la prise à bail de tous immeubles bâtis ou non bâtis utiles à la réalisation de l'objet social ; La réalisation de tous travaux d'aménagements de terrains et immeubles bâtis et la réalisation de tous travaux de construction de bâtiments utiles à l'objet social ; La fourniture à titre accessoire de produits ou de services pouvant complémenter les activités principales, tel que vente de boissons, ou produits de restauration rapide. DUREE : 99 années à compter de son immatriculation au RCS d'AUXERRE CAPITAL : 2.000 € PRESIDENT : Monsieur Olivier DRAVET – 4, Impasse de Fleys - 89700 SERRIGNY. IMMATRICULATION : au RCS d'AUXERRE

AL895023055

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à MIGENNES du 05 novembre 2018, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes .

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : FRIGO HUIT MIGENNES

Siège : 29, rue Paul Bert, 89400 MIGENNES

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 10.000 €

Objet : La société a pour objet :

exploitation d'entrepôts et plus spécialement d'un entrepôt frigorifique et prestations annexes, et plus généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets visés cidessus ou à tous objets similaires ou connexes.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Membres du Président :

Liste des membres de l'organe collégial de direction nommés

Président :

Monsieur Grégory GUILVERT, demeurant 33, rue des Peuplier, 77240 SEINE PORT

Directeur général :

Monsieur Patrice GUILVERT, demeurant 174, allée de la Guiche 77310 SAINT FARGEAU PONTHIERRY

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de SENS (89400).

POUR AVIS Le Président

AL895023057

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 7 décembre 2018, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : MONDOLLOT

Forme : Société Civile immobilière

Siège Social : ZAC de la Petite Ile-Rue des Entrepreneurs 89300 JOIGNY

Objet : - l'acquisition d'un immeuble sis 9023 Route de Montargis, 89300 JOIGNY, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tout immeuble dont elle est propriétaire et dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement,

- la souscription, l'acquisition, la gestion de toutes actions, obligations, parts sociales ou droits sociaux dans toutes entreprises industrielles, commerciales, mobilières ou immobilières,.

Durée : 99 années

Capital social : 10.000 €

Gérants :

- M. Patrick SIMONNET, demeurant 43 rue des Housseaux 77690 MONTIGNY SUR LOING

- M. Julien SIMONNET, demeurant 36 rue de Pavillons 89500 VILLENEUVE SUR YONNE

Transmission des parts : Clauses relatives aux cessions de parts :

- dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant

- agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales.

La société sera immatriculée au R.C.S. de Sens. La gérance.

AL895023060

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes.

FORME : Société Civile Immobilière

DENOMINATION : 2JL

SIEGE SOCIAL : La Buissonnière – 89480 COULANGES SUR YONNE

OBJET :

- L'acquisition, l'aménagement, la mise en valeur, l'administration, l'exploitation, la location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers

DUREE : 99 années

CAPITAL : 100 euros

APPORTS EN NUMERAIRE : 100 euros

GERANCE : M. Jérémi LAGARDE, sis La Buissonnière – 89480 COULANGES SUR YONNE

CESSION DE PARTS : Librement cessibles entre associés ou époux ; agrément dans tous les autres cas.

IMMATRICULATION au RCS d'Auxerre.

Pour avis,

AL895023062

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 3 décembre 2018, à SOUCY.

Dénomination : DE MARCO.

Forme : Société par actions simplifiée uni-

personnelle.

Siège social : ZA Les Pelletiers, 89100 SOUCY.

Objet : - Travaux de maçonnerie, couverture, menuiserie intérieur et extérieur, isolation, plâtrerie, carrelage, terrassement, charpente et fumisterie

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 2500 euros divisé en 250 actions de 10 euros chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs.

Cession d'actions et agrément : Les actions sont librement négociables.

Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote :

Dans les conditions statutaires et légales.

Ont été nommés :

Président : Madame Sylvie DE MARCO 4 Chemin des Ormeaux 89100 SOUCY.

La société sera immatriculée au RCS de SENS. La Présidente

AL895023066

FIDAL
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

37 QUAI ULYSSE BESNARD
41000 BLOIS

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 années, d'une société civile immobilière, en cours d'immatriculation au RCS de SENS dénommée MGR, au capital de 2.000 €, composé exclusivement de numéraire, ayant pour objet acquisition, exploitation et mise à disposition de tous immeubles, biens et droits immobiliers et toutes opérations s'y rattachant. Le siège est à CHARNY OREE DE PUISAYE (89120), PRUNOY, 5 allée des Richards. Le gérant est Monsieur Mickaël GOUX, demeurant 5 allée des Richards, PRUNOY 89120 - CHARNY OREE DE PUISAYE. Les parts sociales ne peuvent être cédées à des tiers étrangers à la société qu'avec l'agrément d'un ou plusieurs associés représentant les deux tiers des parts sociales. Pour avis.

AL895023073

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SENS du 28/11/2018, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société Par actions simplifiée - Dénomination : SAS 2COME. Siège : 34 Chemin des Boutours 89100 SENS - Durée 99 ans à compter de son immatriculation au RCS - Capital : 500 euros. Objet : Secrétariat, travaux administratifs et conseils aux entreprises. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : Mme Mélanie SILVA, demeurant 34 Chemin des Boutours, 89100 SENS. La société sera immatriculée au RCS de SENS.

POUR AVIS - Le Président

AL895023075

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à JULLY (Yonne), du 10 décembre 2018, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : SARL LA TUILERIE GOUOT

Siège social : Ferme La Tuilerie - 89160 JULLY

Objet social : Entreprise de travaux et services agricoles.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 5 000 euros

Co-Gérance : Monsieur Bruno GOUOT, demeurant Ferme La Tuilerie - 89160 JULLY et Madame Sylvie GOUOT, demeurant Ferme La Tuilerie - 89160 JULLY

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'AUXERRE.

AL895023076

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SENS du 28/11/2018, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société Par actions simplifiée. Dénomination : SAS DADA D.A – Enseigne : LAV-OCLAIR.

Siège : 34 Chemin des Boutours 89100 SENS –Durée 99 ans à compter de son immatriculation au RCS. Capital : 500 euros. Objet : Laverie Automatique, Vente par distributeurs automatiques, Activité de négoce, Apporteur d'affaires, activité de marchandisage. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : M. David SILVA, demeurant 34 Chemin des Boutours, 89100 SENS La société sera immatriculée au RCS de SENS. POUR AVIS – Le Président

AL895023077

bulletin d'ABONNEMENT

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à :
TERRES DE BOURGOGNE
1 rue des Coulots - CS 80075 - 21110 Bretenière - 03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

AVEC VOTRE ABONNEMENT,

VOUS BÉNÉFICIEZ D'UN **ACCÈS ILLIMITÉ**

AU SITE agribourgogne.fr





*Cochez la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants :

- ☐ Bovins viande
- ☐ Grandes cultures
- ☐ Lait élevage
- ☐ Porcs
- ☐ Vigne
- ☐ Aviculture
- ☐ Fruits & légumes
- ☐ Pâtre
- ☐ Chèvre

Terres de Bourgogne

Je m'abonne pour 1 an 105 €

Je m'abonne pour 2 ans 200 €

+ 1 revue Réussir de mon choix*

- ☐ pour 1 an 48 €
- ☐ pour 2 ans 96 €

TOTAL

NOM PRÉNOM

RAISON SOCIALE

N° RUE

CP VILLE

Tél Fax Mobile

Email @

☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

☐ Je règle € par chèque à l'ordre de SEP de Bourgogne

☐ Je règle € par carte bancaire N°____/____/____/____

date d'expiration: ____/____

SIGNATURE



Lutte contre le gaspillage alimentaire

Zoom sur la restauration collective

L'Ademe a analysé des données sur le gaspillage alimentaire dans la restauration collective, un phénomène qui est loin d'être marginal.



Selon l'Ademe, en matière de gaspillage alimentaire, la répartition des pertes est mieux gérée dans les écoles primaires que dans les collèges

J.C. Gutner

Pour la première fois, des données en restauration collectives émanant de plus de 850 établissements (cantines scolaires d'écoles, de collèges de lycées, de centres hospitaliers et d'EHPAD) ont été compilées. Elles font apparaître un gaspillage alimentaire contrasté selon le type d'établissement. La restauration collective sert chaque année 3,4 milliards de repas via différents établissements. L'analyse menée par l'Ademe permet d'identifier la quantité de nourriture gaspillée qui s'échelonne de 100 à 170 g par personne et par repas selon les différents types d'établissements, ce qui correspond à près de 44 kilos jetés en moyenne par service dans un établissement scolaire. L'Ademe a pu mettre en évidence l'influence des modes de gestion et de distribution et déterminer de façon précise les aliments qui sont le plus jetés. L'accompagnement (légumes, céréales, féculents, légumineuses), suivi du poisson et de la viande, sont les aliments les plus gaspillés (respectivement 34 % et 23 % des produits gaspillés), alors qu'ils représentent la part la plus importante du coût des matières premières et de l'impact environnemental. La répartition des pertes est mieux gérée dans les écoles primaires que dans les collèges. Par ailleurs, grâce à une meilleure adaptation aux besoins et la possibilité de resservir certains plats le lendemain, la cuisine sur place est plus efficace que la cuisine en liaison chaude ou en liaison froide, qui fonctionnent toutes deux sur le principe de la cuisine centrale et de la livraison des plats.

Lutte contre le gaspillage alimentaire, bientôt une obligation

L'Ademe a lancé entre 2016 et 2018 une opération baptisée *«1000 écoles et collèges»* qui a permis à tous les établissements participant de bénéficier d'un diagnostic et de mesures d'accompagnement dans la mise en place d'actions pour réduire le gaspillage alimentaire. À l'issue de cette opération, il a été constaté que les actions mises en place ont entraîné en moyenne une réduction de 20 % du gaspillage alimentaire et que chaque euro investi par l'Ademe permet aux établissements participants d'économiser en moyenne deux euros, ce qui revient à une économie de 2 000 euros par an pour chaque établissement. Les investissements complémentaires entrepris par les collectivités sont rapidement amortis par les gains réalisés.

La loi *«agriculture et alimentation»* adoptée par le Parlement le 2 octobre 2018 comprend des dispositions pour lutter contre le gaspillage alimentaire, notamment au sein des établissements de restauration collective publics et privés, qui devront réaliser un diagnostic pour lutter contre le gaspillage alimentaire. Cette étape favorisera la mise en place d'actions adaptées à chaque établissement. Pour les aider dans leur démarche, l'Ademe a développé des outils, expérimentés avec succès, à savoir : un mémo pour réaliser un diagnostic ; un tableur de pesée ; un guide pour réduire le gaspillage en restauration collective ; un kit *«stop au gâchis»* spécialement conçu pour les établissements scolaires secondaires ; une exposition *«En route vers l'alimentation durable»* à destination des collèges et lycées. Les moyennes communiquées dans l'étude reflètent les données disponibles en 2018, amenées à être enrichies en 2019 par des *«opérations témoins»* menées par l'Ademe dans vingt établissements de santé et cinq cents EHPAD volontaires.

Valérie Godement

▸ Coin cuisine

Carbonade de lotte à la bière de Noël

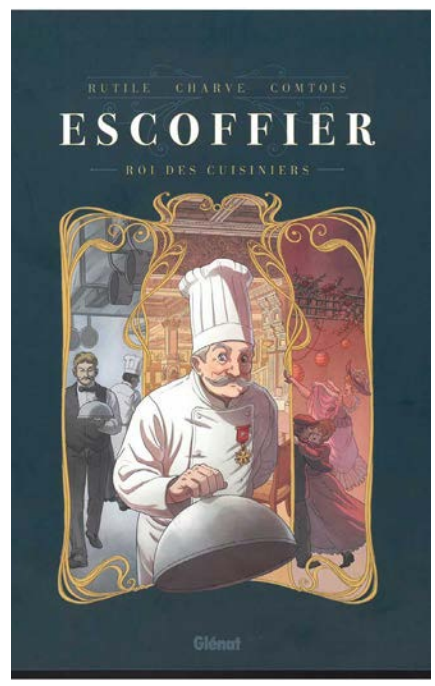


(pour 4 personnes)
Temps de préparation : 20 minutes.
Ingrédients :
• 50 cl de Bière de Noël,
• 2 oignons,
• 20 g de beurre,
• 1 kg de lotte coupée en morceaux,
• 10 g de sucre cassonade,
• 15 g de farine,
• 2 cuillérées à soupe de vinaigre balsamique,
• 1 bouquet garni,
• 4 tranches de pain d'épice,
• 45 g de moutarde,
• Sel, Poivre.

Réalisation :
Dans une cocotte, faire suer les oignons émincés dans le beurre. Incorporer les morceaux de lotte. Les laisser dorer. Les retirer et les réserver.
Dans la cocotte, ajouter le sucre en le laissant légèrement caraméliser. Incorporer la farine. Bien mélanger le tout.
Déglacer avec le vinaigre et la bière. Saler, poivrer et mettre le bouquet garni.
Tartiner de moutarde les tranches de pain d'épice. Les couper en cubes. Réserver. Couvrir et laisser mijoter environ 20 minutes à feu doux. Placer les morceaux de lotte dorés dans la cocotte, napper de sauce.
Ajouter dans la cocotte les cubes de pain d'épice. Couvrir. Cesser la cuisson. Réserver.
1/2heure avant de passer à table, préchauffer le four à 150°C. Placer la cocotte au four pendant 30 minutes.
À déguster avec une Bière de Noël.
Cette recette est proposée par Brasseurs de France et par Jonathan Buirette, meilleur ouvrier de France *«poissonnier écailler 2015»* et amateur de bière.

▸ Coin lecture

Le roi de la cuisine



«Escoffier. Roi des cuisiniers» est une bande dessinée de Rutile (scenario), Charve (dessin) et Comtois (couleurs) paru aux éditions Glénat (www.glenatbd.com).

La crêpe Suzette, c'est lui ! La pêche Melba, c'est lui ! L'organisation du travail en brigade en cuisine, c'est encore lui ! On pourrait citer des dizaines de choses de cet immense créateur et chef de cuisine que fut Auguste Escoffier, originaire du sud-est de la France au milieu du XIXè siècle. Il travailla à Londres (Savoy), Paris (Ritz) ou encore à Monte-Carlo. Il n'en oubliait pas pour autant de céder aux Petites Sœurs des Pauvres, à Londres, les produits non utilisés en cuisine pour éviter de les jeter. Cette BD parfaitement rythmée retrace les grandes étapes de la vie de ce géant qui célébrait le terroir et les produits français tout en s'évertuant à donner de très jolis noms à ses nouveaux plats. Même Zola et Proust célébraient ce cuisinier hors-pair. Il aurait adoré que le merlan s'appelle plutôt *«étoile de mer»* pour connaître un destin plus glorieux en cuisine disait-il…

Prix : 19,50 euros

Thierry Michel

L'œil et la main… quand l'art et l'agriculture se rencontrent…

Leur rencontre a été à l'origine d'une exposition photographique dont le vernissage a amené près de 200 personnes à découvrir Soussey-sur-Brionne, près de Pouilly-en-Auxois (21). L'œil du photographe s'est attardé sur le regard de l'éleveur-producteur fermier et a partagé le travail quotidien de toute une équipe sur les hauteurs de Mairey en Côte d'Or.


Photo : Thomas Journot « Les Berceurs d'instantanés ».


Photo : Thomas Journot « Les Berceurs d'instantanés ».


Photo : Thomas Journot « Les Berceurs d'instantanés ».


Photo : Thomas Journot « Les Berceurs d'instantanés ».


Photo : Thomas Journot « Les Berceurs d'instantanés ».


Photo : Thomas Journot « Les Berceurs d'instantanés ».

Entre le photographe qui cultive les rencontres et l'éleveur passionné qui sait donner un supplément d'âme à son métier, le courant ne pouvait que passer. Le travail de Thomas Journot, photographe professionnel, chez Pascal Laprée, producteur de foie gras et éleveur ovin à Mairey (21), est le fruit de cette rencontre. Aucune commande n'a précédé ce travail, mais cette rencontre a conduit le photographe à vouloir en découvrir plus, à s'immerger dans cet univers inconnu, riches de gens et de sens. L'art de Thomas Journot *«se nourrit de la chaleur humaine et des valeurs qui l'accompagnent : le goût de l'effort et du travail bien fait, la solidarité, l'attention aux autres, le respect du consommateur…»* Le photographe a donc suivi pendant toute une année le travail de Pascal et de ses salariés compagnons de route. Rien n'a été occulté du métier : ses contraintes, ses joies et ses moments plus difficiles.

Dans cette transparence totale de tous les instants, le regard du photographe s'attarde sur un geste, un visage, un groupe, une étape de fabrication, les petits bonheurs du café partagé le matin ou d'un repas convivial. Pour mieux capter l'instant, le photographe a dû *«se fondre dans le décor»*, être l'œil tout *«en partageant concrètement le quotidien de l'équipe au même rythme que tout le monde»*. Ces photos, jamais posées, en disent plus que tous les discours, elles allient la découverte à l'émotion des choses de la vie : la naissance des agneaux, la mise à l'herbe, l'abattage des canards, la fabrication des produits… Pascal Journot n'en est pas à sa première immersion, il va régulièrement à la rencontre d'autres univers. Il a ainsi suivi une compagnie théâtrale et participé à sa vie. Un recueil de portraits et de situations qui traduit un regard attentif, sensible, respectueux et une grande exigence dans la composition de l'ensemble.

L'agriculture, sur les hauteurs de Mairey, il l'a prise *«en plein cœur»*, au point d'en composer une exposition de 47 photos. Près de 200 personnes ont assisté à son vernissage dans le petit village de Soussey-sur-Brionne, à quelques kilomètres de Pouilly-en-Auxois en Côte d'Or. Ce succès doit aussi beaucoup à la personnalité du modèle et de l'entreprise. Pascal Laprée est indissociable de son entreprise, où le sens de la communauté prime. L'agriculteur, éleveur et producteur de foie gras, a beaucoup apprécié cette épreuve du miroir et le reflet d'un œil neuf. Il est surtout satisfait de voir que chez lui *«les gens travaillent en souriant, en riant… Ils ont l'air heureux»* et ce n'est pas une mince affaire quand on connaît la pénibilité de certaines tâches. Pour lui pas de doute, *«Thomas a bien su transmettre l'amour du métier et le goût de le faire»*. L'art du photographe a fait le reste et chaque photographie s'imprègne d'une atmosphère particulière. L'activité et les gestes sont magnifiés mais sans artifice. L'ensemble parle de la profonde humanité de cette équipe de femmes et d'hommes qui cultivent l'art de travailler ensemble.

AMK



Thomas Journot : Berceur d'instantanés…

Thomas Journot est photographe professionnel pour la presse, les entreprises, l'édition… et tous les moments qui comptent dans une vie. Il est également graphiste, webmaster et créateur de la maison d'édition *«Les Berceurs d'instantanés»*. Le photographe aime aller à la rencontre des hommes et du monde contemporain, décrire les relations humaines et montrer avec pudeur des lieux et des atmosphères insolites. Ses photos et ses cadrages invitent à prendre le temps de l'émotion et à regarder plus attentivement ce que l'on ne voit plus, noyé dans la banalité de nos habitudes, alors qu'un geste, une attitude, une action révèlent souvent des pépites d'humanité à partager.

Thomas Journot : 21 rue Gueneau - 21 350 Soussey-sur-Brionne - 06 73 34 12 23
www.lesberceursdinstantanes.fr

Pascal Laprée : Éleveur ovin et éleveur de canard - Producteur fermier (foie gras, terrines, rillettes, confits…) - Mairey - 21 320 Mont-Saint-Jean - 06 36 68 17 93
www.pascal.lapree@orange.fr